

REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE 2017



- **RÉSULTATS FINANCIERS**
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017

AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars.

Les résultats de fonctionnement 2015 et 2016 de même que le budget de fonctionnement 2017 ont été ajustés suivant les différentes réorganisations administratives afin de les rendre comparables, dans la mesure du possible, aux résultats de fonctionnement 2017. Ils sont présentés à titre indicatif.

Table des matières

Résultats 2017 en bref	9
Faits saillants	11
Sommaire des résultats 2017	13
Activités de fonctionnement	14
Activités d'investissement	16
Portrait économique 2017	21
Résultats 2017 fonctionnement	25
Analyse des revenus	27
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	27
Quotes-parts	29
Transferts	29
Services rendus.....	31
Imposition de droits	32
Amendes et pénalités.....	34
Intérêts.....	35
Autres revenus	35
Affectations	36
Analyse des dépenses	37
Dépenses des unités administratives	37
Direction générale	43
Services de proximité.....	53
Soutien institutionnel.....	67
Eau et valorisation énergétique.....	75
Qualité de vie urbaine.....	81
Dépenses de financement et autres dépenses.....	89
Service de la dette brute	91
Paiement comptant d'immobilisations.....	91
Charges de l'employeur	92
Contributions aux organismes	92
Autres frais	93
Analyses complémentaires liées aux dépenses	95
Dépenses par objet.....	97
Rémunération globale	98
Rémunération	99
Charges de l'employeur	100

Effectif	102
Éléments extrabudgétaires	103
Analyse des excédents de fonctionnement.....	103
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	103
Excédents de fonctionnement non affectés	104
Investissements et dette	107
Investissements en immobilisations	109
Réalisation des investissements	110
Principaux investissements de 2017	113
Impact des investissements en immobilisations sur les dépenses de fonctionnement.....	114
Dette et cadre financier.....	115
Plan de gestion de la dette	116
Cadre financier	116
Dette	117
Dette nette par rapport au potentiel fiscal	118
Poids de la dette	119
Service de la dette	120
Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	121
PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	122
Annexes	123
Historique des résultats financiers	125
Résultats selon les compétences	126
Conciliation des résultats Ville – MAMOT	128
Glossaire	131
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	136

Index des tableaux

Tableau 1 – Sommaire des résultats	13
Tableau 2 – Revenus	27
Tableau 3 – Revenus de Taxes et compensations tenant lieu de taxes	28
Tableau 4 – Revenus de Quotes-parts.....	29
Tableau 5 – Revenus de Transferts.....	30
Tableau 6 – Revenus de Services rendus	31
Tableau 7 – Revenus d’Imposition de droits.....	32
Tableau 8 – Revenus d’Amendes et pénalités	34
Tableau 9 – Revenus d’Intérêts	35

Tableau 10 – Autres revenus	35
Tableau 11 – Revenus d’Affectations.....	36
Tableau 12 – Dépenses	37
Tableau 13 – Dépenses de la Direction générale.....	48
Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale	48
Tableau 15 – Sommaire des résultats d’ExpoCité	48
Tableau 16 – Résultats du Centre Vidéotron	49
Tableau 17 – Portrait des arrondissements	55
Tableau 18 – Dépenses des Services de proximité	60
Tableau 19 – Dépenses par objet des Services de proximité.....	60
Tableau 20 – Dépenses par activités des Services de proximité	60
Tableau 21 – Dépenses des Services de soutien institutionnel.....	70
Tableau 22 – Dépenses par objet des Services de soutien institutionnel	70
Tableau 23 – Dépenses d’énergie	71
Tableau 24 – Dépenses de l’Eau et valorisation énergétique	76
Tableau 25 – Dépenses par objet de l’Eau et valorisation énergétique.....	77
Tableau 26 – Dépenses de la Qualité de vie urbaine	86
Tableau 27 – Dépenses par objet de la Qualité de vie urbaine.....	86
Tableau 28 – Dépenses du Service de la dette brute	91
Tableau 29 – Dépenses du Paiement comptant d’immobilisations.....	92
Tableau 30 – Dépenses des Contributions aux organismes.....	92
Tableau 31 – Dépenses des Autres frais.....	93
Tableau 32 – Dépenses par objet.....	97
Tableau 33 – Dépenses de la Rémunération globale.....	98
Tableau 34 – Dépenses des Régimes de retraite	101
Tableau 35 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	103
Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté	104
Tableau 37 – Programme triennal d’immobilisations 2017-2019	109
Tableau 38 – Réalisation des investissements.....	110
Tableau 39 – Réalisation des investissements des unités administratives	111
Tableau 40 – Dette nette	117
Tableau 41 – Service de la dette nette.....	120
Tableau 42 – Sommaire des résultats	126
Tableau 43 – Dépenses des unités administratives selon les compétences.....	127

Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus	12
Graphique 2 – Répartition des dépenses.....	12
Graphique 3 – Droits sur mutations immobilières	33
Graphique 4 – Amendes et pénalités	34
Graphique 5 – Précipitations de neige	61
Graphique 6 – Prix unitaire annuel moyen du carburant.....	71
Graphique 7 – Quantités annuelles de carburant utilisé	71
Graphique 8 – Dépenses par objet.....	97
Graphique 9 – Régimes de retraite.....	101
Graphique 10 – Évolution de l’effectif	102
Graphique 11 – Répartition de l’effectif	102
Graphique 12 – Composition des investissements.....	112
Graphique 13 – Composition des investissements en infrastructure	112
Graphique 14 – Dette nette	117
Graphique 15 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal.....	119
Graphique 16 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales.....	119
Graphique 17 – Service de la dette nette.....	120
Graphique 18 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement	121
Graphique 19 – PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	122

RÉSULTATS 2017

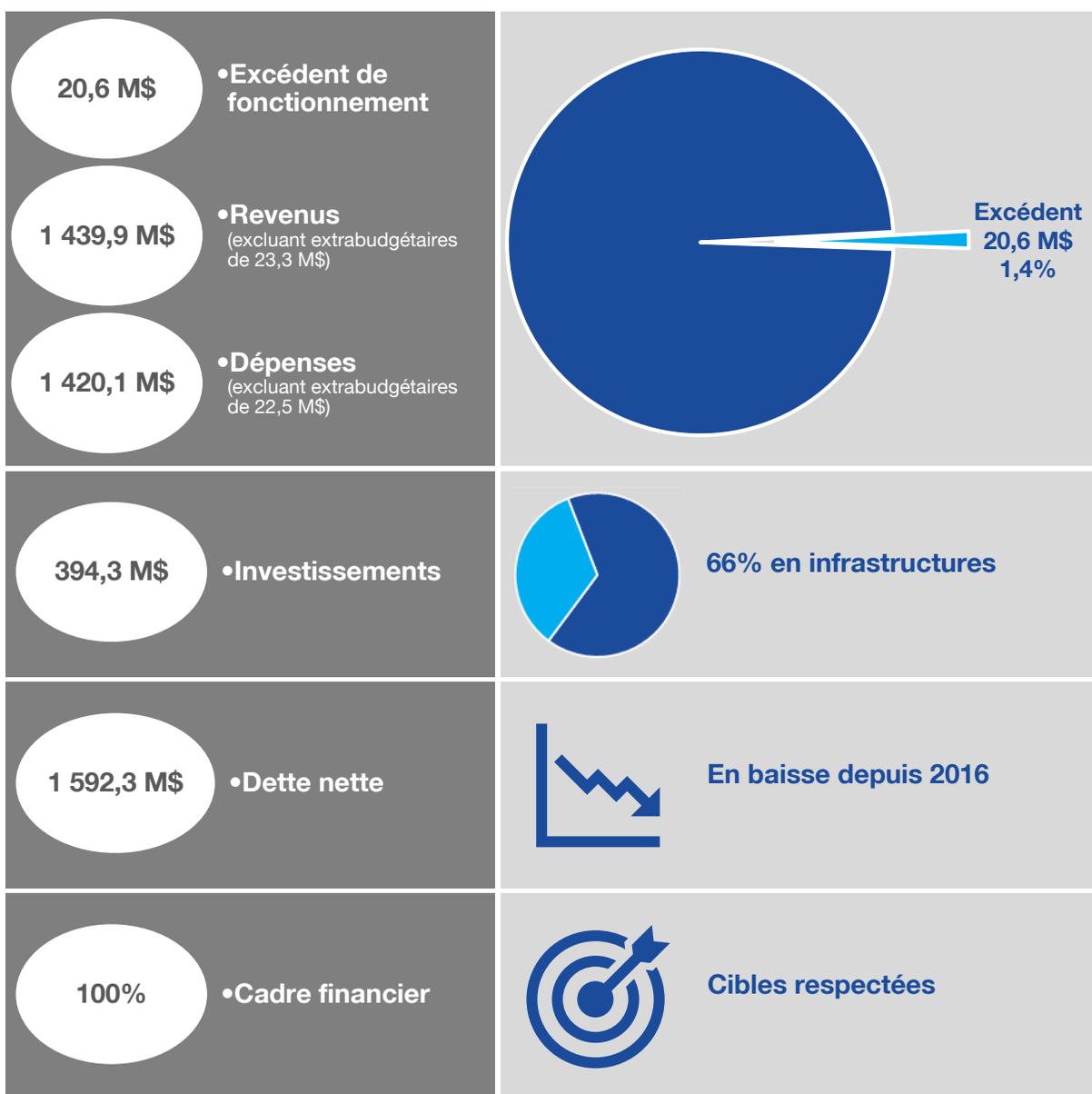
EN BREF



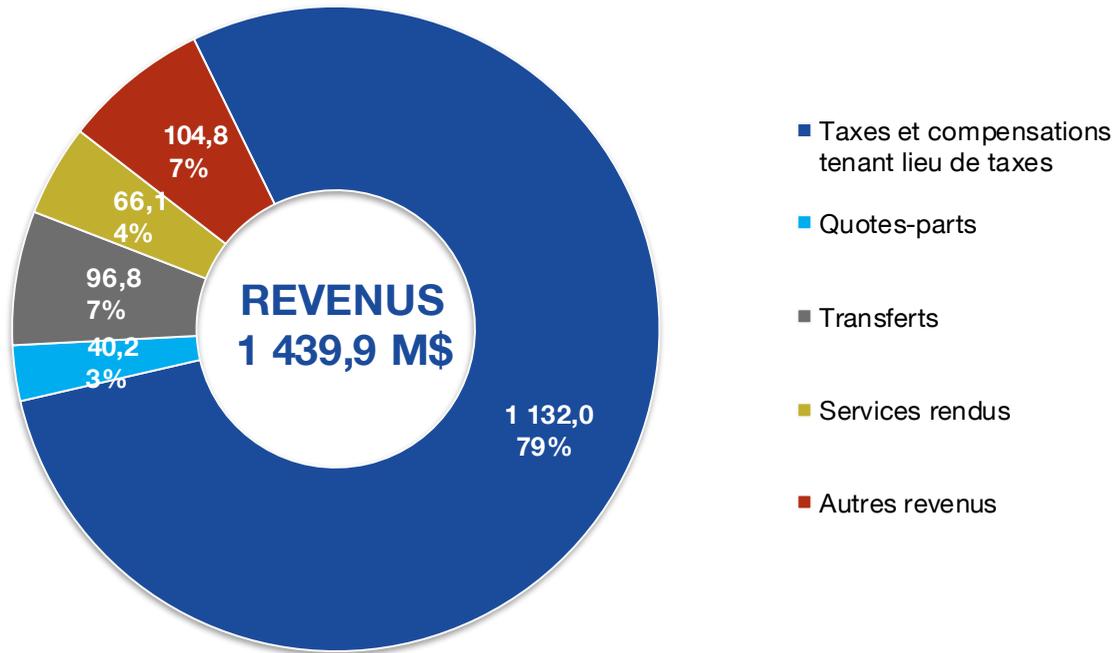
► REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

La reddition de comptes fait état des activités financières de fonctionnement, d'investissement et de financement de la Ville de Québec pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017. Elle démontre l'adéquation entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers. Elle présente les résultats de l'administration municipale selon sa structure organisationnelle, soit par unités administratives (services et arrondissements) ainsi que par postes budgétaires communs.

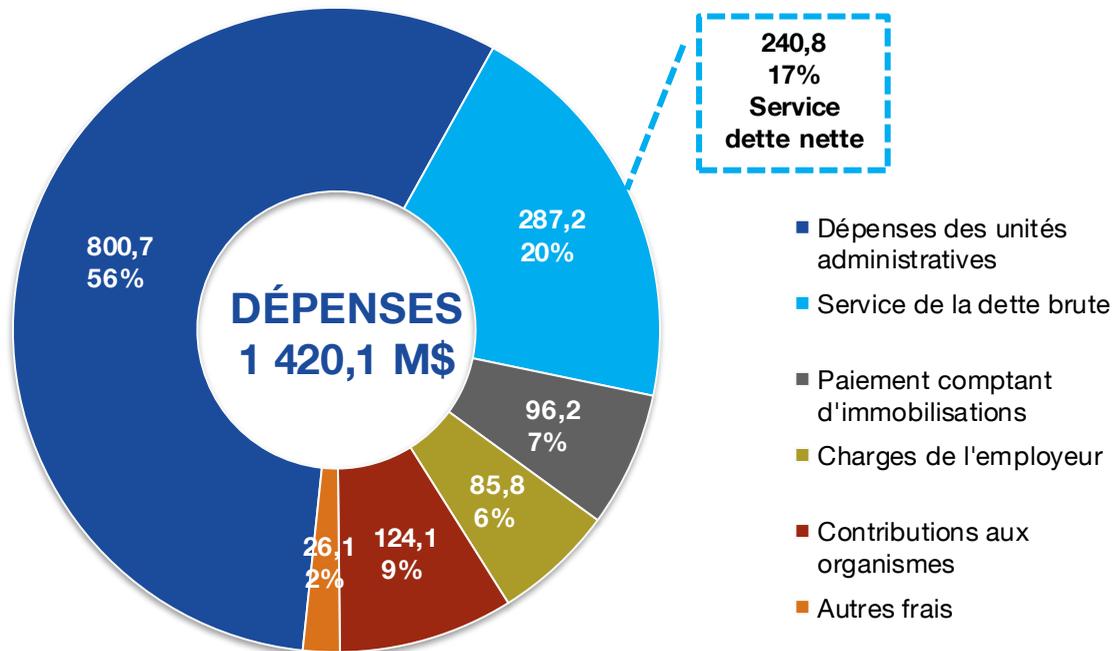
FAITS SAILLANTS



Graphique 1 – Provenance des revenus
(en millions de dollars)



Graphique 2 – Répartition des dépenses
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2017

La Ville a terminé son exercice financier 2017 avec un excédent des revenus sur les dépenses de **20,6 M\$**, représentant **1,4%** des revenus. Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de **1 439,9 M\$**, comparativement à des dépenses totales de **1 420,1 M\$**. Le budget initial adopté était de **1 419,4 M\$**.

Tableau 1 – Sommaire des résultats
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015* **	Réel 2016*	2017*	Budget 2017*	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
REVENUS							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 129,0	3,0	0,3%	100,3%
Quotes-parts	40,4	40,3	40,2	40,0	0,2	0,5%	100,5%
Transferts	89,0	108,1	96,8	97,2	-0,4	-0,4%	99,6%
Services rendus	60,6	62,1	66,1	61,1	5,0	8,1%	108,1%
Imposition de droits	35,0	37,0	39,9	36,8	3,1	8,4%	108,4%
Amendes et pénalités	20,4	20,2	19,9	21,4	-1,5	-7,0%	93,0%
Intérêts	10,8	12,8	15,7	10,4	5,3	51,0%	151,0%
Autres revenus	23,6	20,9	13,0	11,3	1,7	15,0%	115,0%
Affectations	11,3	4,8	16,3	12,2	4,1	33,6%	133,6%
Total Revenus	1 358,6	1 414,9	1 439,9	1 419,4	20,5	1,4%	101,4%
DÉPENSES							
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	82,3	87,6	83,6	92,0	8,4	9,1%	90,9%
Services de proximité	224,9	249,1	260,8	256,7	-4,1	-1,6%	101,6%
Soutien institutionnel	160,4	155,1	158,9	164,6	5,7	3,5%	96,5%
Qualité de vie urbaine	220,0	230,7	238,4	232,1	-6,3	-2,7%	102,7%
Eau et valorisation énergétique	<u>74,5</u>	<u>57,7</u>	<u>59,0</u>	<u>58,2</u>	<u>-0,8</u>	<u>-1,4%</u>	<u>101,4%</u>
Total dépenses des unités administratives	762,1	780,1	800,7	803,6	2,9	0,4%	99,6%
Dépenses de financement							
Service de la dette brute	270,3	280,7	287,2	289,4	2,2	0,8%	99,2%
Paiement comptant d'immobilisations	<u>63,7</u>	<u>77,8</u>	<u>96,2</u>	<u>96,2</u>	<u>0,0</u>	<u>0,0%</u>	<u>100,0%</u>
Total dépenses de financement	334,0	358,5	383,4	385,6	2,2	0,6%	99,4%
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	95,9	89,6	85,8	77,2	-8,6	-11,1%	111,1%
Contributions aux organismes	117,0	121,1	124,1	124,1	0,0	0,0%	100,0%
Autres frais	<u>32,3</u>	<u>27,0</u>	<u>26,1</u>	<u>28,9</u>	<u>2,8</u>	<u>9,7%</u>	<u>90,3%</u>
Total autres dépenses	245,2	237,7	236,0	230,2	-5,8	-2,5%	102,5%
Total dépenses	1 341,3	1 376,3	1 420,1	1 419,4	-0,7	0,0%	100,0%
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	17,3	38,6	19,8	0,0			
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	14,0	15,4	23,3	n/d			
Dépenses	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>	<u>n/d</u>			
Écart des revenus sur les dépenses	1,5	0,9	0,8	n/d			
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	18,8	39,5	20,6	0,0			

* Les résultats ont été redressés suivant les différentes réorganisations administratives. L'année 2015 est redressée, mais non comparable aux autres années. L'année 2016 a été redressée en partie afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières restructurations. Le budget 2017 est comparable aux résultats 2017.

** Résultats 2015 redressés afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionnée antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

ÉCARTS BUDGÉTAIRES EXCLUANT REVENUS ET DÉPENSES ÉQUIVALENTES	M\$
Écart des revenus favorable avant ajustements	20,5
Stratégie pour le développement économique	7,0
Subvention à titre de capitale nationale	-5,0
Affectation pour le remboursement du couloir	-11,9
Revenus de l'Office du tourisme de Québec	-1,9
Écart des revenus favorable après ajustements	8,7
Écart des dépenses défavorable avant ajustements	-0,7
Affectation de dépenses - Développement économique	-7,0
Affectation de dépenses - Réserve financière - Grands événements	5,0
Remboursement du couloir	11,9
Dépenses de l'Office du tourisme de Québec	1,9
Écart des dépenses favorable après ajustements	11,1
Écart des éléments extrabudgétaires	0,8
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	20,6

PRINCIPAUX écarts budgétaires

PRINCIPAUX ÉCARTS BUDGÉTAIRES DES REVENUS (excluant revenus ayant une dépense équivalente)*		
-8,0 M\$	D	Appropriation, à même l'excédent de fonctionnement non affecté, non requise
4,8 M\$	F	Intérêts sur placements
3,0 M\$	F	Taxes et compensation tenant lieu de taxes
1,9 M\$	F	Services rendus (excluant centre de tri)
1,8 M\$	F	Droits sur mutations immobilières
-1,5 M\$	D	Amendes et pénalités
1,4 M\$	F	Ventes d'actifs immobiliers et ventes à l'encan
1,3 M\$	F	Licences et permis
1,1 M\$	F	Centre de tri et gestion des matières résiduelles (transferts)
0,4 M\$	F	Contribution au service de la dette
2,5 M\$	F	Autres écarts budgétaires des revenus
8,7 M\$	F	Écart budgétaire total des revenus après ajustements

* F : écart favorable

D : écart défavorable

PRINCIPAUX ÉCARTS BUDGÉTAIRES DES DÉPENSES (excluant dépenses ayant un revenu équivalent)*		
3,3 M\$	F	Direction générale
2,8 M\$	F	Biens et services, provenant notamment de reports d'activités aux communications, de transferts budgétaires des finances, de la comptabilisation des projets du Fonds de développement des territoires et de la réalisation de travaux en régie au Vérificateur général
0,5 M\$	F	Mouvements de personnel
-4,1 M\$	D	Services de proximité
-10,1 M\$	D	Déneigement (sans utilisation de la réserve neige)
2,8 M\$	F	Aqueduc, égouts et voirie
0,9 M\$	F	Gestion du territoire
0,8 M\$	F	Activités culturelles et sportives
0,8 M\$	F	Relations et interactions avec les citoyens
0,5 M\$	F	Piscines, patinoires et parcs
0,2 M\$	F	Autres écarts budgétaires
5,7 M\$	F	Soutien institutionnel
3,3 M\$	F	Énergie
1,6 M\$	F	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,8 M\$	F	Biens et services, provenant notamment de compressions aux technologies de l'information et de l'optimisation d'activités aux équipements motorisés
-6,3 M\$	D	Qualité de vie urbaine
-5,0 M\$	D	Ressources supplémentaires requises suivant différents événements à la police et au commissariat aux incendies (D), application du schéma de couverture de risque à la protection contre l'incendie (D), ajustements requis aux avantages sociaux (D) et mouvements de personnel et délais de dotation de postes (F)
-1,3 M\$	D	Biens et services, provenant notamment de l'acquisition d'appareils de protection respiratoire (D) et de transferts budgétaires aux unités administratives pour la réalisation d'événements (F)
-0,8 M\$	D	Eau et valorisation énergétique
-0,9 M\$	D	Ressources supplémentaires, remplacements et bris à l'incinérateur et au traitement des eaux
0,2 M\$	F	Biens et services, provenant notamment de réorganisations, de quantités de produits chimiques requis inférieurs aux prévisions (matières résiduelles) et du report de travaux à la station de traitement des boues
-0,1 M\$	D	Énergie
2,2 M\$	F	Service de la dette brute
1,5 M\$	F	Frais de financement
0,7 M\$	F	Remboursement de capital
3,3 M\$	F	Charges de l'employeur (excluant la part comptabilisée dans les unités administratives)
6,6 M\$	F	Régimes de retraite
-3,3 M\$	D	Charges sociales et autres cotisations
7,8 M\$	F	Autres frais
5,0 M\$	F	Contingent (dépenses réalisées dans les unités administratives)
2,7 M\$	F	Ajustements de provisions
0,1 M\$	F	Autres écarts budgétaires
11,1 M\$	F	Écart budgétaire total des dépenses après ajustements

* F : écart favorable
D : écart défavorable

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

<p>394,3 M\$</p>	<p>• Investissements réalisés</p>		<p>50 % développement des actifs 50 % pérennité des actifs</p>
-------------------------	-----------------------------------	--	--



49,2 M\$		Réfection et réhabilitation des CHAUSSÉES et opération massive d' ASPHALTAGE
42,0 M\$		Réhabilitation et réfection de CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
17,4 M\$		TRAITEMENT DES EAUX¹
16,8 M\$		PROJETS TECHNOLOGIQUES amélioration quotidien des citoyens et performance organisationnelle
13,0 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
11,7 M\$		Acquisition de VÉHICULES MOTORISÉS
10,3 M\$		PLACE PUBLIQUE JEAN-BÉLIVEAU et PLACE DES CANOTIERS

¹ Équipements de traitement des eaux, système d'ozoneurs à l'usine de traitement des eaux de Sainte-Foy, réfection du poste de pompage Saint-Pascal et Limoilou, protection de la prise d'eau du Lac Saint-Charles et système de racleurs aux épaisseuriers à la station de traitement des eaux usées est

6,8 M\$		Réfection du CHEMIN DE LA CANARDIÈRE et réaménagement de l'AVENUE BLAISE-PASCAL
6,7 M\$		ARÉNA DES DEUX GLACES, ARÉNA PATRICK-POULIN, CENTRE SPORTIF MARCEL-BÉDARD et CENTRE DE GLACE
6,5 M\$		YWCA, CENTRE COMMUNAUTAIRE DU JARDIN et CENTRES COMMUNAUTAIRES, QUARTIERS MAIZERETS et SAINT-ROCH et DES CHUTES
6,4 M\$		INCINÉRATEUR et STATION DE TRAITEMENT DES BOUES
4,0 M\$		THÉÂTRE LE DIAMANT
3,4 M\$		ÉCOQUARTIERS d'Estimauville et Pointe-aux-Lièvres
1,6 M\$		MARCHÉ PUBLIC DE QUÉBEC
1,4 M\$		CENTRE DE BIOMÉTHANISATION
1,0 M\$		VISION DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
1,0 M\$		PALESTRES DE GYMNASTIQUE est et ouest
0,9 M\$		Ancien COUVENT DE BEAUPORT
0,5 M\$		PISCINE EXTÉRIEURE, SECTEUR LEBOURNEUF
0,3 M\$		BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY

PORTRAIT ÉCONOMIQUE



PORTRAIT ÉCONOMIQUE 2017

Ce portrait a été produit à partir du bulletin *Variations* publié trimestriellement sur le site Internet de la Ville de Québec. Il présente les principaux indicateurs économiques portant sur la ville de Québec et sa région. Située à la droite du titre de chaque section, une flèche vers le haut indique une hausse des indicateurs par rapport à l'année précédente et une flèche vers le bas signifie l'inverse.

Mises en chantier

Forte hausse (+ 25%) des **mises en chantier** en 2017 par rapport à 2016. Ce résultat est essentiellement dû à la hausse des mises en chantier de copropriétés (+ 320%) qui avait chuté de façon importante au cours des dernières années.

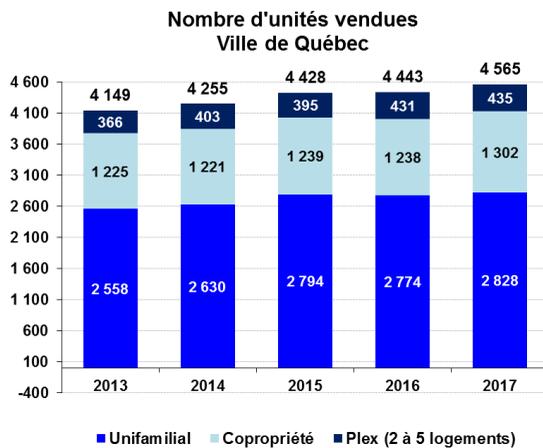
Nombre de mises en chantier - Ville de Québec			
Type	2015	2016	2017
Propriété*	514	620	532
Copropriété	468	256	1 078
Locatif	2 661	1 879	1 826
Total	3 643	2 755	3 436

Source : SCHL

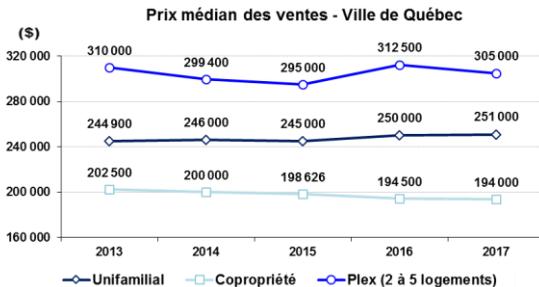
* Propriété regroupe les maisons individuelles, jumelées et en rangée

Marché de la revente : Nombre et prix

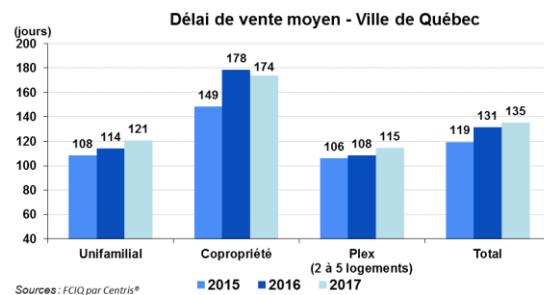
Faible hausse (+ 3%) du **nombre de ventes** d'unités résidentielles en 2017 par rapport à l'année précédente avec une hausse des ventes de copropriétés (+ 5%) et une baisse des ventes d'unités unifamiliales (- 2%) et de plex (- 1%).



Faible hausse du **prix de vente médian** des résidences unifamiliales (+ 0,4%) entre 2016 et 2017, mais baisse du prix médian des copropriétés (- 0,3%) et des plex (- 9%).



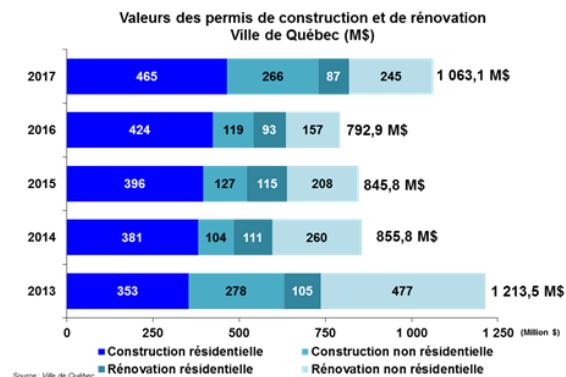
Hausse (de 131 à 135 jours) du **délaï de vente moyen** entre 2016 et 2017 en raison des hausses du délaï de vente des résidences unifamiliales (de 114 à 121 jours) et des plex (de 108 à 115 jours). On note cependant une baisse du délaï de vente des copropriétés (de 178 à 174 jours).



Sources : FCIQ, par Centris®

Permis de construction et de rénovation

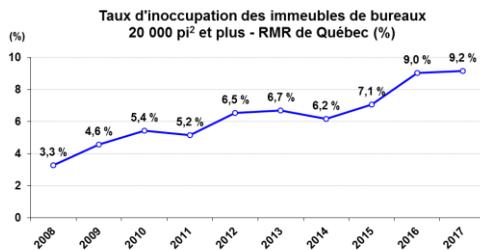
La valeur des **permis délivrés** par la Ville de Québec en 2017 atteint plus de 1 063 M\$. Il s'agit du montant le plus élevé depuis 2013 et la première fois que la valeur des permis dépasse un milliard \$ depuis quatre ans.



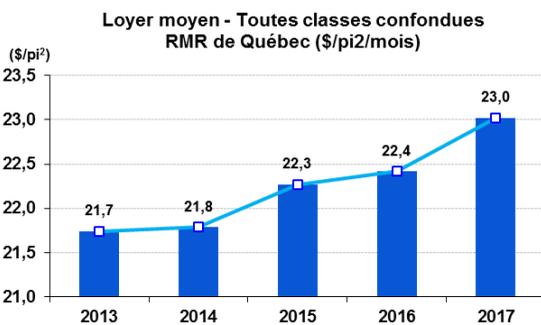
Source : Ville de Québec

Immeubles de bureaux

Hausse (de 9,0% à 9,2%) du **taux d'inoccupation** des immeubles de bureaux en 2017 par rapport 2016.



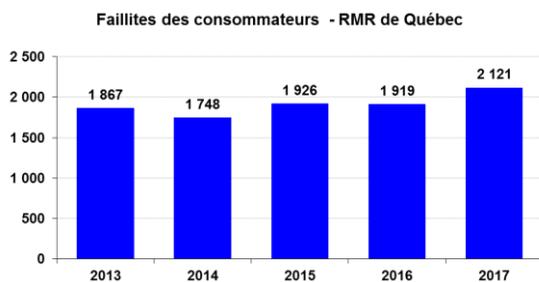
Hausse (+ 60 ¢/pi²) du **loyer brut moyen** du bureau entre 2016 et 2017. Le loyer atteint 23 \$/pi².



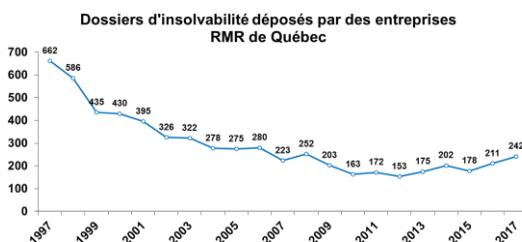
Source : Groupe Altus Québec

Faillites

Hausse (+ 11%) du **nombre de faillites personnelles** en 2017 par rapport 2016.



Hausse (de 211 à 242) du **nombre de dossiers d'insolvabilité d'entreprises** entre 2016 et 2017.

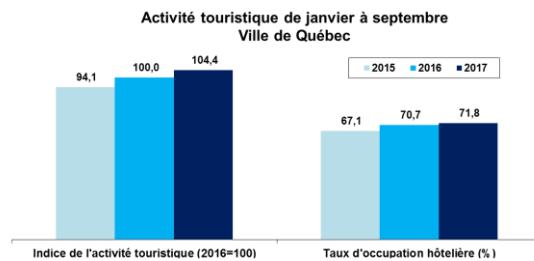


Source : Bureau du surintendant des faillites

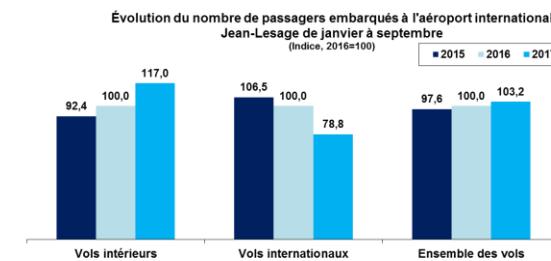
Secteur touristique

Hausse (+ 5%) de l'**activité touristique** en 2017 par rapport à 2016 selon l'indice qui regroupe l'hôtellerie, les attraits touristiques, la restauration et le commerce de détail.

Hausse (+ 4%) du **taux d'occupation hôtelier** entre 2016 et 2017. Le taux atteint près de 72%.



Hausse (+ 3%) du **nombre total de passagers** à l'Aéroport international Jean-Lesage en 2017 par rapport à 2016 en raison de la forte croissance (+ 17%) du nombre de **passagers des vols intérieurs**, et ce, malgré la forte baisse (- 21%) de **passagers des vols internationaux**.



Source : Office du tourisme de Québec

Marché de l'emploi

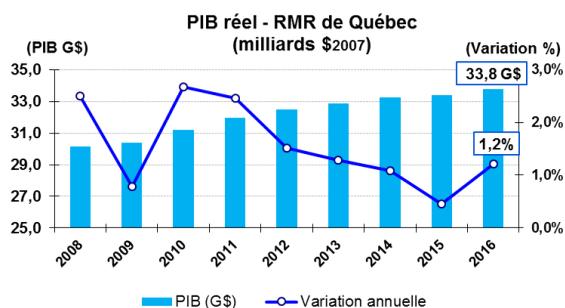
Hausse notable (+ 4 300) en 2017 du **nombre d'emplois** dans la RMR de Québec par rapport à l'année précédente.

Baisse (- 0,1%) du **taux de chômage** qui passe de 4,6% à 4,2% entre 2016 et 2017.

RMR de Québec	2015	2016	2017	2017/2016
Population active	463 600	459 300	461 000	+0,4%
Emplois	442 300	438 500	442 800	+1,0%
Chômeurs	22 200	21 000	19 300	-8,1%
Taux de chômage	4,7%	4,6%	4,2%	-0,4%
Taux d'activité	69,3%	68,0%	67,9%	-0,1%
Taux d'emploi	66,0%	64,9%	65,1%	+0,2%

Produit intérieur brut ↑

Hausse (+ 1,2%) du produit intérieur brut réel en 2017 par rapport à 2016. Le PIB réel atteint près de 34 milliards \$.

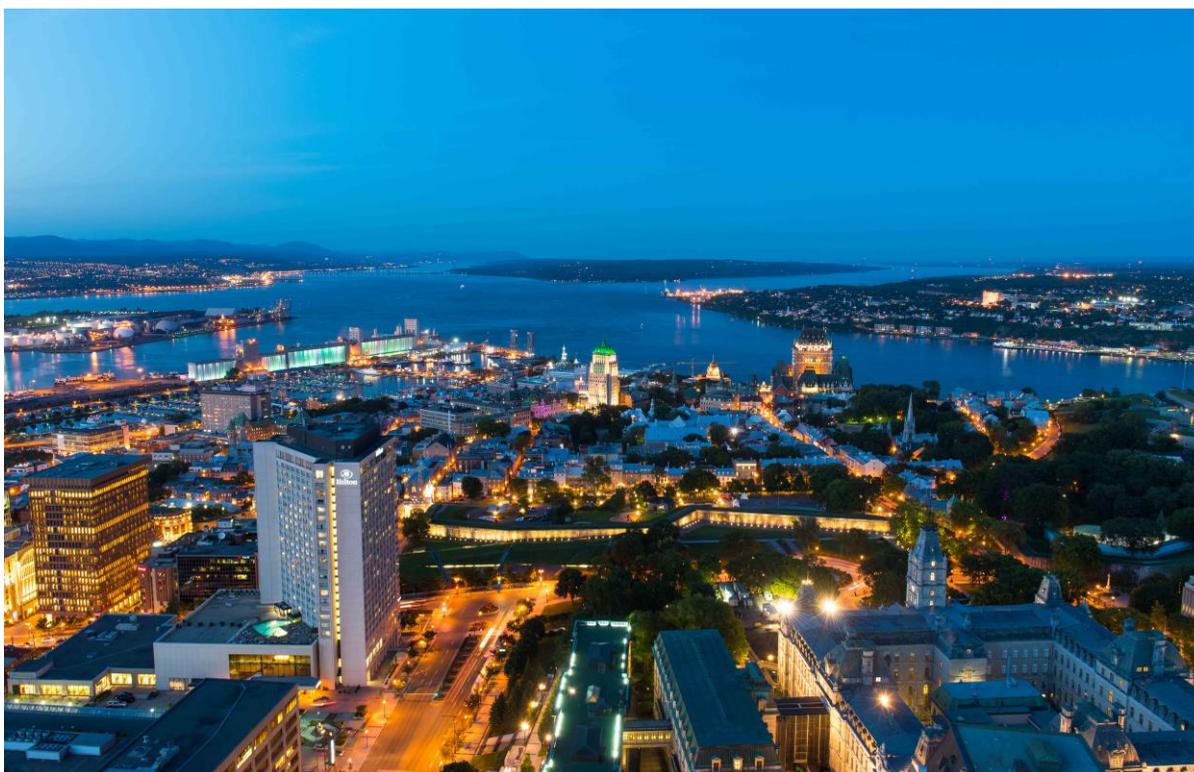


Source : Conference Board du Canada

Autres données financières

Indicateurs	2015	2016	2017	2017/2016
Taux d'escompte	0,88%	0,75%	0,96%	+0,21%
Taux hypothécaire (taux fixe 5 ans)	4,67%	4,66%	4,78%	+0,12%
Taux de change (1\$CDA = X ¢US)	0,78\$	0,75\$	0,77\$	0,02\$
Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	124,7	125,5	126,8	1,1%

Sources : Banque du Canada, Statistique Canada, Institut de la Statistique du Québec



RÉSULTATS 2017

FONCTIONNEMENT



► SOMMAIRE DES RÉSULTATS

La Ville a terminé son exercice financier 2017 avec un excédent des revenus sur les dépenses de 20,6 M\$. Les résultats financiers, excluant les éléments extrabudgétaires, indiquent des revenus totaux de 1 439,9 M\$, comparativement à des dépenses totales de 1 420,1 M\$. Le budget initial adopté était de 1 419,4 M\$.

ANALYSE DES REVENUS

Les revenus de 2017 s'élèvent à 1 439,9 M\$, soit un écart favorable de 20,5 M\$ (1,4%), par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 2 – Revenus
(en millions de dollars)

REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 129,0	3,0	0,3%	100,3%
Quotes-parts	40,4	40,3	40,2	40,0	0,2	0,5%	100,5%
Transferts	89,0	108,1	96,8	97,2	-0,4	-0,4%	99,6%
Services rendus	60,6	62,1	66,1	61,1	5,0	8,1%	108,1%
Imposition de droits	35,0	37,0	39,9	36,8	3,1	8,4%	108,4%
Amendes et pénalités	20,4	20,2	19,9	21,4	-1,5	-7,0%	93,0%
Intérêts	10,8	12,8	15,7	10,4	5,3	51,0%	151,0%
Autres revenus	23,6	20,9	13,0	11,3	1,7	15,0%	115,0%
Affectations	11,3	4,8	16,3	12,2	4,1	33,6%	133,6%
Total Revenus	1 358,6	1 414,9	1 439,9	1 419,4	20,5	1,4%	101,4%

L'analyse détaillée des revenus est présentée dans les points suivants.

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification choisis. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égouts, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

RÉSULTATS

Les revenus de taxes et compensations tenant lieu de taxes 2017 atteignent 1 132,0 M\$, soit un écart favorable de 3,0 M\$ (0,3%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 3 – Revenus de Taxes et compensations tenant lieu de taxes

(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
	2015	2016	2017			
Taxes foncières générales	800,2	837,7	856,1	850,4	5,7	0,7%
Gestion de l'eau potable et des eaux usées	99,0	101,0	103,6	103,9	-0,3	-0,3%
Gestion des matières résiduelles	63,6	65,1	65,4	66,1	-0,7	-1,1%
Gouvernement du Québec et ses entreprises	33,0	31,9	32,4	33,3	-0,9	-2,7%
Réseaux de la santé et de l'éducation	47,0	48,0	49,1	49,2	-0,1	-0,2%
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17,4	17,7	17,6	18,2	-0,6	-3,3%
Centres d'urgence 911	2,8	2,5	3,1	3,2	-0,1	-3,1%
Autres	4,5	4,8	4,7	4,7	0,0	0,0%
Total Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 067,5	1 108,7	1 132,0	1 129,0	3,0	0,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,7 F Taxes foncières générales	
5,3 F	Progression plus importante de 0,7 % des taxes foncières générales découlant de la mise à jour du rôle d'évaluation et des contestations d'évaluation, par rapport aux hypothèses utilisées lors de l'évaluation du budget
0,4 F	Revenus provenant d'immeubles auparavant occupés par le gouvernement du Canada
-0,3 D Gestion de l'eau potable et des eaux usées	
-1,0 D	Tarififications relatives à la consommation déterminée à l'aide d'un compteur inférieures aux montants prévus au budget
0,7 F	Tarififications imposées sur la valeur des immeubles non résidentiels supérieures aux prévisions budgétaires suivant la progression plus importante des taxes découlant de la mise à jour du rôle d'évaluation
-0,7 D Gestion des matières résiduelles	
-0,7 D	Tarififications pour la gestion des matières résiduelles des immeubles non résidentiels inférieures aux montants prévus au budget
-0,9 D Gouvernement du Québec et ses entreprises	
-0,6 D	Baisse de la valeur au rôle d'évaluation plus importante qu'anticipée pour un immeuble du gouvernement du Québec
-0,3 D	Autres revenus inférieurs aux prévisions
-0,1 D Réseaux de la santé et de l'éducation	
-0,1 D	Divers écarts
-0,6 D Gouvernement du Canada et ses entreprises	
-0,4 D	Revenus provenant d'immeubles auparavant occupés par le gouvernement du Canada maintenant considérés dans les taxes foncières générales
-0,2 D	Autres revenus inférieurs aux prévisions
-0,1 D Centres d'urgence 911	
-0,1 D	Divers écarts
3,0 F Total Taxes et compensations tenant lieu de taxes	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération.



RÉSULTATS

Les revenus provenant des quotes-parts atteignent 40,2 M\$, soit un écart favorable de 0,2 M\$ (0,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 4 – Revenus de Quotes-parts
(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
	2015	2016	2017			
L'Ancienne-Lorette	15,7	15,4	15,2	15,1	0,1	0,7%
Saint-Augustin-de-Desmaures	24,7	24,9	25,0	24,9	0,1	0,4%
Total Quotes-parts	40,4	40,3	40,2	40,0	0,2	0,5%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,2 F Quotes-parts	
	0,2 F Contributions supplémentaires des municipalités reconstituées par le financement du déficit accumulé d'agglomération au 31 décembre 2015, soit de 82 413 \$ pour L'Ancienne-Lorette et de 130 633 \$ pour Saint-Augustin-de-Desmaures (contribution équivalente aux dépenses)
0,2 F Total Quotes-parts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

TRANSFERTS



Les revenus de transfert représentent des sommes reçues d'un gouvernement pour lesquelles ce dernier ne reçoit aucun bien ou service en contrepartie, ou ne prévoit pas être remboursé ultérieurement.

RÉSULTATS

Les revenus de transfert atteignent 96,8 M\$, soit un écart défavorable de -0,4 M\$ (-0,4%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 5 – Revenus de Transferts
(en millions de dollars)

TRANSFERTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget	
	2015	2016	2017			
Contribution au service de la dette	36,9	44,0	43,2	42,8	0,4	0,9%
Subvention à titre de capitale nationale	16,2	26,2	21,2	16,2	5,0	30,9%
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	5,0	-0,2	-4,0%
Gestion des matières résiduelles	13,4	13,0	11,6	13,6	-2,0	-14,7%
Stratégie pour le développement économique	7,0	7,0	0,0	7,0	-7,0	-100,0%
Office du tourisme de Québec	10,3	11,6	15,6	12,0	3,6	30,0%
Autres	0,4	1,5	0,4	0,6	-0,2	-33,3%
Total Transferts	89,0	108,1	96,8	97,2	-0,4	-0,4%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,4 F Contribution au service de la dette	
	0,4 F Remboursements supérieurs aux prévisions du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
5,0 F Subvention à titre de capitale nationale	
	5,0 F Confirmation, après l'adoption du budget, d'une subvention du gouvernement du Québec pour le financement des grands événements (affectation équivalente est constatée aux dépenses)
-0,2 D Droits sur les divertissements	
	-0,2 D Divers écarts
-2,0 D Gestion des matières résiduelles	
	-2,2 D Revenus de compensations pour la collecte sélective des matières recyclables inférieurs aux prévisions suivant notamment l'augmentation des revenus provenant du centre de tri
	0,2 F Revenus provenant des redevances pour l'élimination des matières résiduelles supérieurs aux prévisions
-7,0 D Stratégie pour le développement économique	
	-7,0 D Création prévue du Fonds de la Capitale nationale par le gouvernement du Québec entraînant le transfert de la subvention pour la stratégie de développement économique au Secrétariat à la Capitale-Nationale (diminution de dépenses équivalente)
3,6 F Office du tourisme de Québec	
	3,1 F Revenus provenant de la taxe sur l'hébergement supérieurs aux prévisions suivant l'excellente année touristique à Québec
	0,3 F Revenus de subventions supplémentaires à la suite d'une nouvelle entente conclue avec le Secrétariat de la Capitale-Nationale
	0,2 F Divers écarts
-0,2 D Autres	
	-0,2 D Divers écarts
-0,4 D Total Transferts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus engendrés par des services que la Ville rend à d'autres organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique), aux citoyens (ex. : loisirs, culture, compteurs de stationnement) ou aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur de l'incinérateur).



RÉSULTATS

Les revenus de services rendus se chiffrent à 66,1 M\$, soit un écart favorable de 5,0 M\$ (8,1%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 6 – Revenus de Services rendus
(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget	
	2015	2016	2017			
Autres organismes municipaux	5,1	4,1	4,3	4,2	0,1	2,4%
Office du tourisme	3,3	1,6	1,1	2,8	-1,7	-60,7%
Stationnements	11,2	13,0	12,9	12,2	0,7	5,7%
Vente de vapeur de l'incinérateur	3,1	3,4	4,2	3,6	0,6	16,7%
ExpoCité	12,9	6,1	5,9	5,8	0,1	1,7%
Gestion du Centre Vidéotron	2,0	4,6	4,5	4,5	0,0	0,0%
Loisirs et culture	6,9	7,3	7,2	6,6	0,6	9,1%
Loyers	2,3	2,1	1,9	1,7	0,2	11,8%
Centre de tri	0,0	6,0	8,3	5,2	3,1	59,6%
Autres *	13,8	13,9	15,8	14,5	1,3	8,7%
Total Services rendus	60,6	62,1	66,1	61,1	5,0	8,1%

* Inclut les salaires recouvrés de tiers.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,1 F Autres organismes municipaux	
0,1 F Divers écarts	
-1,7 D Office du tourisme	
-2,6 D Affectation aux revenus reportés de l'excédent des revenus sur les dépenses provenant des fonds autofinancés de l'OTQ	
0,8 F Revenus provenant de mandats de mise en marché à l'extérieur de la province de Québec par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec (dépenses en contrepartie)	
0,1 F Autres revenus supérieurs aux prévisions	
0,7 F Stationnements	
1,0 F Revenus provenant des bornes de stationnement ainsi que des stationnements gérés par la Société Parc-Auto du Québec supérieurs aux prévisions suivant une hausse d'achalandage	
-0,2 D Revenus provenant des permis de stationnement inférieurs aux prévisions	
-0,1 D Divers écarts	

0,6 F Vente de vapeur de l'incinérateur

0,6 F Revenus provenant de la vente de vapeur supérieurs aux prévisions à la suite de l'obtention d'un nouveau contrat et de l'augmentation des quantités vendues

0,1 F ExpoCité

0,1 F Divers écarts

0,6 F Loisirs et culture

0,6 F Revenus supérieurs aux prévisions

0,2 F Loyers

0,2 F Revenus supérieurs aux prévisions

3,1 F Centre de tri

3,1 F Hausse des prix des matières recyclables sur les marchés internationaux et augmentation des quantités de matières recyclables traitées

1,3 F Autres

0,7 F Revenus non prévus provenant du service de police, dont le prêt de ressources au ministère de la Sécurité publique du Québec

0,6 F Revenus provenant de l'opération des dépôts à neige supérieurs aux prévisions en raison de l'augmentation des tarifs et du volume de neige reçu

5,0 F Total Services rendus

* F : écart favorable
D : écart défavorable

IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

RÉSULTATS

Les revenus d'imposition de droits totalisent 39,9 M\$, soit un écart favorable de 3,1 M\$ (8,4%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 7 – Revenus d'Imposition de droits
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget	
	2015	2016	2017			
Droits sur mutations immobilières	29,4	30,3	32,3	30,5	1,8	5,9%
Licences et permis	5,6	6,7	7,6	6,3	1,3	20,6%
Total Imposition de droits	35,0	37,0	39,9	36,8	3,1	8,4%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,8 F Droits sur mutations immobilières	
	1,8 F Revenus supérieurs aux prévisions budgétaires qui étaient basés sur les résultats des années antérieures Augmentation de 1,0% du nombre de transactions traitées (11 704 en 2017 versus 11 596 transactions en 2016)
1,3 F Licences et permis	
	1,4 F Revenus provenant des permis de construction supérieurs aux prévisions -0,3 D Revenus des licences canines inférieurs aux prévisions 0,2 F Divers écarts
3,1 F Total Imposition de droits	

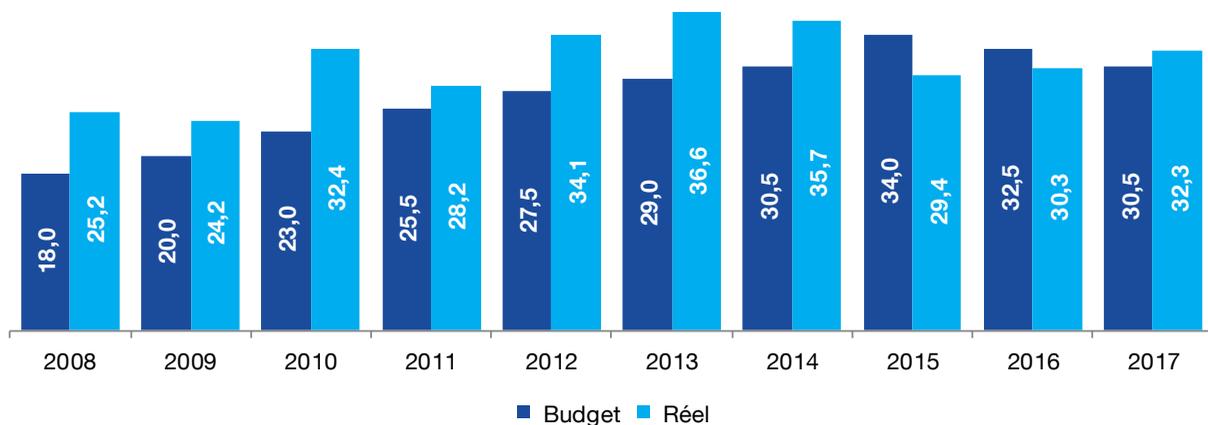
* F : écart favorable

D : écart défavorable

Droits sur mutations immobilières

Les revenus de droits sur mutations immobilières atteignent 32,3 M\$, soit un écart favorable de 1,8 M\$ (5,9%) avec les prévisions budgétaires.

Graphique 3 – Droits sur mutations immobilières
(en millions de dollars)



AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d'amendes et de pénalités sont générés par l'émission des constats d'infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



RÉSULTATS

Les revenus d'amendes et de pénalités totalisent 19,9 M\$, soit un écart défavorable de -1,5 M\$ (-7,0%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 8 – Revenus d'Amendes et pénalités
(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
Amendes et pénalités	20,4	20,2	19,9	21,4	-1,5	-7,0%
Total Amendes et pénalités	20,4	20,2	19,9	21,4	-1,5	-7,0%

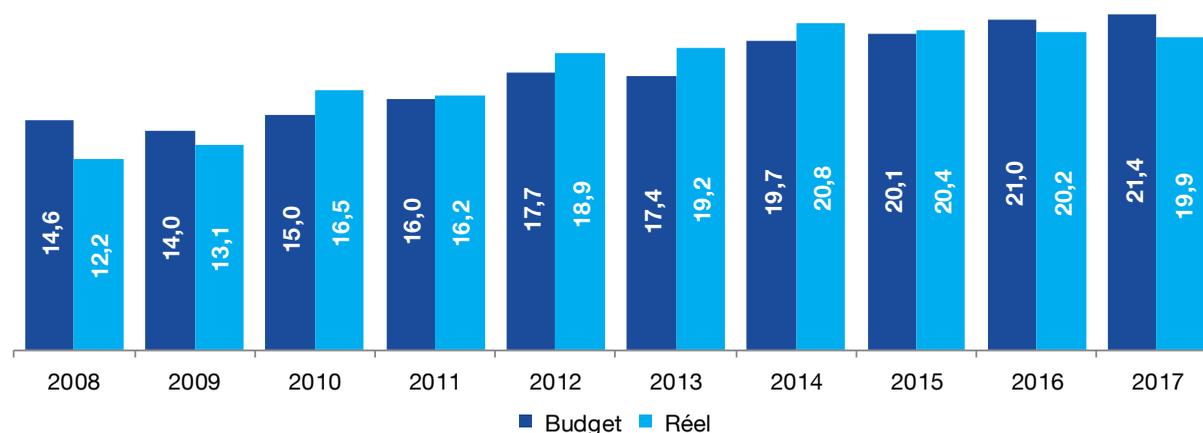
ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-1,5 D Amendes et pénalités	-1,5 D Diminution de 3,3% des constats émis en 2017, par le Service de police et par les agents de stationnement, par rapport à l'année précédente Malgré la baisse de constats d'infractions, le SPVQ s'acquitte de sa mission en sécurité publique en tenant compte de divers facteurs. Les assignations sont faites en fonction des priorités à couvrir durant chaque quart de travail et des effectifs disponibles. La sécurité routière est l'une d'elle, le SPVQ s'assure que les zones les plus à risque soient patrouillées adéquatement et en fonction des plans de patrouille établis.
-1,5 D Total Amendes et pénalités	

* F : écart favorable
D : écart défavorable

Graphique 4 – Amendes et pénalités
(en millions de dollars)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arrrages sur les sommes dues à la Ville.

RÉSULTATS

Les revenus d'intérêts ont atteint 15,7 M\$, soit un écart favorable de 5,3 M\$ (51,0%) par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 9 – Revenus d'Intérêts

(en millions de dollars)

INTÉRÊTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
Intérêts sur placements	4,4	6,5	9,8	5,0	4,8	96,0%
Intérêts sur débiteurs	6,4	6,3	5,9	5,4	0,5	9,3%
Total Intérêts	10,8	12,8	15,7	10,4	5,3	51,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
4,8 F Intérêts sur placements	4,8 F Revenus provenant des intérêts sur placements supérieurs aux prévisions suivant l'optimisation de la stratégie de placement de l'encaisse La hausse du taux directeur de la Banque du Canada contribue également à l'augmentation des revenus
0,5 F Intérêts sur débiteurs	0,5 F Résultats supérieurs aux prévisions
5,3 F Total Intérêts	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

AUTRES REVENUS

Ces revenus comprennent, entre autres, les revenus résultant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville.



RÉSULTATS

Les autres revenus atteignent 13,0 M\$, soit un écart favorable de 1,7 M\$ (15,0%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 10 – Autres revenus

(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
Autres revenus	23,6	20,9	13,0	11,3	1,7	15,0%
Total Autres revenus	23,6	20,9	13,0	11,3	1,7	15,0%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
1,7 F Autres revenus	
	0,8 F Revenus nets découlant de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville supérieurs aux prévisions
	0,6 F Ventes à l'encan supérieures aux prévisions
	0,3 F Encaissement de divers montants non prévus au budget
1,7 F Total Autres revenus	

* F : écart favorable
D : écart défavorable

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

RÉSULTATS

Les revenus d'affectation s'élèvent à 16,3 M\$, soit un écart favorable de 4,1 M\$ (33,6%) en regard des prévisions budgétaires.

Tableau 11 – Revenus d'Affectations
(en millions de dollars)

AFFECTATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget	
Affectation du surplus accumulé	10,0	0,0	11,9	8,0	3,9	48,8%
Réserve neige	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0	-
Autres affectations	1,3	3,9	4,4	4,2	0,2	4,8%
Total Affectations	11,3	4,8	16,3	12,2	4,1	33,6%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
3,9 F Affectation du surplus accumulé	
	11,9 F Utilisation du surplus non affecté afin de rembourser plus rapidement la mesure fiscale d'allègement mise en place à la suite des pertes actuarielles constatées lors de la crise financière 2008 (couloir) (dépense en contrepartie)
	-8,0 D Appropriation à même l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget, mais finalement non requise
0,2 F Autres affectations	
	0,2 F Divers écarts
4,1 F Total Affectations	

* F : écart favorable
D : écart défavorable

ANALYSE DES DÉPENSES

Les dépenses de 2017 s'élèvent à 1 420,1 M\$, affichant un écart défavorable de -0,7 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires.

Tableau 12 – Dépenses
(en millions de dollars)

DÉPENSES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017*	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015**	2016*	2017*				
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	82,3	87,6	83,6	92,0	8,4	9,1%	90,9%
Services de proximité	224,9	249,1	260,8	256,7	-4,1	-1,6%	101,6%
Soutien institutionnel	160,4	155,1	158,9	164,6	5,7	3,5%	96,5%
Qualité de vie urbaine	220,0	230,7	238,4	232,1	-6,3	-2,7%	102,7%
Eau et valorisation énergétique	74,5	57,7	59,0	58,2	-0,8	-1,4%	101,4%
Total dépenses des unités administratives	762,1	780,1	800,7	803,6	2,9	0,4%	99,6%
Dépenses de financement							
Service de la dette brute	270,3	280,7	287,2	289,4	2,2	0,8%	99,2%
Paiement comptant d'immobilisations	63,7	77,8	96,2	96,2	0,0	0,0%	100,0%
Total dépenses de financement	334,0	358,5	383,4	385,6	2,2	0,6%	99,4%
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	95,9	89,6	85,8	77,2	-8,6	-11,1%	111,1%
Contributions aux organismes	117,0	121,1	124,1	124,1	0,0	0,0%	100,0%
Autres frais	32,3	27,0	26,1	28,9	2,8	9,7%	90,3%
Total autres dépenses	245,2	237,7	236,0	230,2	-5,8	-2,5%	102,5%
Total dépenses	1 341,3	1 376,3	1 420,1	1 419,4	-0,7	0,0%	100,0%

* Les résultats ont été redressés suivant les différentes réorganisations administratives. L'année 2015 est redressée, mais non comparable aux autres années. L'année 2016 a été redressée en partie afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières restructurations. Le budget 2017 est comparable aux résultats 2017.

** Résultats 2015 redressés afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionnée antérieurement pour 5,1 M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7 M\$ à 18,8 M\$.

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les dépenses encourues par les unités administratives totalisent 800,7 M\$, soit un écart favorable de 2,9 M\$ (0,4%) avec les prévisions budgétaires. En excluant les dépenses ayant un revenus équivalent l'écart est de -2,2 M\$ défavorable. Les dépenses des unités administratives sont en croissance de 2,6% par rapport à l'année précédente.

D'importants changements organisationnels sont en cours à la Ville, notamment avec l'adoption d'une structure et d'un modèle de gestion transversal et collaboratif applicable à

l'échelle de la Ville et le renforcement de la culture de gestion basée sur l'amélioration continue. Ces réorganisations administratives sont reflétées dans les résultats des années antérieures. Toutefois ces résultats ne sont pas tous comparables entre eux. L'année 2015 est redressée, mais non comparable aux autres années. L'année 2016 a été redressée en partie afin de refléter le plus fidèlement possible les dernières restructurations. Le budget et les résultats 2017 sont comparables entre eux.



DIRECTION GÉNÉRALE

Elle regroupe un ensemble de centres de responsabilités relatifs à l'administration générale et à la gestion de la Ville.



DGA SERVICES DE PROXIMITÉ

Elle réunit les responsabilités associées aux services de proximité, notamment dispensés par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville. Ils se distinguent par leur environnement et leurs caractéristiques sociodémographiques et proposent un éventail de services directs à la population. Elle s'assure également de l'élaboration des politiques, des plans et des programmes de loisir, de sport et de vie communautaire, de même que de l'identification, de la définition et de la réalisation des projets d'infrastructures associés aux réseaux. Enfin, elle inclut la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et des grands mécanismes de participation publique.



DGA QUALITÉ DE VIE URBAINE

Elle comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens. Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales et à la réalisation des grands événements. De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété et exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.



DGA SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL

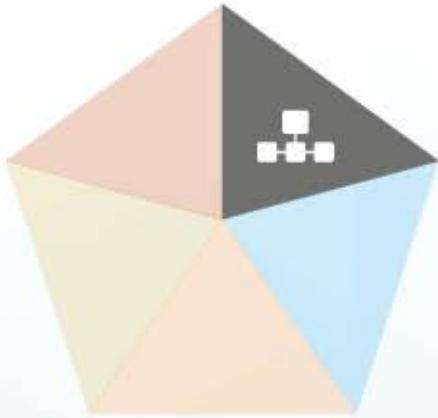
Elle rassemble les spécialistes capables d'apporter le soutien nécessaire aux différentes unités administratives de l'organisation dans la réalisation de leurs mandats.



DGA EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Elle regroupe la partie industrielle de la ville de Québec. Elle est responsable des opérations des usines et des réseaux des eaux potables et usées ainsi que des différents programmes qui y sont associés. De plus, elle s'occupe de la gestion de l'incinérateur, du centre de tri, du site d'enfouissement et de la Cité Verte.





1-877-975-2739
**DIRECTION
GÉNÉRALE**

DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale regroupe un ensemble de centres de responsabilités relatifs à l'administration générale et à la gestion de la Ville.



CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, crée les différents services et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches qu'a à accomplir le directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement, à l'exception du Vérificateur général et du bureau de l'Ombudsman, ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale.

Il a autorité sur tous les autres fonctionnaires et employés de la municipalité. À l'égard d'un fonctionnaire ou d'un employé dont les fonctions sont prévues par loi, l'autorité du directeur général n'est exercée que dans le cadre de son rôle de gestionnaire des ressources humaines, matérielles et financières de la municipalité et ne peut avoir pour effet d'entraver l'exercice des fonctions prévues par la loi pour ces personnes.

Sept unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service des stratégies institutionnelles et des relations intergouvernementales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service des communications, le Service du développement économique et des grands projets, ExpoCité et l'Office du tourisme de Québec.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou des autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services et la diffusion de l'information.

STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES ET RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Le service soutient l'organisation en matière de vision stratégique et d'amélioration continue.

Il alimente les décideurs par des activités de veille stratégique sur les tendances et les meilleures pratiques, par des indices de mesure de gestion et de l'étalonnage avec des organisations comparables.

Il assure l'élaboration des stratégies de déploiement et de vigie de la démarche d'amélioration continue au sein de la Ville et la coordination des projets ayant un impact structurant pour

l'organisation. Il analyse différents résultats en matière de performance et de recherche des opportunités, et il effectue le suivi des projets d'amélioration tant sectoriels que transversaux.

Il assure la vigie et l'analyse des enjeux et fait des recommandations sur les opportunités qui s'en dégagent en matière de relations avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La structure administrative prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procède à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations reliées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance. Il vérifie les comptes et les affaires de la Ville et des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50% des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50% des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité exécutif et avec l'accord du conseil municipal.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le service voit à l'administration de la paie, des programmes de régimes de retraite, au renouvellement et à l'application des conventions collectives. Il élabore et met en oeuvre un plan intégré de recrutement, de dotation et de gestion des ressources humaines en vue, entre autres, de favoriser le développement des compétences des individus dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services. Il fournit à ses différentes clientèles les conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, d'organisation, de développement organisationnel, de relations de travail, de présence au travail, de santé et sécurité, etc.

FINANCES

Le service élabore et met en oeuvre des stratégies financières et comptables, pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le tout en conformité avec les lois et les règles en vigueur.

Il développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice quotidien de ses activités et dans sa gestion de la performance.

Il fournit, vulgarise et standardise les informations financières. Il s'assure que ces informations soient transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

COMMUNICATIONS

Responsable de la communication institutionnelle et éditeur officiel de toutes les plateformes, le service planifie, coordonne, réalise et évalue les programmes d'information et de promotion de la Ville, en concertation avec ses partenaires.

En s'appuyant sur l'expertise de son personnel et en utilisant de façon stratégique et innovante les moyens à sa disposition, le service assure la cohérence et la coordination de l'ensemble des activités de communication interne et externe de la Ville, répond aux demandes des médias, développe une image attrayante et performante de la Ville en plus d'en assurer le rayonnement aux plans local, national et international. Enfin, il contribue à la mobilisation du personnel municipal par son approche dynamique et créative en matière de communications internes.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le service est responsable de la création et du maintien d'un environnement favorable aux développements des affaires. Par son leadership, ses moyens, ses outils financiers et son expertise, il fédère les acteurs du milieu afin d'accroître la vitalité économique et d'assurer la réussite des projets collectifs et économiques de la Ville de Québec. Il est aussi responsable des activités immobilières nécessaires à la réalisation des projets municipaux et à l'optimisation des valeurs foncières.

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC

L'Office du tourisme de Québec (OTQ) est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie en favorisant, de façon coordonnée et intégrée, son marketing, sa promotion (tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias), son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

EXPOCITÉ

ExpoCité favorise le rayonnement de la région de Québec par l'accueil d'événements de marque en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité, adaptés aux besoins des clientèles et des partenaires.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2017 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

STRATÉGIES INSTITUTIONNELLES ET RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Poursuite du virage culturel en matière d'amélioration continue et décentralisation du soutien de l'approche en amélioration continue

Processus d'accréditation visant l'obtention de la norme ISO 37120, norme internationale permettant d'évaluer la qualité de vie dans une municipalité

Repositionnement de la contribution au développement de stratégies institutionnelles et soutien dans la réalisation des objectifs de l'alignement stratégique de la Ville

RESSOURCES HUMAINES

Travaux relatifs à l'application de la Loi 15, *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*

Formation des gestionnaires et de l'ensemble des employés de la Ville à la suite de l'adoption de la nouvelle Politique pour un climat de travail sain

Restructuration du service

FINANCES

Maintien de la notation de crédit de la Ville de Québec à Aa2

Révision de la politique de placement de l'encaisse

Mise en place d'un bulletin trimestriel sur la gestion des liquidités excédentaires

Travaux liés au recours judiciaire relatif aux quotes-parts d'agglomération

Contrôle du financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et des dépenses électorales dans le cadre des élections municipales du 5 novembre 2017

Consolidation du déploiement du logiciel corporatif SIVIQ 2.0 d'Oracle (Systèmes Intégrés Ville de Québec) et formation de plus de 400 usagers en lien avec l'implantation du logiciel

Déploiement du module de suivi budgétaire « DECIMAL », outil informatique budgétaire permettant à la Ville de se doter de nouvelles façons de faire en répondant plus adéquatement aux besoins

Modification du système informatique de taxation, facturation et perception (TFP) afin de refléter les changements apportés par le projet de Loi n°122

Production de près de 70 rapports additionnels de gestion financière

Restructuration organisationnelle des comptes à payer

Révision de plusieurs processus et de postes visant l'optimisation des activités et le transfert des savoirs

Représentations au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) quant au projet de Loi n°122 (Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs) et à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, version 2,0, à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ) en matière de fiscalité et de taxes à la consommation et à l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA) du Québec en matière d'administration municipale

Maintien de la certification « Distinguished Budget Presentation Award », décerné par la « Government Finance Officers Association (GFOA) », pour la présentation des documents budgétaires de la Ville

COMMUNICATIONS

Réalisation de campagnes d'information et de promotion, touchant notamment le déneigement, le réseau structurant de transport en commun, l'inauguration de la Place Jean-Béliveau, le Rendez-vous naval, Bordeaux fête le vin, le Grand prix cycliste, les élections municipales, la Fête nationale, la Fête de la ville, les festivités du Nouvel An, la Bibliothèque de Québec, etc.

Soutien à l'organisation du 2^e grand rendez-vous du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

Mobilisation de l'équipe lors de l'attentat à la Grande mosquée de Québec et contribution à la tenue de plusieurs activités organisées par les responsables du vivre-ensemble de la Ville (étude des besoins des jeunes, tournées dans les écoles secondaires, etc.)

Refonte du site Internet de la Ville de Québec

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Restructuration du service suivant la réorganisation administrative de la Ville

Création, par le gouvernement du Québec du Fonds de la Capitale nationale et de sa région (Loi 109)

OFFICE DU TOURISME DE QUÉBEC (OTQ)

Année record au plan touristique, plus grande fréquentation que 2008

Dépôt aux membres de l'Office de deux plans stratégiques : Plan de destination et plan marketing

Poursuite de l'implantation du nouveau CRM (Customer Relationship Management), outil de gestion intégrée de données en marketing touristique

Mise en place du comité « Accessibilité », visant l'amélioration de la desserte internationale de l'aéroport et du comité « Hébergement touristique », réunissant l'ensemble des parties prenantes en vue de recommandations aux élus

Lancement du nouveau programme de développement de l'offre, soit le Programme de soutien à l'Industrie touristique, PSIT)

Reconduction de l'entente entre Développement économique Canada (DEC) et l'OTQ visant la promotion de Québec comme destination touristique sur les marchés hors Québec, pour 800 000 \$ sur un an

Entente entre le ministère du Tourisme et l'OTQ visant le développement de l'offre touristique pour 1,9 M\$ sur 4 ans

EXPOCITÉ

Coordination des travaux de construction de la Place Jean-Béliveau

RÉSULTATS

Les dépenses 2017 de la Direction générale sont de l'ordre de 83,6 M\$, soit un écart favorable de 8,4 M\$ (9,1%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 13 – Dépenses de la Direction générale
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Conseil municipal	4,5	4,6	4,7	4,8	0,1	2,1%	97,9%
Direction générale	3,8	4,3	3,9	4,5	0,6	13,3%	86,7%
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	2,1	2,3	2,0	2,2	0,2	9,1%	90,9%
Vérificateur général	1,4	1,4	1,4	1,7	0,3	17,6%	82,4%
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,3	0,3	0,3	0,0	0,0%	100,0%
Ressources humaines	13,5	13,5	13,8	14,1	0,3	2,1%	97,9%
Finances	7,7	8,3	8,4	8,9	0,5	5,6%	94,4%
Communications	7,3	6,9	7,3	7,7	0,4	5,2%	94,8%
Dévelop. économique et grands projets	10,9	19,8	12,5	20,0	7,5	37,5%	62,5%
Office du tourisme de Québec	17,7	17,5	21,1	19,1	-2,0	-10,5%	110,5%
ExpoCité	13,1	8,6	8,2	8,7	0,5	5,7%	94,3%
Total Direction générale	82,3	87,6	83,6	92,0	8,4	9,1%	90,9%

Tableau 14 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réel	Budget	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Rémunération (incluant avantages sociaux)	48,2	48,7	0,5	1,0%	99,0%
Biens et services	35,4	36,3	0,9	2,5%	97,5%
Affectations de dépenses	0,0	7,0	7,0	100,0%	0,0%
Total Direction générale	83,6	92,0	8,4	9,1%	90,9%

RÉSULTATS D'EXPOCITÉ

Les résultats d'ExpoCité présentent un excédent des revenus sur les dépenses de 2,2 M\$. Les revenus totalisent 10,4 M\$, soit un écart favorable de 0,1 M\$ avec les prévisions budgétaires. Les dépenses se chiffrent à 8,2 M\$, soit un écart favorable de 0,5 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 15 – Sommaire des résultats d'ExpoCité
(en millions de dollars)

EXPOCITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réel	Budget	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Revenus	10,4	10,3	0,1	1,0%	101,0%
Dépenses	8,2	8,7	0,5	5,7%	94,3%
Surplus (déficit) de l'exercice	2,2	1,6			

Résultats du Centre Vidéotron

Les résultats du Centre Vidéotron sont inclus dans les résultats d'ExpoCité.

Tableau 16 – Résultats du Centre Vidéotron

(en millions de dollars)

CENTRE VIDÉOTRON pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réel	Budget	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Revenus					
Loyer	2,5	2,5	0,0	0,0%	100,0%
Charges contractuelles (redevances sur billets)	1,1	1,0	0,1	10,0%	110,0%
Revenus recouvrables (principalement opération des stationnement)	0,9	1,0	-0,1	-10,0%	90,0%
Total revenus	4,5	4,5	0,0	0,0%	100,0%
Dépenses - ExpoCité					
Salaires et avantages sociaux	0,6	0,7	0,1	14,3%	85,7%
Charges attribuables aux déficits d'exploitation de QMI	2,5	2,5	0,0	0,0%	100,0%
Services techniques	0,1	0,3	0,2	66,7%	33,3%
Total dépenses - ExpoCité	3,2	3,5	0,3	8,6%	91,4%
Dépenses - Autres unités administratives	0,2	0,5	0,3	60,0%	40,0%
Total dépenses	3,4	4,0	0,6	15,0%	85,0%
Bénéfices (pertes) d'exploitation	1,1	0,5			

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
0,5 F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,5 F	Direction générale	Mouvements de personnel
0,4 F	Ressources humaines	Mouvements de personnel
		Rencontres des comités de retraite inférieures aux prévisions suivant le transfert des actifs à la Caisse de dépôt et placements du Québec
-0,2 D	Dévelop. économique et grands projets	Mouvements de personnel
-0,2 D	Autres unités administratives	Divers écarts
0,9 F	Biens et services	
-1,9 D	Office du tourisme de Québec	D Bonification du programme de développement de l'offre touristique et de mise en marché et de diverses activités (revenus reportés en contrepartie)
		D Impartition de mandats par l'Alliance de l'industrie touristique du Québec
		D Bonification de l'expérience du visiteur non prévu au budget
		D Contribution non prévue au Conseil de la culture de la région de Québec
		F Investissements inférieurs aux prévisions pour les services aux membres et les plateformes numériques de l'OTQ suivant les contributions des membres inférieures aux prévisions

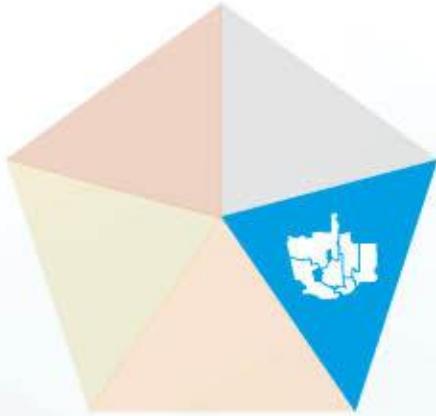
Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
0,7	F	Dévelop. économique et grands projets	Projets comptabilisés au Fonds de développement des territoires (FDT), initialement prévus au budget de fonctionnement Report de la date de début d'occupation pour les lieux loués avec les Ursulines Révision de taux à la baisse relativement à un bail Divers biens et services non requis
0,6	F	ExpoCité	Ajustement des dépenses selon les événements réalisés pour l'opération des stationnements au Centre Vidéotron Événements planifiés, mais non réalisés au Pavillon de la jeunesse et au Centre de foires
0,4	F	Communications	Rôle-conseil en communication et télédiffusion des séances du conseil municipal inférieur aux prévisions suivant la tenue d'élections municipales Report de certains mandats
0,4	F	Finances	Transfert budgétaire des frais transactionnels relatifs aux paiements par cartes de crédit et de débit et des honoraires de frais de banque vers les "autres frais"
0,4	F	Vérificateur général	Réalisation de travaux d'audit en régie plutôt qu'à contrat suivant l'embauche de ressources professionnelles Besoins inférieurs aux prévisions pour la Ligne de signalement fraude et inconduite
0,2	F	Strat. institutionnelles et relations intergouv.	Réalisation de plusieurs mandats en régie plutôt qu'à contrat Rationalisation de dépenses et report de certaines activités
0,1	F	Autres unités administratives	Divers écarts
7,0	F	Affectations de dépenses	
7,0	F	Dévelop. économique et grands projets	Création prévue du Fonds de la Capitale nationale par le gouvernement du Québec entraînant le transfert de la subvention pour la stratégie de développement économique au Secrétariat à la Capitale-Nationale (diminution de revenus équivalente)

8,4 F DIRECTION GÉNÉRALE

* F : écart favorable

D : écart défavorable





DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
SERVICES DE PROXIMITÉ

SERVICES DE PROXIMITÉ

Les responsabilités associées aux services de proximité sont notamment dispensées par les différents arrondissements découpant le territoire de la ville.



Chacun d'eux se distingue par son environnement et par ses caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population. Elles comprennent également l'élaboration des politiques, des plans et des programmes en matière de loisir, de sport et de vie communautaire, ainsi que l'identification, la définition et la réalisation des projets d'infrastructures associés aux réseaux. Enfin, elles incluent la gestion, le développement et l'optimisation des guichets de services aux citoyens et les grands mécanismes de participation publique. Ces services sont dispensés par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, le Service de l'ingénierie, le Service de l'interaction citoyenne et les six arrondissements de la Ville de Québec.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service élabore des politiques, des programmes et des plans d'action visant à soutenir l'offre de service des organismes de loisirs, de sports et de vie communautaire. Il développe des plans d'intervention en matière d'équipements de loisir et de pratique sportive, en assure le déploiement, le contrôle et l'évaluation. Il est responsable des équipements relevant du conseil de la Ville et du conseil d'agglomération. Enfin, il exerce un rôle-conseil auprès de la direction de la Ville et soutient les arrondissements dans les domaines du loisir et dans la gestion des équipements municipaux.

INGÉNIERIE

Le service, en concertation avec les autres services, identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage de rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques et le support à l'exploitation. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelle sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

INTERACTION CITOYENNE

Le service gère, développe et optimise, de façon intégrée, les principaux guichets de services aux citoyens, soit le Centre de relation avec les citoyens (311), les centres de services aux citoyens (les six comptoirs des arrondissements), la prestation de services numériques et les activités de recherches et sondages. Il soutient l'organisation en structurant et en animant les mécanismes de consultation des citoyens et de participation publique. Il assure également l'évolution de la relation avec les citoyens en garantissant une prestation de services optimale, constamment renouvelée, à la fine pointe des pratiques du domaine.

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

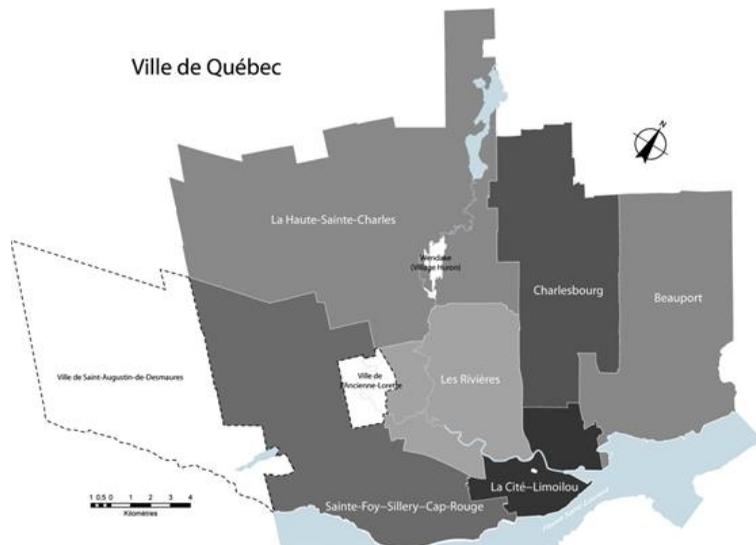
SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Il offre à la population des services de proximité dans les domaines tels que la gestion du territoire, la culture, les loisirs et la vie communautaire, les travaux publics et la voirie locale.



Partage de responsabilités

Les arrondissements ont amorcé en 2017 la révision de l'organisation de la prestation de services aux citoyens afin d'harmoniser et de standardiser les pratiques et d'optimiser l'utilisation des ressources. Les gestionnaires des arrondissements ont maintenant la responsabilité de la coordination de certains processus sur tout le territoire de la ville, soit :

- le contrôle du stationnement;
- la gestion et l'émission des permis et des vignettes;
- la gestion animalière;
- l'amélioration de la qualité de l'environnement (protection des prises d'eau, contrôle des rejets aux réseaux d'égouts, terrains contaminés, fosses septiques, etc.);
- les compteurs d'eau et la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable;
- la gestion des différentes collectes des matières résiduelles et de l'opération des cinq écocentres;
- le traitement de matières résiduelles (balayures de rues, boues de puisards, feuilles, matières issues des écocentres, encombrants);
- la gestion du site des balayures de rues et des boues de puisard, du transbordement des résidus verts;
- la planification, la programmation et la mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR);
- la prévention des incendies;
- la préservation et conservation de la forêt urbaine, des aménagements floraux et de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels.

La révision de l'organisation de la prestation de services aux citoyens se poursuivra en 2019 et touchera notamment les responsabilités suivantes : le déneigement, la voirie, l'aqueduc et les égouts, la gestion du territoire, les loisirs, les sports et la vie communautaire et la brigade scolaire.

Tableau 17 – Portrait des arrondissements

Arrondissements	La Cité Limoilou	Des Rivières	Ste-Foy Sillery Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute St-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	107 890	73 075	103 345	81 040	80 920	85 630	531 900
Superficie (km ²) ²	22	49	95	66	74	148	454
Parcs et espaces verts (nb.) ²	87	64	151	32	70	99	503
Établissements d'affaires (nb.) ²	4 943	3 618	4 022	1 657	1 675	1 299	17 214
Emplois (nb.) ³	98 630	72 150	80 235	18 655	22 400	12 165	304 235
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condo) (\$) ²	329 048	295 326	379 097	271 216	269 024	259 829	296 590

1 Recensement 2016, Statistique Canada

2 Ville de Québec

3 Statistique Canada - Recensement 2011

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2017 se résument comme suit :

LOISIRS ET SPORTS

Restructuration du service suivant la réorganisation administrative de la Ville

Renouvellement de l'entente entre la Ville de Québec et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion pour une période de deux ans (2017-2020) visant la mise en œuvre des activités prévues au plan d'action municipal en immigration ainsi que l'appel de projets dans le cadre du programme Québec, collectivité accueillante

Adoption du plan d'action 2017-2020 pour l'accessibilité universelle, les personnes âgées et les personnes ayant des incapacités

Conclusion d'une entente de gestion du centre communautaire et sportif municipal Saint-Roch avec un organisme à but non lucratif (YMCA)

Conclusion d'ententes triennales avec des organismes communautaires (SQUAT Basse-ville, Maison Lauberivière, Projet L.U.N.E., PECH, Motivaction Jeunesse, Pignon Bleu et La Butineuse Vanier) pour soutenir la réalisation d'activités communautaires en complémentarité aux interventions municipales en matière de sécurité urbaine et d'animation estivale

Location de glaces supplémentaires à l'extérieur du territoire (villes limitrophes) de la ville de Québec pour compenser la fermeture de l'aréna des Deux glaces pour fins de travaux de réfection de mai à décembre

INGÉNIERIE

Poursuite de l'opération massive d'asphaltage, en collaboration avec les arrondissements

Poursuite des études requises pour permettre à la Ville de bénéficier au maximum des programmes de subvention des gouvernements supérieurs

INTERACTION CITOYENNE

Création du service dans le cadre de la réorganisation relative à la gouvernance des arrondissements

Ateliers de travail visant le développement et l'appropriation de la mission, la vision et les valeurs du service

Projets de développement visant à ce que la ville soit reconnue par ses citoyens pour ses relations humaines et exemplaires

ARRONDISSEMENTS

DIRECTION

Déploiement du mode de gestion unifié des activités visant une offre de services de qualité et uniforme à la grandeur du territoire

CULTURE, LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

Harmonisation des heures d'ouverture des piscines extérieures

Mise en chantier d'un nouveau centre communautaire au parc Bardy pour accueillir le centre communautaire Mgr Marcoux

Ajout de nouvelles places éphémères, augmentant les occasions de rencontres entre les citoyens

Travaux majeurs à l'aréna Patrick Poulin

Aménagements importants au parc Saint-Jean-Baptiste-De La Salle et au parc du Grand-Voyer

Rénovations à l'Aréna des 2 glaces de Val-Bélair, nécessitant la relocalisation de l'ensemble des opérations de sports de glace dans d'autres équipements

Poursuite du projet Chantiers urbains permettant la réalisation de diverses activités en plus de donner une occasion de travail unique à des jeunes

Mise en œuvre du plan de gestion des graffitis dans les parcs et les bâtiments municipaux situés dans les zones historiques et patrimoniales

Accueil de 134 événements locaux et intermédiaires dans La Cité Limoilou

Impartition du centre communautaire Ferland confiée à l'organisme centre Jean-Guy-Drolet

Nouvelle entente de partenariat pour l'organisation de l'événement Mascarade de l'Halloween de La Haute-Saint-Charles

Poursuite de la négociation d'une entente pour la gestion de la base de plein air de Sainte-Foy

Ouverture de la piscine extérieure de Lebourgneuf

Reprise de la gestion du centre communautaire Duberger par un organisme partenaire

GESTION DU TERRITOIRE

Regroupement des ressources et harmonisation des pratiques dans le domaine de la prévention des incendies

Poursuite de l'amélioration du système de traitement des demandes de permis (PDI) et mise en œuvre de la transversalité entre les arrondissements concernant le traitement des demandes

Participation au groupe de travail sur la réflexion reliée à l'hébergement touristique

Déploiement du plan d'action des bâtiments vétustes (inspection des volets de la salubrité et de l'habitabilité des logements)

Partenariat avec les Sociétés de développement commercial et les gens d'affaires et déploiement du guide café-terrasse sur rue (disponible sur Internet)

Élaboration des plans de revitalisation du boulevard Sainte-Anne et de l'avenue Royale

TRAVAUX PUBLICS

Fin de saison de déneigement plus rude en raison des conditions climatiques et de fortes précipitations générant des coûts importants pour les activités de déneigement

Fermeture du dépôt à neige de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et transfert des activités de ce site vers le dépôt à neige Michelet (protection de la prise d'eau potable)

Réalisation d'une étude environnementale des dépôts à neige afin d'obtenir un plan d'action des travaux à réaliser pour chacun des dépôts, et ce, dans le but d'optimiser les opérations et assurer leur pérennité

Recensement et inspection des sites de dépôts de sel de déglacage afin de procéder à des recommandations sur les meilleures techniques d'entreposage des sels de voirie

Hausse du nombre d'interventions sur le réseau d'aqueduc en lien avec différents projets de réhabilitation de conduites d'aqueduc sous la responsabilité du Service de l'ingénierie

Poursuite du mandat transversal de recherche de fuites d'eau sur plus de 16 000 bornes d'incendie réparties sur le territoire de la ville et correction de 406 fuites

Réalisation d'un projet de bouclage d'aqueduc sur la rue de la Fonderie, soit la construction de 100 mètres de conduites de 200 mm de diamètre

Réhabilitation de 8,5 km du réseau d'aqueduc dans l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, soit l'équivalent de 35 rues

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Délégation de la responsabilité de l'enlèvement des matières résiduelles à l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge pour l'ensemble du territoire de la ville et intégration de l'équipe de travail

Nouvelles responsabilités de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge : gestion et opération des écocentres, valorisation des matières récupérées dans les écocentres, gestion du transbordement et de valorisation des feuilles, gestion du site de traitement des boues et des balayures de rues, valorisation des boues et des balayures de rues, et mise en œuvre et suivi du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2020

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vente de 100 % des vignettes tempêtes en ligne

Tenue de la première journée de micropuçage gratuite pour environ 600 animaux en collaboration avec l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, deux organismes et les cliniques participantes

QUALITÉ DU MILIEU

Mise en place d'une équipe mixte d'intervention pour la protection de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles

Mise en place d'un projet de collaboration avec le Service de l'ingénierie portant sur l'identification des sources d'eau parasitaire dans les réseaux sanitaires

Étendue des activités d'enquête et d'identification des problématiques de branchements inversés aux villes de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Wendake

FORESTERIE URBAINE ET HORTICULTURE

Détection d'insectes nuisibles en 2017 et déploiement de mesures contre l'agrile du frêne

Travaux arboricoles en augmentation en raison du vieillissement de la population d'arbres municipaux

ACTIVITÉS

Activités culturelles et sportives



Ces dépenses comprennent le soutien aux activités culturelles, communautaires, événementielles et bénévoles, l'opération et la surveillance des centres de loisirs et le soutien du programme vacances-été.



Aqueduc, égouts et voirie



Ces dépenses comprennent l'entretien, le nettoyage et la réparation du réseau d'aqueduc et d'égouts, des rues et des trottoirs de même que le marquage et la signalisation.



Déneigement

Ces dépenses comprennent le déneigement de la chaussée et des trottoirs à forfait et en régie, le déneigement hors rue, l'opération des dépôts à neige, le transport de la neige ainsi que la gestion des contrats.



Foresterie urbaine et horticulture



Ces dépenses comprennent l'aménagement et la valorisation des milieux naturels, l'entretien des arbres, des boisés, des arbustes, des vivaces, des systèmes d'irrigation et des terrains sportifs, la lutte contre les insectes et les maladies, la production, la plantation et l'entretien des fleurs annuelles.

Matières résiduelles



Ces dépenses comprennent la collecte et le transport de l'ensemble des collectes de matières offertes sur le territoire, soit résidentielles, institutionnelles, commerciales et industrielles.

Elles incluent également la gestion des écocentres, la gestion du site de transbordement des feuilles et du site de traitement des boues de puisards et des balayures de rues ainsi que le traitement et la valorisation des matières à l'exception des déchets et des matières recyclables.



Piscines, patinoires et parcs



Ces dépenses comprennent l'opération, la surveillance et l'entretien des équipements intérieurs et extérieurs ainsi que la réalisation des programmes.



Qualité du milieu

Ces dépenses comprennent les inspections environnementales, la gestion des plaintes de bruit, les suivis environnementaux des grands équipements de la Ville, la gestion des terrains contaminés et la vidange des fosses septiques.



Autres activités



Ces dépenses regroupent diverses activités touchant la culture, les loisirs et la vie communautaire, la gestion du territoire et les travaux publics.



RÉSULTATS

Les dépenses 2017 de la DGA Services de proximité se chiffrent à 260,8 M\$, soit un écart défavorable de -4,1 M\$ (-1,6%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 18 – Dépenses des Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Loisirs, sports et vie communautaire	4,8	6,7	7,7	8,6	0,9	10,5%	89,5%
Bureau développ. communautaire et social	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Ingénierie	16,3	15,9	16,2	16,3	0,1	0,6%	99,4%
Interaction citoyenne	0,0	6,3	4,7	6,0	1,3	21,7%	78,3%
Arrondissement de La Cité-Limoilou	53,4	53,1	55,8	55,4	-0,4	-0,7%	100,7%
Arrondissement des Rivières	27,2	29,4	32,7	30,6	-2,1	-6,9%	106,9%
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	42,4	48,6	53,2	50,9	-2,3	-4,5%	104,5%
Arrondissement de Charlesbourg	23,8	24,7	25,1	25,7	0,6	2,3%	97,7%
Arrondissement de Beauport	27,1	34,8	36,1	33,9	-2,2	-6,5%	106,5%
Arrondissement de La Haute-St-Charles	28,2	29,7	29,3	29,3	0,0	0,0%	100,0%
Total Services de proximité	224,9	249,1	260,8	256,7	-4,1	-1,6%	101,6%

Tableau 19 – Dépenses par objet des Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réal	Budget	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
Rémunération (incluant avantages sociaux)	133,8	132,7	-1,1	-0,8%	100,8%
Biens et services	127,0	124,0	-3,0	-2,4%	102,4%
Total Services de proximité	260,8	256,7	-4,1	-1,6%	101,6%

Tableau 20 – Dépenses par activités des Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réal	Budget	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
Activités culturelles et sportives	28,9	29,7	0,8	2,7%	97,3%
Aqueduc, égouts et voirie	37,7	40,5	2,8	6,9%	93,1%
Déneigement	53,8	43,7	-10,1	-23,1%	123,1%
Matières résiduelles	27,2	27,5	0,3	1,1%	98,9%
Relations et interactions avec les citoyens	4,9	5,7	0,8	14,0%	86,0%
Piscines, patinoires et parcs	20,7	21,2	0,5	2,4%	97,6%
Gestion du territoire	17,8	18,7	0,9	4,8%	95,2%
Foresterie urbaine et horticulture	8,5	8,4	-0,1	-1,2%	101,2%
Qualité du milieu	2,7	2,9	0,2	6,9%	93,1%
Ingénierie	16,2	16,3	0,1	0,6%	99,4%
Autres activités	42,4	42,1	-0,3	-0,7%	100,7%
Total Services de proximité	260,8	256,7	-4,1	-1,6%	101,6%

Déneigement



Le réseau à déneiger couvre plus de 2 300 km sur le territoire de la ville. La politique de déneigement, adoptée en 2009, précise les paramètres régissant les opérations de déneigement. En 2014, des ajustements ont été effectués visant l'amélioration du déneigement des côtes critiques.

Les contrats de déneigement sont établis avec un seuil de précipitations de neige de 270 cm et couvrent la période de novembre à avril. Ainsi, l'année financière 2017 inclut une partie des contrats de l'hiver 2016-2017 et une partie des contrats de l'hiver 2017-2018.

Les précipitations de neige reçues influencent le coût des activités de déneigement. Cependant, d'autres facteurs entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de ces dépenses. En effet, le moment où le déneigement est effectué (coûts plus élevés la fin de semaine que les jours de semaine) ainsi que le type de précipitations reçues (neige, verglas ou pluie) et les températures (froid intense) ont également un impact sur les coûts de déneigement.

Graphique 5 – Précipitations de neige

(en cm du 1^{er} janvier au 31 décembre)



Par ailleurs, la Ville maintient un excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement (réserve de fonds) de 20 M\$ permettant de faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues entourant les activités de déneigement.

Les dépenses 2017 de déneigement se chiffrent à 53,8 M\$, soit un écart défavorable de -10,1 M\$ (-23,1%) avec les prévisions budgétaires. Malgré ce dépassement de coûts, l'utilisation de la réserve neige n'a pas été requise.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
0,8	F	Activités culturelles et sportives	
0,3	F	Soutien à l'action bénévole et communautaire	Subventions reportées Mouvements de personnel Subvention relative à l'illumination de la Place Jacques-Cartier assumée par le Service de développement économique et des grands projets
0,2	F	Opération des centres de loisirs	Travaux de rénovation et d'entretien effectués par le Service de la gestion des immeubles Diverses dépenses réalisées par d'autres unités administratives
0,2	F	Programme vacances-été (PVE)	Certains budgets non requis, notamment au plan de subventions, locaux, services techniques et salaires occasionnels
0,1	F	Autres activités	Divers écarts
2,8	F	Aqueduc, égouts et voirie	
1,7	F	Réparation rues, trottoirs et hors rues	F Dépenses de matériaux et granulat inférieures aux prévisions F Affectation de ressources à d'autres activités D Réparations urgentes de rues et de trottoirs F Réalisation de travaux inférieure aux prévisions suivant les besoins F Dépenses d'investissement initialement prévues en fonctionnement F Optimisation de l'utilisation des équipements de la Ville entraînant des frais de location d'équipement moindres que prévu F Travaux de réfection de pelouse non requis
0,8	F	Entretien aqueduc, égouts et voirie	F Affectation de ressources à d'autres activités F Moins de bris d'aqueduc suivant la réhabilitation de conduites et les conditions météorologiques favorables D Acquisition d'équipements et de pièces supérieure aux prévisions F Dépenses d'investissement initialement prévues en fonctionnement
0,4	F	Nettoyage général	Affectation de ressources à d'autres activités Optimisation des opérations de nettoyage printanier et conditions météorologiques favorables
-0,3	D	Installation et réparation de signalisation	Signalisation supplémentaire requise lors d'événements spéciaux suivant le rehaussement des niveaux de sécurité réalisée par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, mais budgétée au Bureau des grands événements Mise à niveau de la signalisation permanente sur rues suivant la réalisation de projets par le Service de l'ingénierie Mise aux normes de signalisation dans le secteur du Lac-St-Charles
0,2	F	Autres activités	Divers écarts
-10,1	D	Déneigement	
-3,7	D	Déneigement de la chaussée à contrat	Ajustement des contrats
-2,6	D	Déneigement de la chaussée en régie	Heures supplémentaires requises en raison des conditions météorologiques exceptionnelles occasionnant des sorties en dehors des heures régulières Quantité d'abrasifs requis afin de déglacer les chaussées supérieure aux prévisions
-2,3	D	Transport de neige	Ajustement des contrats suivant les précipitations importantes survenues en début d'année
-1,5	D	Opération dépôts à neige	Ajustement des contrats selon le volume de neige traité Travaux requis afin d'augmenter la capacité de stockage

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
0,3 F	Matières résiduelles	
0,8 F	Collecte et transport du recyclage	Déploiement progressif de la collecte sélective des résidus institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) Optimisation du procédé de distribution de sacs Ajustement des contrats Tonnage inférieur aux prévisions
-0,7 D	Opération des écocentres	Ajustement des contrats Réalisation d'activités budgétées sous d'autres unités administratives
-0,3 D	Supervision de la collecte et du transport des matières résiduelles	Transfert de ressources et mouvements de personnel à la suite de réorganisations administratives
0,2 F	Collecte et transport des déchets	Tonnage inférieur aux prévisions
0,2 F	Collecte et transport du compost	Tonnage inférieur aux prévisions
0,1 F	Autres activités	Divers écarts
0,8 F	Relations et interactions avec les citoyens	
0,7 F	Soutien aux activités d'information et de consultation	Mouvements de personnel, délais de dotation de postes et mandats reportés suivant la réorganisation des services de proximité
0,3 F	Opération du Centre de relations avec les citoyens	Mouvements de personnel, délais de dotation de postes et mandats reportés suivant la réorganisation des services de proximité
-0,2 D	Autres activités	Divers écarts
0,5 F	Piscines, patinoires et parcs	
0,3 F	Opération des piscines	Travaux et entretiens réalisés par le Service de la gestion des immeubles Fermeture de la piscine La Seigneurie pour réparation pendant huit mois Mouvements de personnel
0,3 F	Réalisation de la programmation aquatique	Fermetures temporaires de piscines pour travaux ponctuels Optimisation des horaires de travail des sauveteurs Inscriptions au programme aquatique inférieures aux prévisions
-0,1 D	Autres activités	Divers écarts
0,9 F	Gestion du territoire	
0,3 F	Gestion et soutien à la gestion du territoire	Report d'intervention dans un bâtiment
0,3 F	Traitement des permis et des requêtes	Mouvements de personnel, délais de dotations de postes et abolition de poste
0,2 F	Brigade scolaire	Heures de travail requises inférieures aux prévisions
0,1 F	Autres activités	Divers écarts
-0,1 D	Foresterie urbaine et horticulture	
-0,1 D	Diverses activités	Résultats comparables au budget
0,2 F	Qualité du milieu	
0,2 F	Diverses activités	Résultats comparables au budget
0,1 F	Ingénierie	
0,1 F	Diverses activités	Résultats comparables au budget

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-0,3 D	Autres activités	
-1,5 D	Gestion et soutien aux travaux publics d'arrondissements	Rémunération requise supérieure aux prévisions suivant le soutien accordé à différentes activités, notamment au déneigement Remplacements et temps supplémentaire liés aux événements spéciaux, aux opérations de nuit en saison hivernale et aux vacances estivales Formation requise pour les employés manuels Acquisition de matériel budgétée sous une autre activité
0,4 F	Gestion animalière	Ventes de licences canines moins élevées que prévu
0,3 F	Gestion des dossiers en prévention incendie	Délais de dotation de postes suivant la réorganisation des arrondissements
0,4 F	Gestion et soutien à la culture, loisirs et vie communautaire	Mouvements de personnel suivant la réorganisation des arrondissements et délais de dotation de poste
0,3 F	Soutien aux conseils d'arrondissements	Mouvements de personnel
-0,2 D	Autres activités	Divers écarts
-4,1 D	SERVICES DE PROXIMITÉ	

* F : écart favorable
D : écart défavorable





DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
**SERVICES DE SOUTIEN
INSTITUTIONNEL**

SOUTIEN INSTITUTIONNEL

La Direction générale adjointe aux services de soutien institutionnel rassemble les spécialistes capables d'apporter le soutien nécessaire aux différentes unités administratives de l'organisation dans la réalisation de leurs mandats.



AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire et représente ses intérêts devant les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service assume le leadership et l'essor des systèmes d'information, des services informatiques et de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il planifie, gère et coordonne leur conception et assure leur exploitation sécuritaire.

ÉVALUATION

Le service confectionne, tient à jour et défend les rôles d'évaluation du territoire des trois villes de l'agglomération de Québec, conformément à la législation en vigueur.

GREFFE ET ARCHIVES

Le service assume le secrétariat général des instances décisionnelles et la responsabilité de la gestion et de la conservation des documents de la Ville. À l'exception du Service de police, il traite les demandes d'accès aux documents et il veille à la protection des renseignements personnels. En outre, le service est responsable de la tenue des élections et des référendums municipaux.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour les activités de la Ville. Il gère les inventaires et les biens inventoriés des magasins et des centres de distribution.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable de construire, de rénover, d'exploiter et d'entretenir les bâtiments, les ouvrages d'art et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains de jeux, les monuments, les parcs, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage. Il alloue les espaces aux utilisateurs et leur fournit un soutien technique lorsque requis.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement. Il est également responsable de la formation des opérateurs des divers véhicules ou équipements motorisés.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2017 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

AFFAIRES JURIDIQUES

Révision des façons de faire afin de respecter le nouveau cadre d'analyse imposé par l'arrêt Jordan (délais inhérents au système de justice et nécessité de les réduire de façon considérable)

Développement d'une stratégie en deux phases pour les dossiers de la cour municipale :

1. Isoler les dossiers en attente d'une audition ou d'une décision finale antérieurement à la décision de la Cour suprême, et ce, afin de les traiter séparément des dossiers courants
2. Revoir la stratégie de traitement des dossiers ouverts depuis la décision de la Cour suprême, et ce, afin de respecter le délai qui nous est imposé

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

Mise en service d'outils, de stratégies ou de plateformes tels que :

- Lancement officiel de la stratégie organisationnelle en TI
- Mise en service préliminaire des quatre modules du gestionnaire artériel (contrôle matériel, préemption autobus, centre de contrôle, gestion des instructions)
- Première année d'opération de SIVIQ 2.0 (outils financiers)
- Entente avec Bell Mobilité pour le remplacement des équipements et la mise en place des réseaux en radiocommunications
- Mise en place d'une gouvernance et mise en oeuvre d'un plan d'action en sécurité de l'information
- Livraison du programme des artères commerciales
- Mise en place du comité des investissements TI
- Ajustement de la structure organisationnelle

ÉVALUATION

Mise à jour du rôle d'évaluation 2016-2017-2018 :

1,156 milliard de dollars d'inscriptions au rôle, soit environ 15 % de plus que prévu

3 304 logements ajoutés au rôle d'évaluation, soit une hausse de 34 % par rapport à l'année précédente

Augmentation du nombre d'unités d'évaluation de 1 065

Préparation de la confection du nouveau rôle triennal 2019-2020-2021 pour l'agglomération de Québec :

Transmission de plus de 11 000 demandes d'information aux propriétaires d'immeubles à revenus

Préparation des dossiers portés devant le Tribunal administratif du Québec

GREFFE ET ARCHIVES

Rédaction et diffusion de 3 927 résolutions des instances décisionnelles

Traitement de 1 617 demandes d'accès à l'information (délai moyen de 17 jours)

Publication de 138 avis publics suivant l'adoption de règlements municipaux

Modification aux règles de conservation des dossiers de demandes d'accès à des documents permettant la destruction des documents sans faire de transfert au CDSA (conservation des documents semi-actifs) :

70 contenants par année (22 mètres linéaires représentant approximativement 550 000 feuilles)

Démarrage du développement de solution d'imagerie et de gestion des demandes d'accès à l'information et protection des renseignements personnels

Augmentation de la capacité d'entreposage électronique des documents repérés par les unités administratives

Transfert de 338 boîtes d'archives au centre de documents semi-actifs

Destruction de 2 223 boîtes de documents

Traitement de 2 695 demandes par les unités administratives de recherches de dossiers archivés
 Service à la clientèle auprès de 362 chercheurs en salle de consultation du centre d'archives et 568 demandes par courriel ou téléphone
 Traitement de 140 demandes de reproduction de documents historiques
 147 877 visiteurs uniques sur la section « archives » du site Internet de la Ville, en hausse de plus de 300 %

Organisation et tenue de l'élection du 5 novembre 2017 :

410 145 électeurs, dont 208 583 ont exercé leur droit de vote (50,83 % de l'électorat), représentant le deuxième plus haut de participation des grandes villes québécoises (population de 100 000 habitants et plus). Le coût par électeur est de 9,42 \$

APPROVISIONNEMENTS

Déploiement des progiciels d'approvisionnement Oracle (SIVIQ 2.0) à l'ensemble de la Ville et du système de gestion des appels d'offres (GAO)

650 appels d'offres et dossiers de dérogation

800 sommaires décisionnels

36 500 bons de commande, pour une valeur approximative de 550 M\$ (555 bons de commande de plus de 100 000 \$ totalisent près de 470 M\$)

GESTION DES IMMEUBLES

Livraison d'importants projets, notamment la palestre de gymnastique et la réfection de la piscine de l'Arpitrôme, la Place Jean-Béliveau et le centre communautaire du Jardin

Mise en chantier de projets, tels que les centres communautaires du parc Bardy et de Saint-Roch, le Grand marché, le garage municipal de l'Auvergne et la Caserne #6

Collaboration au transfert de gestion du stade municipal à l'OBNL « Complexe de baseball Victoria »

Mesures de mitigation dans les arénas (ammoniac) et ajouts de groupes électrogènes

Élaboration d'un tableau de bord donnant accès en temps réel aux statuts des systèmes d'alarme des immeubles municipaux afin d'augmenter la résilience de l'organisation en cas de sinistres

Collaboration aux projets de gestionnaire artériel, de préemption-autobus, de conversion de l'éclairage public au DEL, de réaménagement d'espaces à bureaux en lien avec la chaîne des valeurs et de fusion des quartiers-maîtres des services de Police et de Protection contre l'incendie

Normalisation de la liste d'inspection des bâtiments

Formation de prévention en milieu riverain

Déploiement de la phase 2 de la solution informatique TRIRIGA permettant l'utilisation des meilleures pratiques en maintien d'actifs immobiliers

Implantation progressive de la plateforme de collaboration BIM sur les nouveaux projets de construction

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Processus d'accréditation visant l'obtention de la norme ISO 9001, certifiant que l'organisation se soucie de la qualité des services qu'elle fournit à ses clients

Le dossier d'accréditation sera complété en 2018 pour une demande dès 2019

Standardisation de plusieurs processus harmonisant les façons de faire entre les différents ateliers et points de service, générant économies de temps et d'argent

Sensibilisation accrue en santé-sécurité (port des lunettes en tout temps dans les ateliers et points de service, résolutions de problème lors d'accident avec absence, gestion rigoureuse de la direction, etc.) et processus d'amélioration continue en santé-sécurité au travail

Poursuite du déploiement des améliorations des aires de travail dans plusieurs ateliers et points de service selon la méthode 5S

Maintien du niveau de service aux ateliers et aux points de service, malgré une augmentation du niveau de service lors des opérations de déneigement (même effectif)

Aménagement d'un nouveau site pour la formation des policiers sur la conduite d'urgence sur chaussée glissante

Analyse d'opportunités et mise en place de nouvelles ententes pour les pièces et les fournitures requises aux ateliers, dégageant des économies substantielles

RÉSULTATS

Les dépenses 2017 de la DGA Services de soutien institutionnel se chiffrent à 158,9 M\$, soit un écart favorable de 5,7 M\$ (3,5%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 21 – Dépenses des Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Affaires juridiques	8,2	8,3	9,7	8,9	-0,8	-9,0%	109,0%
Technologies de l'information	28,2	28,8	29,1	30,9	1,8	5,8%	94,2%
Évaluation	8,0	7,9	7,9	8,2	0,3	3,7%	96,3%
Greffe et archives	4,6	4,7	5,1	5,5	0,4	7,5%	92,5%
Approvisionnements	6,4	6,9	6,9	7,1	0,2	2,8%	97,2%
Gestion des immeubles	67,1	70,6	70,8	75,6	4,8	6,3%	93,7%
Gestion des équipements motorisés	27,7	27,8	29,4	28,4	-1,0	-3,5%	103,5%
Stratégie immobilière	10,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total Services de soutien institutionnel	160,4	155,1	158,9	164,6	5,7	3,5%	96,5%

Tableau 22 – Dépenses par objet des Services de soutien institutionnel
(en millions de dollars)

SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réal	Budget	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
Rémunération (incluant avantages sociaux)	79,5	81,1	1,6	2,0%	98,0%
Énergie	33,6	36,9	3,3	8,9%	91,1%
Biens et services	44,7	45,5	0,8	1,8%	98,2%
Affectations de dépenses	1,1	1,1	0,0	1,2%	98,8%
Total Services de soutien institutionnel	158,9	164,6	5,7	3,5%	96,5%



Énergie



Ces dépenses comprennent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



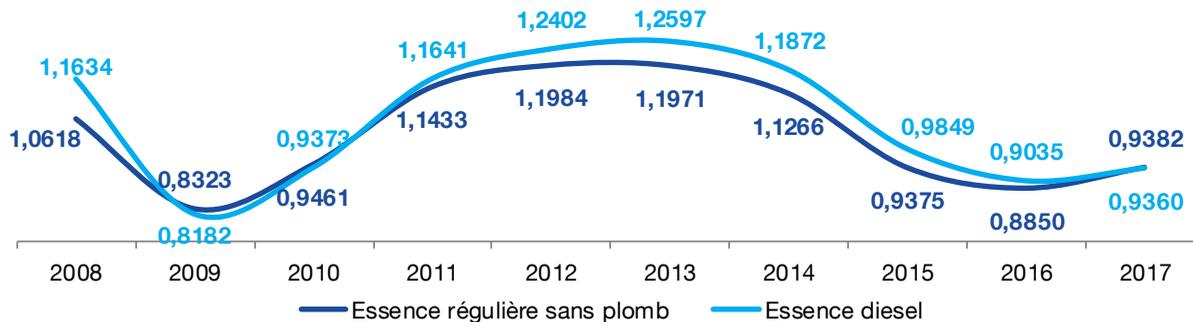
Tableau 23 – Dépenses d'énergie
(en millions de dollars)

ÉNERGIE pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Carburant	6,9	6,1	7,1	6,5	-0,6	-9,2%	109,2%
Électricité	25,3	25,0	23,8	26,6	2,8	10,5%	89,5%
Gaz	3,1	2,9	2,9	4,0	1,1	27,5%	72,5%
Huile à chauffage	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0%	100,0%
Total énergie	35,4	34,0	33,9	37,2	3,3	8,9%	91,1%

Carburant

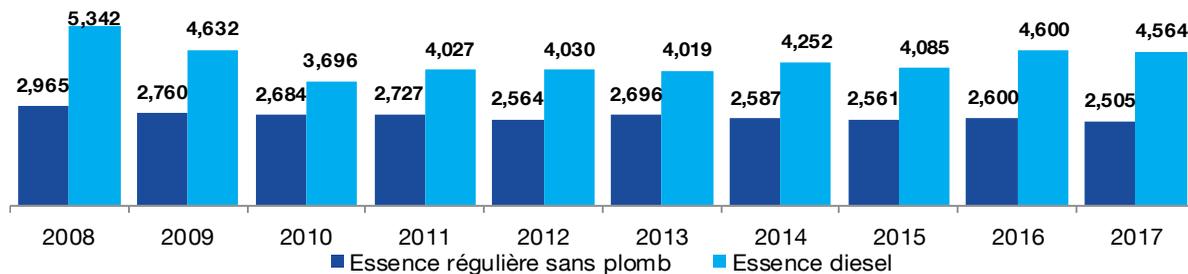
Le prix unitaire moyen payé pour l'essence régulière sans plomb a été de 0,9382 \$, soit une hausse de 6,0% par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour l'essence diesel qui a atteint 0,9360 \$, soit une hausse de 3,6% par rapport à l'année précédente.

Graphique 6 – Prix unitaire annuel moyen du carburant
(en dollars)



La consommation de carburant a diminué de -3,7% pour l'essence régulière sans plomb et de -0,8% pour l'essence diesel par rapport à l'année précédente.

Graphique 7 – Quantités annuelles de carburant utilisé
(en millions de litres)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
1,6	F	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
0,7	F	Technologies de l'information	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
0,6	F	Gestion des immeubles	F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Travaux effectués en régie suivant la résiliation de contrats d'entretien
0,2	F	Évaluation	Délais de dotation de postes
0,1	F	Autres unités administratives	Divers écarts
3,3	F	Énergie	
2,8	F	Électricité	Prix de l'électricité inférieur aux prévisions (hausse des tarifs moins importante que prévu) Implantation de mesures d'efficacité énergétique dans certains bâtiments Arrêts temporaires d'activités dans certains bâtiments à la suite de travaux
1,1	F	Gaz	Prix du gaz inférieur aux prévisions (hausse des tarifs moins importante que prévu) Conversion des chaudières au gaz naturel
-0,6	D	Carburant	Quantité de carburant diesel consommé supérieure aux prévisions suivant des conditions routières défavorables (neige) Hausse du prix au litre de l'essence régulière sans plomb en cours d'année
0,8	F	Biens et services	
1,1	F	Technologies de l'information	Compressions et besoins inférieurs aux prévisions sur diverses dépenses et contrats Soutien informatique non requis suivant l'abandon de certaines solutions informatiques Fin des travaux de transfert des liens téléphoniques Centrex vers le Centre de services partagés du Québec
-0,9	D	Affaires juridiques	Honoraires professionnels requis pour experts nécessaires à la défense de certains dossiers
0,5	F	Greffe et archives	Utilisation des budgets de Recherche et soutien des conseillers municipaux et de l'Allocation aux partis politiques inférieure aux prévisions Parution d'avis public moindre que prévu
-0,5	D	Gestion des équipements motorisés	D Coûts d'entretien et de réparation des véhicules supérieurs aux prévisions suivant les niveaux de services requis aux opérations de déneigement, les équipements technologiques présents dans les véhicules et la nécessité de la disponibilité des véhicules F Optimisation de la gestion des services de remorquages de véhicules et de la gestion des crédits sur les immatriculations F Formations données en régie D Achat de pneus supérieur aux prévisions
0,4	F	Gestion des immeubles	Frais de déménagement et d'éviction moindre que prévu Achat de matériaux moindre que prévu Contributions versées par le Service du développement économique et des grands projets
0,2	F	Autres unités administratives	Divers écarts
5,7	F	Total Services de soutien institutionnel	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
**EAU ET VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

La Direction générale adjointe de l'eau et de la valorisation énergétique regroupe la partie industrielle de la ville de Québec. Elle est responsable des opérations des usines et des réseaux des eaux potables et usées ainsi que des différents programmes qui y sont associés. De plus, elle s'occupe de la gestion de l'incinérateur, du centre de tri, des sites d'enfouissement et de la Cité Verte.



TRAITEMENT DES EAUX

Le service gère le fonctionnement des usines de traitement de l'eau (UTE) potable et des stations d'épuration des eaux usées. Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable pour atteindre en tout temps les critères de qualité et de quantité pour répondre aux besoins en eau potable de la ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales. Il est aussi responsable de la collecte et de l'assainissement des eaux usées générées sur le territoire de la ville, de façon à améliorer la qualité des cours d'eau au-delà des exigences requises dans une perspective de développement durable.

Il assure aussi le suivi de la qualité des eaux par des analyses physicochimiques et microbiologiques en plus de diverses autres analyses, dont les sols et l'air.

Les grandes priorités du service visent principalement à assurer la pérennité des équipements, à adopter un mode de gestion sous les principes d'amélioration continue et à maintenir une excellente performance en matière de santé et sécurité au travail.

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Le service est responsable des opérations et de l'entretien de l'incinérateur, du centre de tri de matières recyclables, du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement. Il est également responsable de la planification et de la réalisation des projets industriels relatifs aux infrastructures sous la responsabilité du service ainsi que des usines de traitement d'eau potable et des stations d'épuration des eaux usées.

La réalisation du projet de centre de biométhanisation qui permettra aux citoyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en produisant une énergie verte à partir des résidus alimentaires et des boues municipales est une priorité du service.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2017 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

TRAITEMENT DES EAUX

Restructuration du service suivant la réorganisation administrative de la Ville

Obtention de la phase 3 du Programme d'excellence en eau potable (PEXEP) (attestation 4 étoiles pour l'usine de Charlesbourg et attestation 5 étoiles pour les usines de Beauport et de Québec)

Obtention de la phase 2, pour les stations d'épuration Est et Ouest, du Programme d'excellence en eaux usées (PEX StaRRE) visant à assurer l'amélioration continue de la qualité des rejets liquides et des boues d'épuration produits par les stations d'épuration municipales par l'optimisation des opérations et du processus de suivi continu

La phase 2 des travaux de modernisation de l'UTE Sainte-Foy a été complétée

Fermeture de l'atelier mécanique de l'eau potable du 2 100, rue des Outils et relocalisation des travailleurs et des équipements à l'UTE Québec

Poursuite de l'implantation des meilleures pratiques en entretien des actifs (plan quinquennal):

- Lancement de la phase 3 relative à l'inventaire des actifs en traitement des eaux
- Création et intégration dans l'application de gestion des demandes de services, des interventions et des incidents (MAXIMO) de plus de 1 000 programmes de maintenance préventive d'équipement
- Révision des processus et des infrastructures nécessaires en approvisionnement avec les services des Approvisionnements et des Technologies de l'information
- Implantation d'outils de fiabilité afin de diminuer les bris, augmenter les temps de marche des équipements et diminuer les coûts

Lancement d'équipes en affectations spéciales pour les projets suivants :

- Mise à niveau de l'automatisation et de la communication cellulaire de plus de 40 postes sur le réseau d'aqueduc
- Mise à niveau des systèmes de contrôle de la station Ouest

Audits des ouvrages sur les réseaux d'aqueduc et d'égout

Collaboration à la mise en place d'un tableau opérationnel (*SORA phase 2*) permettant l'accès visuel en temps réel à l'ensemble des informations des infrastructures d'eau potable

Implication importante dans les suivis et les mises en route de plus de 175 projets du Service de l'ingénierie et du Service des projets industriels et de la valorisation énergétique, projets totalisant une dépense de près de 35 M\$ pour la Ville

Diminution du taux de fréquence des accidents de travail

PROJETS INDUSTRIELS ET VALORISATION

Création du Service des projets industriels et de la valorisation

Début de l'ingénierie détaillé du CBMO (centre de biométhanisation), incluant la publication des premiers appels d'offres de fournitures des équipements

RÉSULTATS

Les dépenses de la DGA Eau et valorisation énergétique se chiffrent à 59,0 M\$, soit un écart défavorable de -0,8 M\$ (-1,4%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 24 – Dépenses de l'Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Eau et environnement	52,7	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Traitement des eaux	21,8	24,9	25,6	25,2	-0,4	-1,6%	101,6%
Projets industriels et valorisation	0,0	32,8	33,4	33,0	-0,4	-1,2%	101,2%
Total Eau et valorisation énergétique	74,5	57,7	59,0	58,2	-0,8	-1,4%	101,4%

Tableau 25 – Dépenses par objet de l'Eau et valorisation énergétique
(en millions de dollars)

EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réel	Budget	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Rémunération (incluant avantages sociaux)	24,4	23,5	-0,9	-3,8%	103,8%
Énergie	0,3	0,2	-0,1	-50,0%	150,0%
Biens et services	34,3	34,5	0,2	0,6%	99,4%
Total Eau et valorisation énergétique	59,0	58,2	-0,8	-1,4%	101,4%

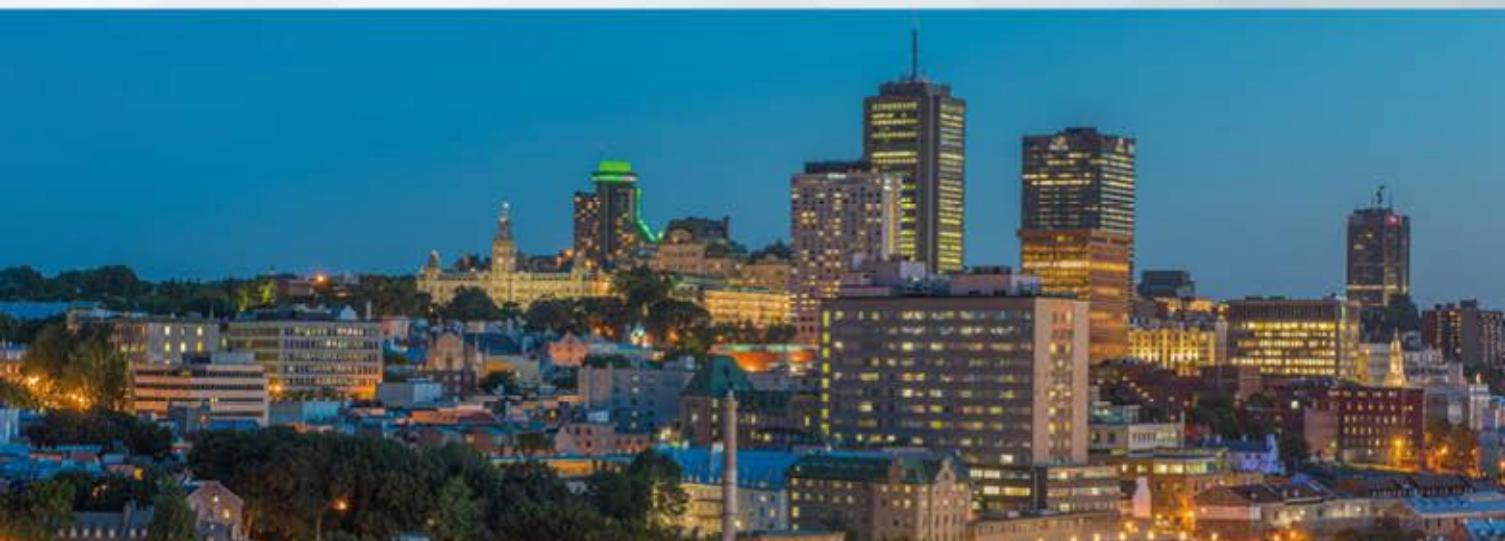
ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Unités administratives	Justifications
-0,9 D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-0,6 D	Projets industriels et valorisation	D Remplacements et bris à l'incinérateur nécessitant des interventions non planifiées F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,3 D	Traitement des eaux	Heures supplémentaires requises supérieures aux prévisions suivant l'opération en continu aux usines de traitement de l'eau potable, aux stations d'épuration des eaux usées et aux postes de traitement Bris et appels d'urgence nécessitant des interventions non planifiées sur différents équipements Support opérationnel aux projets du Service de l'ingénierie
0,2 F	Biens et services	
0,2 F	Projets industriels et valorisation	F Diverses dépenses assumées par d'autres unités administratives suivant la réorganisation administrative de la Ville F Quantité de produits chimiques utilisés inférieure aux prévisions dans le traitement des matières résiduelles F Report de travaux à la station de traitement des boues suivant la priorité à accorder à certains travaux requis à l'incinérateur F Redevances à l'élimination suivant une correction du tonnage D Travaux d'entretien requis à l'incinérateur afin d'assurer les opérations en continu dans le respect des standards en santé et sécurité D Tonnage de matières recyclables supérieur aux prévisions au centre de tri D Tonnage supérieur aux prévisions et majoration des prix dans le traitement des cendres volantes et des mâchefers
-0,1 D	Énergie	
		Voir DGA Services de soutien institutionnels pour analyse globale de l'énergie
-0,8 D	Total Eau et valorisation énergétique	

* F : écart favorable

D : écart défavorable



DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
QUALITÉ DE VIE URBAINE

QUALITÉ DE VIE URBAINE

La Direction générale adjointe à la qualité de vie urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, le développement durable respectueux de l'environnement et la mobilité des personnes et des biens.



Elle comprend également l'ensemble des activités reliées à la culture, aux relations internationales et à la réalisation des grands événements.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété et exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétences qui lui sont dévolues par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle.

Cette fonction regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

GREFFE DE LA COUR MUNICIPALE

Le service permet l'exercice du pouvoir judiciaire dans les domaines de compétences qui lui sont dévolues par la loi, soit en matière civile, pénale et criminelle. À ce titre, il voit au traitement des dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants. Il assure le cheminement des dossiers devant le tribunal, perçoit les amendes et veille à l'exécution des décisions rendues. Il est le maître d'œuvre de la justice de proximité par son accessibilité et la nature de ses services d'accueil et d'information.

CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la diffusion du patrimoine, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie et des relations internationales.

Il élabore la politique municipale en matière d'art et de culture et contribue à la mise en œuvre des initiatives en ce domaine. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes et des entreprises et organismes culturels. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture et appuie la connaissance, la conservation et la diffusion du patrimoine. Il soutient les arrondissements dans la réalisation de leurs mandats culturels.

Également, il planifie et coordonne les actions de la Ville et de ses partenaires sur les plans national et international. Il vise à accroître la notoriété et le rayonnement de la Ville afin d'en maximiser les retombées politiques, économiques, touristiques et culturelles.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par toute autre cause. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017.

POLICE

Conformément à la Loi sur la police qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens de citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L.Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services

de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Le bureau voit à ce que la population de Québec, les directions d'arrondissement et les autres services municipaux soient en mesure de réagir de manière appropriée en cas de sinistre. S'il se produisait une catastrophe, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de fournir le soutien nécessaire dans la coordination des intervenants. De plus, il encourage, auprès de la population et du personnel de la Ville, l'émergence d'une culture liée à la sécurité civile. Il assure également la liaison avec ses partenaires en matière de sécurité civile. Enfin, le bureau veille à l'élaboration du Plan de sécurité civile, lequel est prévu dans la Loi sur la sécurité civile.

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Le commissariat détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou en examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies et fait, s'il y a lieu, toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes et des biens contre les incendies.

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le bureau est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements, des tournages cinématographiques et télévisuels et des projets spéciaux. Il coordonne les services municipaux et l'expertise requis afin de diversifier l'offre en animation urbaine. Il contribue au développement de l'industrie événementielle et cinématographique de Québec.

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Le service est responsable d'assurer la mise en valeur du territoire par le maintien et la valorisation de la qualité des milieux de vie et de l'environnement bâti et paysager, le service intervient dans les domaines de l'habitation, l'architecture, du design urbain, de l'architecture du paysage, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et archéologique.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Le service planifie, conçoit et met en œuvre les stratégies et les interventions visant à assurer la mobilité des personnes et des biens en termes d'efficacité, de sécurité et de confort dans une perspective de développement durable.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision de développement durable, d'aménagement du territoire et de la mobilité du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues, ainsi que les projets de développement durable. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.

FAITS SAILLANTS

Les principales activités ayant marqué l'année 2017 se résument comme suit :

FAITS SAILLANTS

GREFFE DE LA COUR MUNICIPALE

Mise en place de la stratégie de fixation des dossiers en lien avec l'arrêt Jordan de la Cour suprême afin que les délais respectent le cadre de la Cour suprême qui ramène à 18 mois le délai pour qu'un dossier judiciaire soit entendu

Installation d'équipements technologiques permettant de soumettre des éléments de preuve plus facilement, de plaider en ligne et de payer une entente de paiement à distance

Développement d'un calendrier électronique assurant la gestion des salles de cour et des horaires des juges

Révision de processus sur la signification des constats d'infraction, en collaboration avec plusieurs unités administratives

Déploiement d'un programme de contrôle de la qualité de réponses aux citoyens

CULTURE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Nomination de la Ville de Québec comme Ville créatrice de l'UNESCO en littérature

Organisation de 18 accueils de délégations étrangères et de 8 missions à l'étranger

Organisation du 2^e grand rendez-vous du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique

Poursuite de la mise en application des Visions de développement de la Bibliothèque de Québec, de l'Art public, du Patrimoine et de la Pratique amateur

Installation de 13 œuvres d'art public municipales dont *La Rencontre* à la place Jean-Béliveau et *Codex Populi* à l'hôtel de Ville

Dévoilement de l'œuvre offerte par la Ville de Québec dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal

Analyse de plus de 550 dossiers dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec

Réalisation de 23 projets de médiation culturelle dans les établissements scolaires, dont celui de la création d'une œuvre d'art avec une artiste professionnelle et les élèves de l'école des Berges dans le cadre du 160^e anniversaire de la cour municipale

Tenue du colloque en loisir culturel regroupant plus de 170 personnes provenant de tous les arrondissements

Installation de 14 panneaux Découvrir Québec dont quatre dans le site patrimonial déclaré de Sillery

Production de 24 éléments de commémoration, dont les stèles pour Jean-Paul L'Allier et Gilles Lamontagne

Dévoilement du lauréat du concours d'architecture pour la bibliothèque Gabrielle-Roy

Inauguration de médialabs aux bibliothèques Félix-Leclerc et Paul-Aimé-Paiement

Réouverture de la bibliothèque Claire-Martin (anciennement Saint-Jean-Baptiste)

Attribution de 16 nouveaux toponymes, dont la terrasse de la Pointe-à-Puiseaux

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Restructuration du quartier-maître police et du quartier-maître incendie et création de l'unité quartier-maître sécurité publique et projets spéciaux

Impartition de la gestion vestimentaire

Mise à niveau de la spécialité matières dangereuses (formation)

Acquisition d'équipements visant à bonifier l'offre de service en matière d'effondrement de structures

Déploiement d'une formation en intervention riveraine

Révision (à la hausse) de l'effectif requis lors d'événements spéciaux et en cas de conditions climatiques particulières

Acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants et autonomes (APRIA)

Déploiement du programme de décontamination et du programme de contrôle infectieux

Formation sur le respect des règles de santé et de sécurité du travail (Loi C-21)

POLICE

Révisions de méthodes de travail, notamment du processus de surveillance du territoire

Modification de la sécurité lors d'événements spéciaux afin de s'ajuster aux manifestations terroristes dans le monde

Ajustement des heures de travail en circulation en raison de la hausse des travaux routiers

Présence accrue des policiers à la cour suivant l'augmentation des séances juridiques

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Coordination ou soutien de 43 interventions en sécurité civile, telles que : attentat à la grande mosquée de Québec, bris d'aqueduc, structure dangereuse, fuite de gaz, inondations, etc.

Actualisation et développement de plans particuliers d'intervention et de plans d'action

Réalisation d'activités de prévention et de préparation : poursuite de la campagne de sensibilisation *Faire face* et développement d'un outil pédagogique destiné aux élèves du 2^e cycle du primaire

COMMISSARIAT AUX INCENDIES

Augmentation de 26,8 % du nombre d'enquêtes sur des événements survenus sur le territoire desservi par la Ville de Québec (369 enquêtes)

24 % des incendies sont causés par des défaillances électriques, en baisse de 2 %

19 % des incendies sont de nature criminelle ou suspecte, en hausse de 6 %

2 % des incendies sont de causes indéterminées, en baisse de 2 %

BUREAU DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Inauguration de plusieurs places, notamment la place des Canotiers, la place Jacques-Cartier et la place Jean-Béliveau

Renforcement des mesures de sécurité pour les événements ayant un impact sur le domaine public

Bonification d'événements par les promoteurs en lien avec les activités soulignant le 150^e anniversaire du Canada

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

Restructuration du service suivant la réorganisation administrative de la Ville

Gestion de l'Entente de développement culturel, volet patrimoine (5 M\$) entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec

Mise en œuvre de la délégation des autorisations de travaux pour le ministère de la Culture et des Communications

Adoption de la Vision du patrimoine 2027 et bonification des sommes consacrées à la préservation du patrimoine bâti

Élaboration du projet de création d'un espace collaboratif en archéologie (partenariat entre la Ville de Québec, le ministère de la Culture et des Communications et l'Université Laval)

Élaboration du Plan directeur en archéologie (Rivière Beauport)

Tenue de la 14^e édition des Mérites d'architecture

Analyse et traitement de près de 3 000 dossiers par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec

Mise en œuvre de l'approche des rues conviviales

Réalisation de 73 projets d'aménagement de parcs et d'espaces verts

Inauguration de la place Jean-Béliveau

Adoption d'une réserve de fonds pour la relance du programme Rénovation Québec

Modification du programme de subvention maître d'œuvre pour les immeubles patrimoniaux

Livraison du projet AccèsLogis Habitation des Roses (OMHQ)

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

Création du service, succédant au Bureau du transport

Déploiement de la phase 1-A du gestionnaire artériel qui permet de gérer les feux de circulation et les équipements de transport intelligent en temps réel

Mise en service du centre de gestion de la mobilité intelligente à partir duquel la circulation est gérée en temps réel

Près de 666 000 transactions effectuées à l'aide de l'application mobile Copilote, soit 25 % des transactions associées aux bornes de stationnement sur rue

Traitement de 3 765 requêtes Sés@me (requêtes de citoyens)

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Restructuration du service suivant la réorganisation administrative de la Ville

Révision du processus de traitement des demandes d'autorisations environnementales

Dépôt du second projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'Agglomération de Québec

Adoption des programmes particuliers d'urbanisme du secteur Belvédère et de Saint-Roch Sud

Ajout de 11 km aux voies et pistes du réseau cyclable

Poursuite du développement des écoquartiers de la Pointe-aux-Lièvres et d'Estimauville

Contribution à 11 projets de nouveaux développements résidentiels pour la création de 1 742 nouvelles unités et des investissements de 612,6 M\$;

Coordination des projets pour le nouveau complexe hospitalier et pour le projet Le Phare

Coordination du groupe de travail sur la cuisine de rue

Coordination du Plan d'action de la protection du Lac-Saint-Charles

Planification des secteurs de développement prioritaire Chaudière, Chauveau, Villonet, du sud de l'aéroport et du secteur du boulevard Sainte-Anne

Coordination de projets privés de développement d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars, dont le secteur Chaudière comprenant entre autres le projet Ikea

Révision de la réglementation d'urbanisme en collaboration avec les arrondissements de Beauport (complétée pour le boulevard Henri-Bourassa) et de La Haute-Saint-Charles

Démarrage du projet du « Plan des rivières », tenue d'un concours international d'idées pour la mise en valeur des quatre rivières et aménagement d'une place éphémère à la marina Saint-Roch

Analyse et démarrage du projet de Plan de gestion des milieux humides et hydriques

Élaboration d'un nouveau cadre de référence pour l'aménagement de nouveaux quartiers (en cours)

RÉSULTATS

Les dépenses 2017 de la DGA Qualité de vie urbaine totalisent 238,4 M\$, soit un écart défavorable de -6,3 M\$ (-2,7%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 26 – Dépenses de la Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Grefte de la cour municipale	5,9	5,7	6,1	6,2	0,1	1,6%	98,4%
Culture, patrimoine et relations internationales	24,3	24,3	24,8	25,0	0,2	0,8%	99,2%
Protection contre l'incendie	51,3	53,9	59,3	54,1	-5,2	-9,6%	109,6%
Police	113,8	114,8	121,1	118,0	-3,1	-2,6%	102,6%
Bureau de la sécurité civile	0,9	1,0	0,8	0,9	0,1	11,1%	88,9%
Commissariat aux incendies	0,6	0,6	0,8	0,6	-0,2	-33,3%	133,3%
Bureau des grands événements	12,4	18,9	12,9	14,6	1,7	11,6%	88,4%
Aménagement et développement urbain	3,4	5,5	5,9	6,0	0,1	1,7%	98,3%
Transport et mobilité intelligente	2,5	2,6	2,8	3,0	0,2	6,7%	93,3%
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	2,4	3,4	3,9	3,7	-0,2	-5,4%	105,4%
Bureau de l'habitation	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Total Qualité de vie urbaine	220,0	230,7	238,4	232,1	-6,3	-2,7%	102,7%

Tableau 27 – Dépenses par objet de la Qualité de vie urbaine
(en millions de dollars)

QUALITÉ DE VIE URBAINE pour l'exercice terminé le 31-12-2017	Réel	Budget	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Rémunération (incluant avantages sociaux)	191,9	186,9	-5,0	-2,7%	102,7%
Biens et services	46,5	45,2	-1,3	-2,9%	102,9%
Total Qualité de vie urbaine	238,4	232,1	-6,3	-2,7%	102,7%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)		Unités administratives	Justifications
-5,0	D	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
-3,6	D	Police	D Ressources supplémentaires notamment requises pour soutenir et effectuer les opérations policières, l'attentat à la grande mosquée, des événements spéciaux, des manifestations, des travaux routiers, les Grands voiliers et une présence accrue à la cour F Mouvements de personnel et délais de dotation de postes D Ajustement des régimes de retraite selon les conventions pour les policiers D Ajustement des primes selon les conventions prévues pour les policiers F Ajustement au réel des avantages sociaux liés au temps supplémentaire et aux primes
-1,2	D	Protection contre l'incendie	D Application du schéma de couverture de risque nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps F Mouvements de personnel
0,4	F	Culture, patrimoine et relations internationales	Mouvements de personnel et délais de dotation de postes
-0,2	D	Commissariat aux incendies	Personnel supplémentaire requis suivant différents événements
-0,2	D	Bureau des grands événements	Mouvements de personnel
-0,2	D	Autres unités administratives	Divers écarts
-1,3	D	Biens et services	
-4,0	D	Protection contre l'incendie	Acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants et autonomes non prévue au budget
1,9	F	Bureau des grands événements	Transferts budgétaires vers les unités administratives responsables de la réalisation de différents événements Optimisation des processus en regard de la planification du travail entourant notamment les services municipaux et les subventions non octroyées
0,5	F	Police	Coûts de certains contrats inférieurs aux prévisions Besoins en formation inférieurs aux prévisions Rationalisation de dépenses
0,3	F	Transport et mobilité intelligente	Coûts d'entretien des bornes de paiement inférieurs aux prévisions (diminution des bris et des actes de vandalisme) Entretien non requis pour les équipements de jalonnement dynamique
-0,2	D	Culture, patrimoine et relations internationales	D Compensation versée à l'Institut canadien de Québec (ICQ), gestionnaire des bibliothèques, pour le remplacement d'employés de bibliothèque F Réalisation d'outils de communication par le Service des communications
0,2	F	Greffe de la cour municipale	Délais dans la réalisation de certains modes d'exécution à la suite de l'entrée en vigueur du nouveau Code de procédure civile
-6,3	D	Total Qualité de vie urbaine	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

DÉPENSES DE FINANCEMENT ET AUTRES DÉPENSES



SERVICE DE LA DETTE BRUTE

Le service de la dette brute comprend l'ensemble des sommes que la Ville est tenue de verser pour rembourser le capital emprunté et pour payer les intérêts au cours de l'exercice financier. Il inclut la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette.

RÉSULTATS

Le service de la dette brute a atteint 287,2 M\$ en 2017, soit un écart favorable de 2,2 M\$ (0,8%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 28 – Dépenses du Service de la dette brute
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE BRUTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015*	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Remboursement de capital	176,9	181,2	184,2	184,9	0,7	0,4%	99,6%
Frais de financement	63,7	62,5	58,6	60,1	1,5	2,5%	97,5%
Affectations (réserve financière pour le paiement accéléré de la dette)	29,7	37,0	44,4	44,4	0,0	0,0%	100,0%
Total service de la dette brute	270,3	280,7	287,2	289,4	2,2	0,8%	99,2%

* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionnées antérieurement pour 5,1 M\$

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,7 F Remboursement de capital	Coûts de financement (taux d'intérêt) inférieurs aux prévisions
1,5 F Frais de financement	Coûts de financement (taux d'intérêt) inférieurs aux prévisions
2,2 F Total Service de la dette brute	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS

Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. Selon la Politique de gestion de la dette, il est prévu de le porter progressivement à 175 M\$ par année, soit une majoration annuelle moyenne de 15 M\$.

RÉSULTATS

Le paiement comptant d'immobilisations a atteint 96,2 M\$ en 2017, en conformité avec les prévisions budgétaires.

Tableau 29 – Dépenses du Paiement comptant d'immobilisations
(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Paiement comptant d'immobilisations	63,7	77,8	96,2	96,2	0,0	0,0%	100,0%

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales des employés et élus de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Depuis 2016, les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges sociales et cotisations.

RÉSULTATS

La charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges sociales et cotisations ont atteint 85,8 M\$ en 2017, soit un écart défavorable de -8,6 M\$ (-11,1%) avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, des organismes gouvernementaux et d'autres organismes. La dépense liée au transport en commun est une quote-part du coût des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

RÉSULTATS

Les contributions aux organismes ont atteint 124,1 M\$ en 2017, en conformité avec les prévisions budgétaires.

Tableau 30 – Dépenses des Contributions aux organismes
(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget		% budget atteint
	2015	2016	2017				
Transport en commun	108,3	113,1	115,2	115,2	0,0	0,0%	100,0%
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,0	3,1	3,4	3,4	0,0	0,0%	100,0%
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	4,1	4,0	4,8	4,8	0,0	0,0%	100,0%
Autres organismes	1,6	0,9	0,7	0,7	0,0	0,0%	100,0%
Total Contributions aux organismes	117,0	121,1	124,1	124,1	0,0	0,0%	100,0%

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les créances douteuses sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain. Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer, l'équité salariale, le programme d'attrition, etc. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités, etc.). La provision pour indemnités fait aussi partie de ces dépenses.

RÉSULTATS

Les autres frais ont totalisé 26,1 M\$ en 2017, soit un écart favorable de 2,8 M\$ (9,7%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 31 – Dépenses des Autres frais
(en millions de dollars)

AUTRES FRAIS pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel			Budget 2017	Écart 2017		% budget atteint
	2015	2016	2017		Réel-Budget		
Contingent	0,0	0,0	0,0	5,0	5,0	100,0%	0,0%
Créances douteuses	1,2	0,9	0,6	1,0	0,4	40,0%	60,0%
Divers autres frais	31,1	26,1	25,5	22,9	-2,6	-11,4%	111,4%
Total Autres frais	32,3	27,0	26,1	28,9	2,8	9,7%	90,3%

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
5,0 F Contingent	
	5,0 F Initialement budgété dans les autres frais, mais réalisé dans les unités administratives
0,4 F Créances douteuses	
	0,4 F Créances douteuses inférieures aux prévisions
-2,6 D Divers autres frais	
	-5,0 D Affectation à la réserve financière liée aux grands événements suivant la confirmation, après l'adoption du budget, d'une subvention du gouvernement du Québec pour le financement des grands événements (transfert équivalent constaté aux revenus)
	-4,6 D Ajustement annuel de la provision pour indemnités selon les nouvelles estimations des risques probables effectuées par le Service des affaires juridiques de la Ville, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	3,3 F Ajustement des provisions pour sites contaminés et sites d'enfouissement selon les nouvelles estimations des risques probables effectuées par des experts, en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public
	3,0 F Ajustement des provisions pour les autres frais liés à la rémunération afin de refléter les nouvelles estimations
	1,0 F Ajustement de diverses provisions afin de refléter les nouvelles estimations
	-0,4 D Transfert budgétaire des frais transactionnels relatifs aux paiements par cartes de crédit et de débit et des honoraires de frais de banque initialement prévus au Service des finances
	0,3 F Intérêts sur les remboursements de taxes inférieurs aux prévisions suivant les contestations des valeurs inscrites au rôle d'évaluation triennal
	-0,2 D Affectation supplémentaire pour le renflouement du déficit accumulé d'agglomération au 31 décembre 2015 (contribution équivalente aux revenus)
2,8 F Total Autres frais	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX DÉPENSES



DÉPENSES PAR OBJET



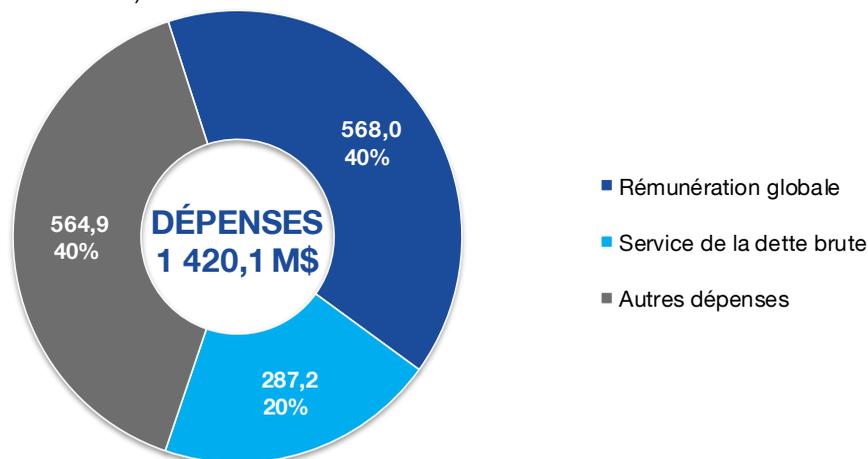
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 32 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)

DÉPENSES PAR OBJET pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réel		
	2015	2016	2017
Rémunération globale	554,3	564,2	568,0
Service de la dette brute	270,3	280,7	287,2
Autres dépenses			
Transport et communications	16,6	15,8	14,7
Services profes., techniques et autres	129,3	124,4	141,1
Location, entretien et réparation	28,9	29,2	31,2
Fourniture de services publics	35,4	34,2	33,1
Biens non durables	33,6	34,6	33,9
Biens durables	5,1	5,4	8,1
Contributions à des organismes	167,8	168,8	178,7
Autres objets	23,9	19,7	21,5
Affectations	<u>76,1</u>	<u>99,3</u>	<u>102,6</u>
Total autres dépenses	516,7	531,4	564,9
Dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 341,3	1 376,3	1 420,1
Éléments extrabudgétaires	12,5	14,5	22,5
Total Dépenses	1 353,8	1 390,8	1 442,6

Ce système de classification permet de constater que la rémunération globale et le service de la dette brute comptent pour plus de la moitié des dépenses de la Ville.

Graphique 8 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 40,0% des dépenses de fonctionnement avant éléments extrabudgétaires.

Cette proportion est en baisse de -1,0% par rapport à l'année précédente.



RÉSULTATS

La rémunération globale a atteint 568,0 M\$ en 2017, soit un écart défavorable de -10,6 M\$ avec les prévisions budgétaires.

En excluant le remboursement du solde de la mesure d'allègement permise à la suite de la crise financière de 2008 (couloir) à même le surplus non affecté de 2016 pour 11,9 M\$ (revenu d'affectation en contrepartie), la rémunération globale a atteint 556,1 M\$, soit un écart favorable de 1,3 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 33 – Dépenses de la Rémunération globale
(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget
RÉMUNÉRATION					
Rémunération régulière	291,1	304,8	306,0	327,9	21,9
Rémunération occasionnelle	<u>47,9</u>	<u>45,9</u>	<u>50,9</u>	<u>34,9</u>	<u>-16,0</u>
Total Rémunération rég. et occasionnelle	339,0	350,7	356,9	362,8	5,9
Rémunération supplémentaire	20,8	19,7	23,0	12,6	-10,4
Autres rémunérations	15,9	19,5	15,2	16,9	1,7
Total Rémunération	375,7	389,9	395,1	392,3	-2,8
CHARGES DE L'EMPLOYEUR					
Charges sociales et autres cotisations	58,1	58,4	62,7	62,2	-0,5
Régimes de retraite					
Charges des services courants	29,1	34,5	32,6	32,9	0,3
Charge d'équilibre	<u>91,4</u>	<u>81,4</u>	<u>77,6</u>	<u>70,0</u>	<u>-7,6</u>
Total Régimes de retraite	120,5	115,9	110,2	102,9	-7,3
Total Charges de l'employeur	178,6	174,3	172,9	165,1	-7,8
Total Rémunération globale	554,3	564,2	568,0	557,4	-10,6
Remboursement du solde de la mesure d'allègement permise à la suite de la crise financière de 2008 (couloir) à même le surplus non affecté de 2016 (revenu d'affectation en contrepartie)			-11,9	0,0	11,9
Total Rémunération globale après ajustement			556,1	557,4	1,3

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulière, occasionnelle et supplémentaire, qui sont incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations qui sont traitées sous la rubrique « Autres frais ». Il s'agit d'ajustements de provisions liés à la rémunération.

RÉSULTATS

La rémunération régulière et occasionnelle s'élève à 356,9 M\$ en 2017, soit un écart favorable de 5,9 M\$ avec les prévisions budgétaires.

La rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 23,0 M\$, soit un écart défavorable de -10,4 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Les autres rémunérations regroupent les ajustements de provisions en lien avec la rémunération et les primes. Ce groupe de dépenses atteint 15,2 M\$ en 2017, soit un écart favorable de 1,7 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-2,8 D RÉMUNÉRATION	
5,9 F Rémunération régulière et occasionnelle	
	F Mouvements de personnel liés à des départs à la retraite, des congés de maladie, des congés de maternité ou parentaux, des délais de dotation de postes et des postes demeurés vacants ainsi qu'à la réorganisation des activités de certaines unités administratives
	D Recours aux employés occasionnels en remplacement d'employés réguliers
	D Opérations de déneigement nécessitant l'utilisation de ressources auxiliaires en plus grand nombre que prévu
	D Ajout de ressources, notamment suivant l'arrêt Jordan adopté par la Cour suprême du Canada (respect des délais imposés)
-10,4 D Rémunération supplémentaire	
	D Heures supplémentaires requises pour le déneigement en raison des conditions météorologiques occasionnant des sorties en dehors des heures régulières, pour le bon déroulement d'événements spéciaux, pour diverses opérations policières et enquêtes spéciales, pour remplacement et bris à l'incinérateur, pour les bris et appels d'urgence au traitement des eaux (service assuré en continu)
	D Application du schéma de couverture de risque nécessitant le maintien d'équipes opérationnelles en tout temps
1,7 F Autres rémunérations	
	F Ajustement des provisions pour les autres frais liés à la rémunération afin de refléter les nouvelles estimations
	D Ajustement des primes selon les conventions prévues pour les policiers
	D Primes de soir et de nuit supérieures aux prévisions aux travaux publics, en sécurité publique et à l'incinérateur
-2,8 D Total Rémunération	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

RÉSULTATS

Les charges de l'employeur ont atteint 172,9 M\$ en 2017, soit un écart défavorable de -7,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
-7,8 D CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
-0,5 D Charges sociales et autres cotisations	
0,1 F Charges sociales :	Résultats comparables aux prévisions
0,6 F Assurances :	D Contribution aux régimes d'assurance vie et santé à la retraite des employés actifs inférieure aux prévisions
	F Ajustements suivant les mouvements de personnel
	F Remboursement de l'assureur suivant l'expérience passée
	D Ajustements suivant l'évaluation des provisions
-1,2 D Avantages sociaux futurs :	Terminaison d'amortissement de gains actuariels réalisés en 2011
-7,3 D Régimes de retraite	
0,3 F Charges des services courants :	F Ajustement des provisions requises selon les estimations de l'actuaire
	D Ajustement des régimes de retraite selon les conventions pour les policiers
	D Impact de l'écart entre la rémunération projetée et la rémunération réalisée chez les pompiers et aux services de proximité
-7,6 D Charges d'équilibre :	D Remboursement du solde de 11,9 M\$ de la mesure d'allègement permise à la suite de la crise financière de 2008 à même le surplus non affecté de 2016 (couloir) (revenu d'affectation en contrepartie)
	F Réalisation de gains actuariels nets en 2016 en raison des rendements, des changements d'hypothèses et de l'expérience future des régimes, et dont les impacts se reflètent à partir de l'exercice financier 2017
-7,8 D Total Charges de l'employeur	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés six régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées soit sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible soit sur le salaire carrière.

Depuis la reprise, en 2015, des opérations liées à la station de traitement des boues et du centre de récupération, la Ville agit à titre d'employeur participant à deux régimes de retraite auxquels participent les employés actifs visés par la transaction.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant, déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 34 – Dépenses des Régimes de retraite
(en millions de dollars)

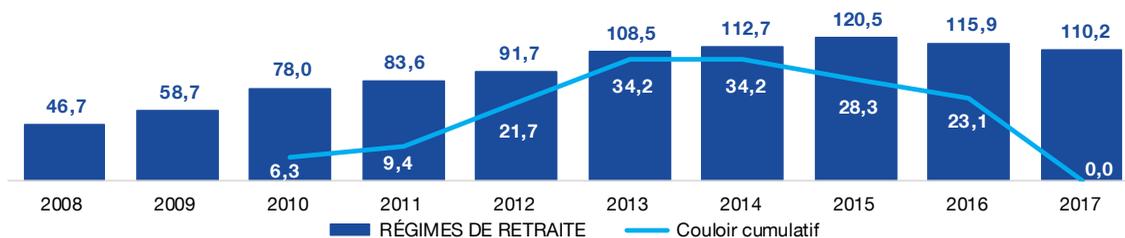
RÉGIMES DE RETRAITE pour l'exercice terminé le 31 décembre	Réal			Budget 2017	Écart 2017 Réal-Budget
	2015	2016	2017		
Charge des services courants	29,1	34,5	32,6	32,9	0,3
Charge d'équilibre					
Amortissement	39,4	37,0	20,6	22,1	1,5
Dépense d'intérêt	32,4	26,0	21,4	24,1	2,7
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	13,7	13,2	12,6	12,6	0,0
Total Charge d'équilibre	85,5	76,2	54,5	58,8	4,3
Total Régimes de retraite (taxation requise)	114,6	110,7	87,1	91,7	4,6
Couloir - Montant à pourvoir dans le futur (remboursement)	5,9	5,2	23,1	11,2	-11,9
Total Régimes de retraite (taxation de l'année)	120,5	115,9	110,2	102,9	-7,3

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15)

La loi a été sanctionnée par le gouvernement du Québec le 5 décembre 2014. Elle vise la restructuration des régimes de retraite. L'adoption de cette loi a eu un impact positif pour la Ville de Québec. La dépense comptable liée aux régimes de retraite continue à diminuer en raison de l'application des résultats finaux connus de la Loi 15 reflétant le partage du déficit imputable aux retraités ainsi que les ententes signées entre les parties.

Les dépenses liées aux régimes de retraite sont en baisse depuis 2016 et le solde de la mesure d'allègement permise à la suite de la crise financière de 2008 (couloir) a été complètement remboursé en 2017 à même le surplus non affecté de 2016. La Ville avait jusqu'en 2022 pour le remboursement.

Graphique 9 – Régimes de retraite
(en millions de dollars)



EFFECTIF

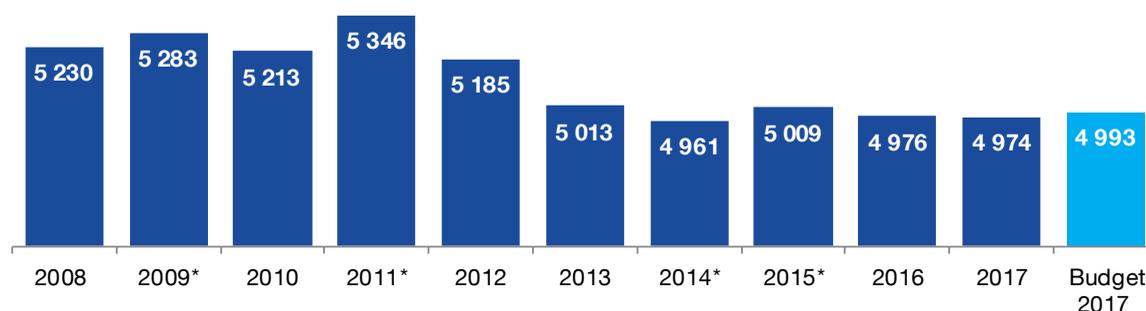
L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. L'effectif est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



RÉSULTATS

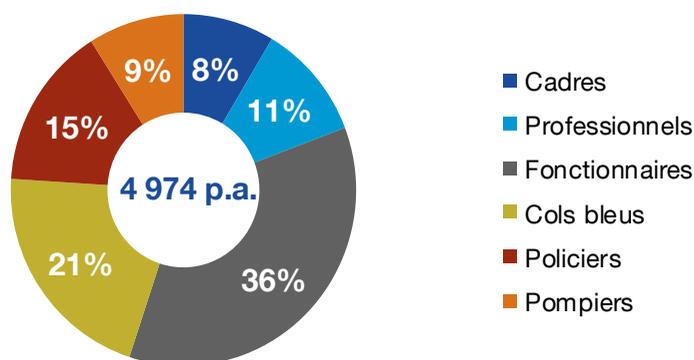
L'effectif a atteint 4 974 p.a. en 2017, soit un écart favorable de 19,0 p.a. par rapport aux prévisions.

Graphique 10 – Évolution de l'effectif
(en personnes/année)



* Incluant l'effectif auparavant payé sur règlement d'emprunt (2009), l'intégration d'ExpoCité(2011), l'effectif provenant de projets recouvrables (2014) et la reprise en régie de la gestion de l'incinérateur (2015).

Graphique 11 – Répartition de l'effectif
(en personnes/année)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en p.a.)	Justifications
19,0 F Effectif	
	Délais de dotation de postes
	Mouvements de personnel (départs à la retraite, congés de maladie, congés de maternité ou parentaux)
	Affectations de ressources à un projet spécifique
	Réorganisations administratives
19,0 F Total Effectif	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES

Les éléments extrabudgétaires présentent les résultats des projets recouvrables et des projets autofinancés. Ils n'ont pas ou peu d'incidences budgétaires étant donné qu'un revenu, au moins équivalant aux dépenses, est comptabilisé. Ces revenus et dépenses ne sont pas considérés lors de l'établissement du budget.

Les revenus provenant des éléments extrabudgétaires atteignent 23,3 M\$, alors que les dépenses afférentes à ces projets sont de 22,5 M\$, pour un excédent des revenus sur les dépenses de 0,8 M\$.

ANALYSE DES EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS, RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

La Ville ne prépare pas de budget pour ces fonds. Ils sont gérés en fonction de lois établies ou des règles municipales. Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même les excédents non affectés, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

Les réserves financières sont constituées dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Une réserve est créée par règlement du conseil.

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation des deniers est dûment prévue dans des dispositions législatives.

Tableau 35 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés
(en millions de dollars)

Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017
Excédents de fonctionnement affectés	
Anciennes villes	0,7
Nouvelle Ville (opérations de déneigement, autoassurance, prévoyance, etc.)	77,4
Total excédents de fonctionnement affectés	78,1
Réserves financières	
Déficit actuariel ex-Québec	165,8
Appui au développement économique	17,7
ACCORD Capitale Nationale	6,6
Élections	0,7
Réserve infrastructures	0,2
Entrepreneuriat	2,4
Paiement accéléré de la dette	4,3
Grands événements	11,0
Total réserves financières	208,7
Fonds réservés	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	2,8
Fonds local d'investissement	4,7
Fonds local de solidarité	0,3
Fonds stationnement	1,1
Fonds de parcs et de terrains de jeux	1,6
Total fonds réservés	10,5
Excédents de fonctionnement affectés, réserves financières et fonds réservés	297,3

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉS

Les résultats de l'année 2017 présentent un excédent de fonctionnement de 20,6 M\$. Il s'ajoute à l'excédent de fonctionnement non affecté de 2016 pour un total cumulé de 76,6 M\$.

Tableau 36 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en millions de dollars)

Excédent de fonctionnement non affecté pour l'exercice terminé le 31 décembre	2017
Excédent de fonctionnement non affecté au 01-01-2017	74,6
Renflouement de l'excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement	-0,9
Virement à la réserve financière pour les Grands événements	-0,4
Affectation pour couvrir le choix fiscal relatif à la mesure d'allègement pour la crise financière 2008	-11,9
Création de l'excédent de fonctionnement affecté Programme Rénovation Québec	-11,0
Affectation déficit d'agglomération au 31-12-2015	0,2
Annulation appropriation équilibre budgétaire 2017	8,0
Appropriation équilibre budgétaire 2018	-4,0
Virement de projets d'investissement	1,4
Excédent de fonctionnement de l'exercice 2017	20,6
Excédent de fonctionnement non affecté au 31-12-2017	76,6

EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Selon la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés (réserves de fonds), la prudence dans la gestion financière de la Ville implique de créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues. En ce sens, les excédents de fonctionnement affectés sont des sommes dédiées à des fins spécifiques.



Excédent de fonctionnement affecté à l'autoassurance	Excédent de fonctionnement affecté aux opérations de déneigement	Excédent de fonctionnement affecté à la prévoyance
Ces sommes servent uniquement à acquitter des réclamations pour lesquelles la Ville est identifiée comme responsable.	Des excédents de fonctionnement sont affectés lorsque les coûts dépassent les budgets annuels de cette activité et qu'il est impossible de combler l'excédent des dépenses par toute autre source de financement.	Événements ou dépenses non récurrents sur lesquels l'administration a peu ou pas de contrôle. La dépense doit relever d'une obligation légale ou d'un cas de force majeure.
Autoassurance	Opérations de déneigement	Prévoyance
Cible : 8,7 M\$	Cible : 20,0 M\$	Cible : 20,0 M\$
Réel : 8,7 M\$	Réel : 20,0 M\$	Réel : 20,0 M\$

Depuis l'adoption de la Politique de gestion des excédents de fonctionnement affectés en 2009, l'utilisation des réserves a été justifiée par les événements suivants :

Année	Utilisation des réserves
2011	Prévoyance Affaissements de terrains survenus dans l'arrondissement de Charlesbourg.
2012	Prévoyance Perte potentielle de revenus sur les ventes de vapeur produite par l'incinérateur. Crise de la légionellose.
2013	Prévoyance Fortes pluies et orages violents du 31 mai 2013.
2014	Neige Rudes conditions climatiques de la période hivernale.
2015	Prévoyance Transbordement des matières résiduelles.
2016	Neige Conditions climatiques hivernales très variables au cours de l'hiver 2016 (plus de 100 cm de neige sur une période de 3 semaines) et octroi de nouveaux contrats de déneigement.
2017	Aucune utilisation



INVESTISSEMENTS ET DETTE



INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour réaliser la réfection de ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Le PTI inclut les investissements en transport collectif. Il totalisait 1 787,4 M\$ pour 2017-2019, dont 586,9 M\$ pour l'année 2017.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 13,5 G\$.

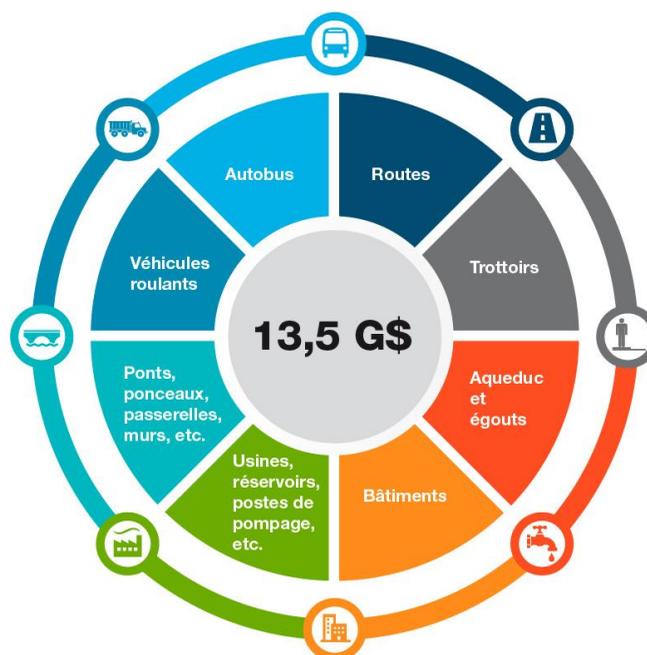


Tableau 37 – Programme triennal d'immobilisations 2017-2019
(en millions de dollars)

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2017	2018	2019	TOTAL	
INVESTISSEMENTS					
Ville de Québec	500,0	511,4	472,7	1 484,1	83%
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	86,9	138,5	77,9	303,3	17%
Investissements totaux	586,9	649,9	550,6	1 787,4	100%
FINANCEMENT					
Emprunts par obligations	255,2	314,9	255,8	825,9	46%
Fonds de parcs, fonds carrières et sablières et autres	5,6	3,0	2,5	11,1	1%
Budget de fonctionnement (PCI)	102,2	111,5	126,2	339,9	19%
Financement à la charge de la Ville et du RTC	363,0	429,4	384,5	1 176,9	66%
Financement externe	223,9	220,5	166,1	610,5	34%
Financement total	586,9	649,9	550,6	1 787,4	100%

Les investissements sont une dépense effectuée en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation, ce qui lui procure des avantages au cours d'un certain nombre d'années. Ces derniers sont classés sous six catégories : infrastructures, bâtiments, véhicules, ameublement et équipement de bureau, machinerie, outillage et équipement divers et terrains.

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS

La réalisation des investissements de la Ville peut maintenant se comparer au PTI adopté 2017-2019. Toutefois, le PTI adopté inclut également une marge de manœuvre permettant aux unités administratives d'ajuster la planification de réalisation des travaux suivant les différents événements et contraintes pouvant survenir en cours d'année.

En 2017, les sommes investies sur le territoire de la ville (excluant le RTC) atteignent 394,3 M\$, en hausse de 27,2% par rapport à l'année précédente. Cette augmentation provient principalement des investissements en infrastructures et s'explique par une disponibilité accrue des programmes de subventions dont la Ville a su bénéficier.

Tableau 38 – Réalisation des investissements
(en millions de dollars)

RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	2016	2017
Infrastructures	164,0	178,3	260,2
Bâtiments	148,7	47,5	34,4
Véhicules	10,1	8,6	7,4
Ameublement et équipement de bureau	24,4	17,9	25,1
Machinerie, outillage et équipements divers	2,1	4,7	9,0
Terrains	6,4	4,5	7,4
Sous-total immobilisations	355,7	261,5	343,5
Dépenses non capitalisables*	34,5	48,6	50,8
Sous-total immo. incluant non capitalisables	390,2	310,1	394,3
Cessions et échanges	11,3	29,5	18,5
Total Investissements	401,5	339,6	412,8

* Il est généralement convenu que les dépenses qui contribuent à la croissance, à l'essor, à la progression, à l'expansion, à la transformation et à l'amélioration des actifs doivent être capitalisées. Conséquemment, les dépenses non capitalisables font notamment référence à l'exploitation, à l'entretien, à la réhabilitation ou au renouvellement d'une partie d'un actif.

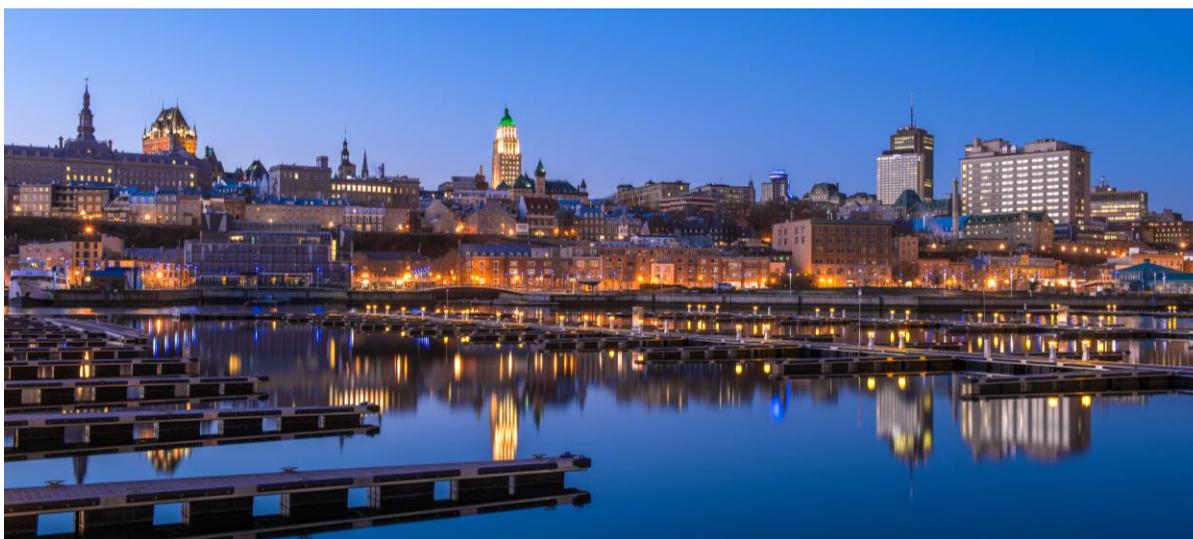


Tableau 39 – Réalisation des investissements des unités administratives
(en millions de dollars)

INVESTISSEMENTS DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017	PÉRENNITÉ	DÉVELOP- PEMENT	TOTAL
Technologies de l'information	12,0	4,8	16,8
Culture et relations internationales	0,8	8,7	9,5
Loisirs, sports et vie communautaire	9,0	12,6	21,6
Développement économique et grands projets	1,6	15,1	16,7
Aménagement et développement urbain	0,6	21,0	21,6
Transport et mobilité intelligente	0,6	8,9	9,5
Planification de l'aménagement et de l'environnement	0,1	8,4	8,5
Traitement des eaux	16,0	0,7	16,7
Ingénierie	110,9	94,5	205,4
Gestion des immeubles	22,3	6,3	28,6
Gestion des équipements motorisés	11,3	0,3	11,6
Projets industriels et valorisation	6,9	1,5	8,4
Arrondissement des Rivières	0,3	2,7	3,0
Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,3	0,6	0,9
Arrondissement de Beauport	0,5	6,2	6,7
Total réalisation des investissements par les unités administratives	193,2	192,3	385,5
Cessions et échanges et réalisation d'investissements non prévus (financement externe)			27,3
Total réalisation des investissements			412,8

Composition des investissements

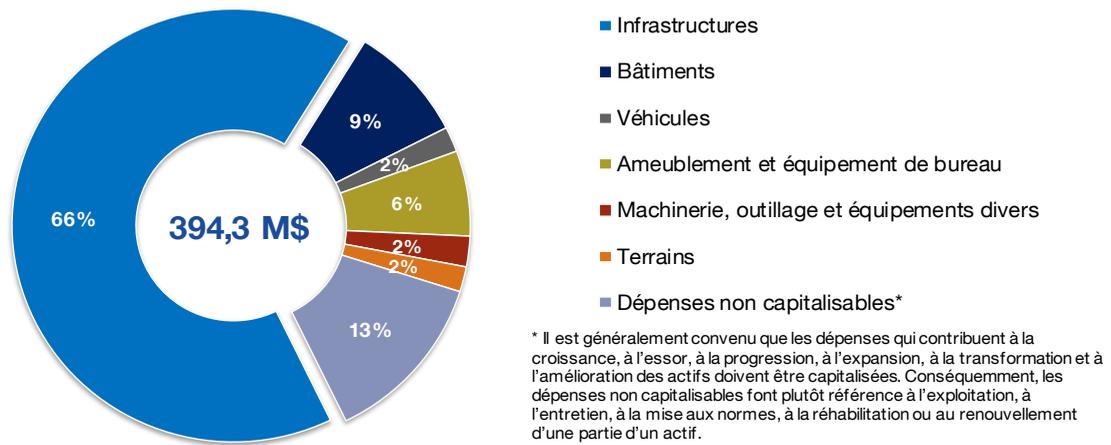
La majorité des investissements sont consacrés aux infrastructures qui comptent pour 63,0% des investissements totaux.

Historiquement, la majeure partie des investissements ont toujours été consacrés aux infrastructures, sauf en 2014, suivant les investissements liés au Centre Vidéotron.

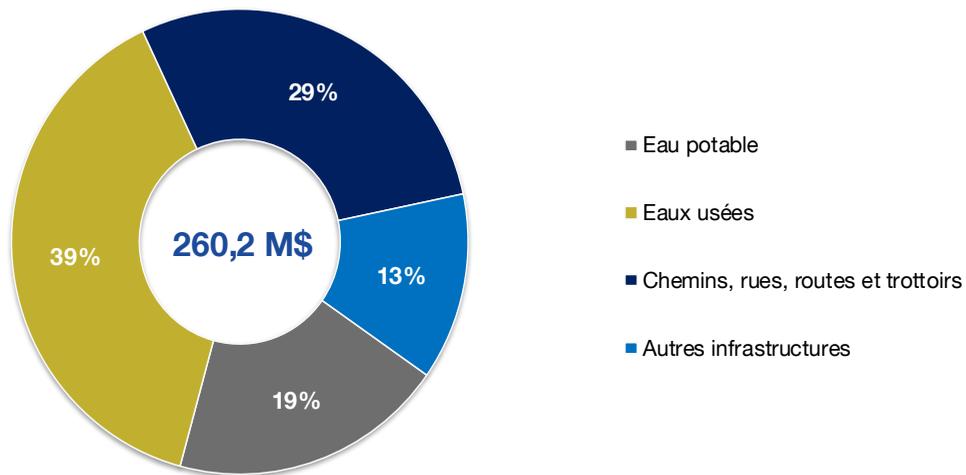
La répartition des investissements en infrastructures, totalisant 260,2 M\$, montre que ce sont les investissements pour les eaux usées (38,8%) qui occupent la plus grande part cette année suivant le programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout.

Les investissements pour les chemins, rues et trottoirs comptent pour 28,7% des investissements suivant le programme de réfection et de réhabilitation des chaussées et l'opération massive d'asphaltage. Le volume de travaux réalisés ainsi que la valeur des subventions dont la Ville a bénéficié pour ces travaux constituent des montants record pour une même année de réalisations.

Graphique 12 – Composition des investissements



Graphique 13 – Composition des investissements en infrastructure



PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2017

(en M\$)	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017
42,0	Programme de réhabilitation et réfection de CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
34,0	Programme de réfection et de réhabilitation des CHAUSSÉES
16,8	PROJETS TECHNOLOGIQUES soutenant les objectifs d'amélioration du quotidien des citoyens et de la performance organisationnelle
15,2	Opération massive d' ASPHALTAGE
13,0	Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE
11,7	Acquisition de VÉHICULES MOTORISÉS visant le maintien de la pérennité du parc véhiculaire, notamment des véhicules d'urgence, automobile et camionnettes, camions 10 roues, chargeuses et niveleuses et véhicules de déneigement
6,6	Maintien de la pérennité et amélioration des équipements de TRAITEMENT DES EAUX
6,4	Amélioration des chaudières, des procédés, des équipements et de la santé et sécurité et maintien de la pérennité à l' INCINÉRATEUR et à la STATION DE TRAITEMENT DES BOUES
6,3	Aménagement de la PLACE PUBLIQUE JEAN-BÉLIVEAU
4,0	Réfection du CHEMIN DE LA CANARDIÈRE et de la place Limoilou
4,0	Contribution à l'aménagement de la PLACE DES CANOTIERS et à la construction d'un stationnement étagé devant le Musée de la civilisation
4,0	Contribution à la réfection de l'immeuble qui abritera le THÉÂTRE LE DIAMANT à la place D'Youville
3,9	Réfection du POSTE DE POMPAGE SAINT-PASCAL
3,6	Remplacement du système de réfrigération et amélioration des parcours d'évacuation à l' ARÉNA DES DEUX GLACES
3,4	Développement des ÉCOQUARTIERS d'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres
3,2	Contribution à la construction d'un centre YWCA
3,2	Remplacement du système d'ozoneurs à l' USINE DE TRAITEMENT DES EAUX DE SAINTE-FOY
2,8	Réaménagement de l' AVENUE BLAISE-PASCAL
1,6	Relocalisation du MARCHÉ PUBLIC DE QUÉBEC (construction sur le site d'ExpoCité)
1,5	Protection de la PRISE D'EAU DU LAC SAINT-CHARLES
1,4	Construction du CENTRE DE BIOMÉTHANISATION de l'agglomération de Québec
1,4	Construction du CENTRE COMMUNAUTAIRE DU JARDIN , incluant des logements sociaux
1,2	Remplacement des conduites de refoulement des eaux usées au POSTE DE POMPAGE LIMOILLOU
1,2	Démolition de l'espace K et construction d'un nouveau mur extérieur sur le site d' EXPOCITÉ
1,2	Réfection de la toiture à l' ARÉNA PATRICK-POULIN

(en M\$)	PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017
1,1	Modification des systèmes et des salles de mécanique pour l'ajout de mesures de mitigation des fuites d'ammoniac au CENTRE SPORTIF MARCEL-BÉDARD (Chalet du Fargy)
1,1	Construction d'un CENTRE COMMUNAUTAIRE, QUARTIER MAIZERETS
1,0	Réalisation de la VISION DES DÉPLACEMENTS À VÉLO
1,0	Installation d'un système de racleurs aux épaisseuriers à la STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES EST
1,0	Acquisition d'équipements pour les PALESTRES DE GYMNASTIQUE est et ouest
0,9	Contribution à la réalisation des travaux de restauration de l'ancien COUVENT DE BEAUPORT
0,8	Construction d'un CENTRE DE GLACE (anneau de glace couvert et deux patinoires)
0,8	Construction d'un CENTRE COMMUNAUTAIRE, QUARTIER SAINT-ROCH
0,5	Construction d'une PISCINE EXTÉRIEURE, SECTEUR LEBOURNEUF
0,3	Réaménagement de la BASE DE PLEIN AIR DE SAINTE-FOY (phase I)
0,2	Agrandissement et réfection du CENTRE COMMUNAUTAIRE DES CHUTES

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissements inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement.

En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement : c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

De plus, un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le « paiement comptant d'immobilisations ». Il s'agit d'un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

Par ailleurs, une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact direct sur la dette et conséquemment sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

DETTE ET CADRE FINANCIER



Afin de s'assurer d'une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre et ses indicateurs financiers, entre autres par l'application de politiques financières rigoureuses.



Les politiques encadrent les pratiques de gestion financière et servent de guide à la prise de décision.

Elles touchent :

- **la gestion de la dette;**
- **l'investissement;**
- **la gestion des excédents de fonctionnement;**
- **la fermeture des règlements d'emprunt;**
- **la capitalisation des dépenses en immobilisations;**
- **le placement de l'encaisse;**
- **le financement des régimes de retraite.**

Le cadre financier a été mis en place dans le but de :

Faire face aux défis financiers croissants notamment par le biais d'une planification budgétaire (fonctionnement et immobilisations) à long terme tout en visant le respect des budgets alloués et en créant des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.

Diminuer la pression sur la dette, entre autres par le paiement comptant d'immobilisations et la fermeture appropriée de règlements d'emprunt afin de permettre à la Ville de poursuivre la réalisation de ses projets.

Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés et éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Encadrer les opérations de financement de manière à avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements tout en respectant la capacité d'endettement de la Ville.

Assurer un développement harmonieux de la ville en maintenant et en préservant les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures, tout en répondant aux besoins actuels de la population.

S'assurer d'une comptabilisation adéquate et intégrale des immobilisations.

Protéger et faire fructifier les liquidités de la Ville.

Financer adéquatement les régimes de retraite tout en respectant l'équité intergénérationnelle.

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Les politiques financières sont à la base du cadre financier de la Ville. Ainsi, la Ville établit ses priorités afin que le PTI et le budget respectent ses engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

Diminuer la pression sur la dette et accélérer la réalisation des projets	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	Efforts combinés
<u>NOUVEAUX PROJETS</u> Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	<u>DETTE EXISTANTE</u> Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette	<u>DETTE GLOBALE</u> PCI + Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette
+ 15 M\$/an Objectif ⇒ 175 M\$/an Récurrents	+ 7,4 M\$/an Objectif ⇒ 50 M\$/an Récurrents	+ 22,4 M\$/an Objectif ⇒ 225 M\$/an Récurrents
Objectif atteint en 2022	Objectif atteint en 2018	Objectif atteint en 2022

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent le cadre financier et se résument ainsi :

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
RÉSERVES DE FONDS (EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservés à des fins particulières	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
DETTE NETTE POTENTIEL FISCAL	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus	≤ 3,5%
SERVICE DE LA DETTE NETTE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux dépenses de fonctionnement	Limiter les emprunts à des niveaux acceptables	≤ 20%
PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville d'accélérer la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ 175 M\$/an récurrents
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	+ 7,4 M\$/an ⇒ 50 M\$/an récurrents
DETTE NETTE CONSOLIDÉE RECETTES TOTALES CONSOLIDÉES	Solde de la dette nette de la Ville et de celle des organismes compris dans son périmètre comptable par rapport aux recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable	Limiter l'endettement	≤ 100%

DETTE

La dette de la Ville exclut celle du RTC et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif au bilan de la Ville.



La dette brute est composée de l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement subventions gouvernementales).

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).



RÉSULTATS

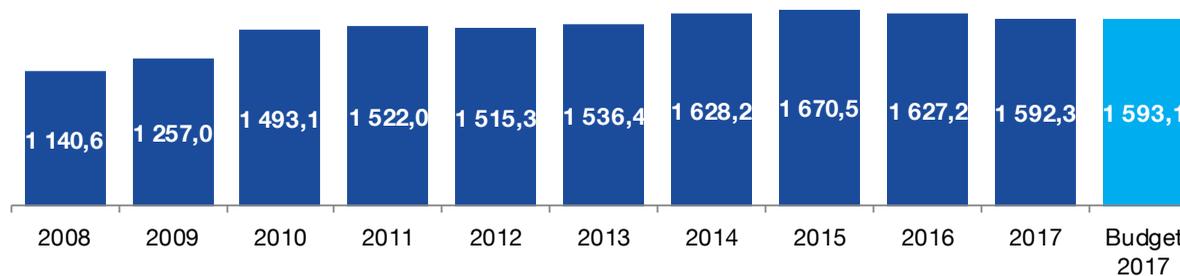
En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette poursuit sa **DIMINUTION**. Elle est en baisse de -34,9 M\$ (-2,1%) par rapport à 2016 et totalise 1 592,3 M\$, soit un écart favorable de 0,8 M\$ avec les prévisions budgétaires.

Tableau 40 – Dette nette
(en millions de dollars)

DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015	Réel 2016	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Dette brute	2 065,2	2 027,0	1 978,3	1 982,1	3,8	0,2%	99,8%
Sommes affectées au remboursement de la dette*	-394,7	-399,8	-386,0	-389,0	-3,0	0,8%	99,2%
Dette nette	1 670,5	1 627,2	1 592,3	1 593,1	0,8	0,1%	99,9%

* Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette

Graphique 14 – Dette nette
(en millions de dollars)



ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts*		Justifications	
(en M\$)			
3,8	F	Dettes brutes	
5,0	F	Financement à la charge du gouvernement du Québec inférieur aux prévisions	
-0,7	D	Remboursement de capital inférieur aux prévisions	
-0,5	D	Utilisation de la réserve financière moins élevée que prévu	
-3,0	D	Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**	
-5,5	D	Montant à recouvrer de tiers suivant le financement à la charge du gouvernement du Québec inférieur aux prévisions	
2,4	F	Sommes accumulées supérieures aux prévisions liées aux ventes de terrains	
0,2	F	Solde disponible sur les règlements d'emprunt fermés en 2017	
-0,1	D	Divers autres écarts	
0,8	F	Total Dette nette	

* F : écart favorable

D : écart défavorable

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette
En déduction de la dette brute

Le respect de la planification du cadre financier depuis 2009 est un élément important lors de l'évaluation de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville est maintenue à Aa2 depuis 2011.

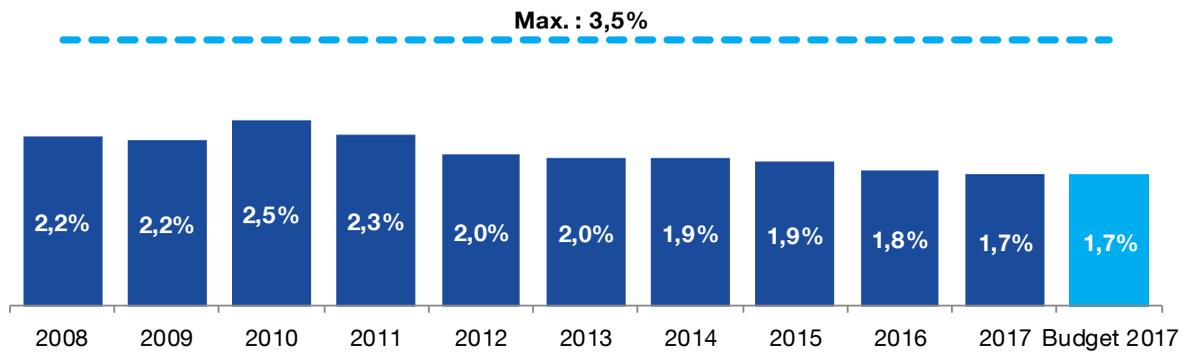
DETTE NETTE PAR RAPPORT AU POTENTIEL FISCAL

Une des pratiques adoptées dans le cadre de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio de la dette nette par rapport au potentiel fiscal ne doit pas excéder 3,5%. En effet, il est important que la dette nette n'augmente pas plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.

Le potentiel fiscal est la capacité, pour la Ville, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industries et commerces) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

En 2017, ce ratio a atteint 1,7%, soit sous la barre des 3,5%.

Graphique 15 – Dette nette par rapport au potentiel fiscal

POIDS DE LA DETTE

Dans un souci d'amélioration de la gestion de la dette, des outils de planification et de contrôle du remboursement de la dette font partie de la Politique de gestion de la dette. Une de ces balises vise à limiter le niveau de la dette nette consolidée à un maximum équivalant à 100% des recettes totales consolidées. Ce ratio est suivi par certaines agences de notation de crédit.

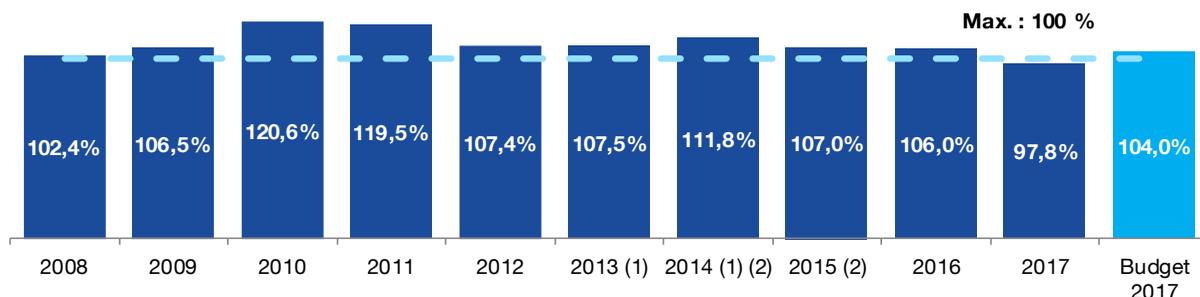
À cet effet, la Ville a mis en place une planification visant à diminuer son endettement.

La dette nette consolidée comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle de l'organisme² compris dans son périmètre comptable.

Les recettes totales consolidées représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable.

En 2017, le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux recettes totales atteint 97,8%, soit sous la barre des 100%.

Un écart favorable de 6,2% est enregistré avec les prévisions budgétaires. Cet écart provient principalement de certains investissements subventionnés réalisés plus tôt que prévu, de ventes d'actifs, de gain sur les remboursements de prêts et de reports d'investissements au RTC.

Graphique 16 – Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales

(1) Données non comparables : traitement comptable appliqué aux paiements de transfert différent des autres années suivant l'application effectuée selon l'interprétation du MAMOT.

(2) Redressé afin de ramener les revenus provenant du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) dans l'année où la dépense a été réalisée.

² Le Réseau de transport de la Capitale (RTC)

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme qui y sont comptabilisés. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission au cours de l'exercice financier. Il inclut la réserve financière pour le paiement accéléré de la dette.



RÉSULTATS

En 2017, le service de la dette nette a atteint 240,8 M\$, soit un écart favorable de 2,6 M\$ (1,1%) avec les prévisions budgétaires.

Tableau 41 – Service de la dette nette
(en millions de dollars)

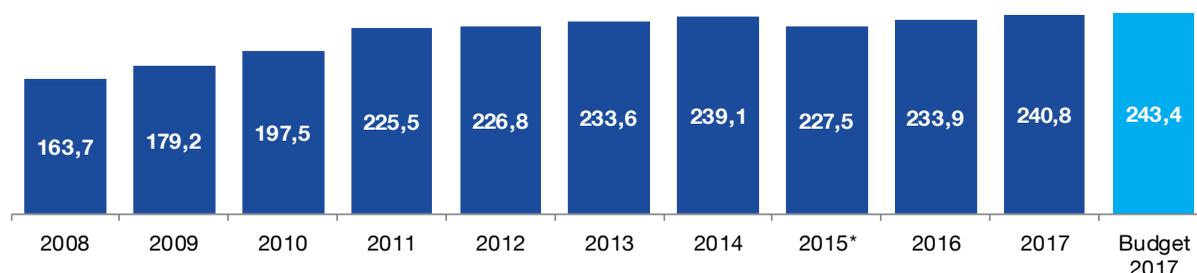
SERVICE DE LA DETTE NETTE pour l'exercice terminé le 31 décembre	2015*	Réel 2016**	2017	Budget 2017	Écart 2017 Réel-Budget		% budget atteint
Service de la dette brute	270,3	280,7	287,2	289,4	2,2	0,8%	99,2%
Revenus associés au service de la dette***	-42,8	-46,8	-46,4	-46,0	0,4	-0,8%	100,8%
Service de la dette nette	227,5	233,9	240,8	243,4	2,6	1,1%	98,9%

* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionnées antérieurement pour 5,1 M\$

**À compter de 2016 : Reclassement des revenus d'intérêts de l'encaisse et des placements temporaires ainsi que les dépenses associées au compte bancaire dans les revenus d'intérêts

*** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

Graphique 17 – Service de la dette nette
(en millions de dollars)



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionnée antérieurement pour 5,1 M\$

ÉCARTS BUDGÉTAIRES

Les principaux écarts entre les prévisions budgétaires et les résultats obtenus sont :

Écarts* (en M\$)	Justifications
0,7 F	Remboursement de capital Coûts de financement (taux d'intérêt) inférieurs aux prévisions
1,5 F	Frais de financement Coûts de financement (taux d'intérêt) inférieurs aux prévisions
0,4 F	Revenus associés au service de la dette** Remboursements provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) plus élevés que prévu Taux d'intérêt obtenus inférieurs aux prévisions
2,6 F	Total Service de la dette nette

* F : écart favorable

D : écart défavorable

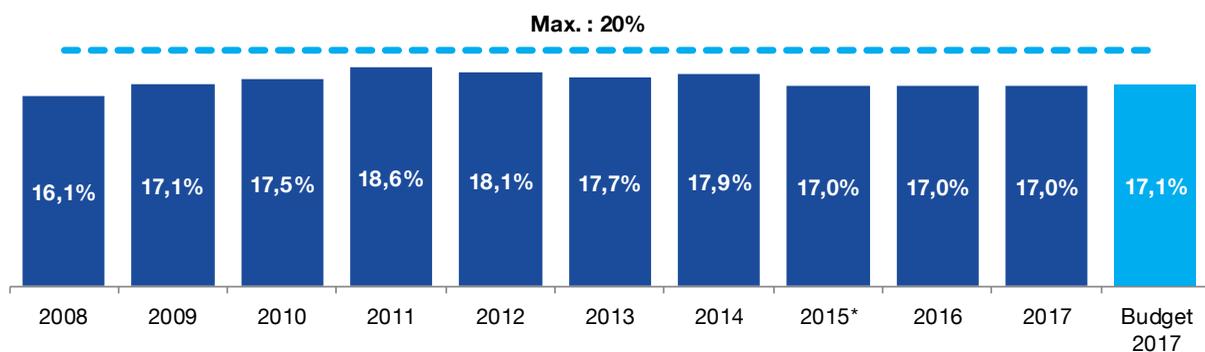
** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Une autre pratique issue de la Politique de gestion de la dette indique que le ratio du service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement ne doit pas excéder 20%; ceci, afin de limiter les emprunts à des niveaux acceptables.

En 2017, ce ratio a atteint 17,0%, soit sous la barre des 20%.

Graphique 18 – Service de la dette nette par rapport aux dépenses de fonctionnement



* Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1 M\$

PCI ET RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA DETTE

Le « paiement comptant d'immobilisations (PCI) » est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement.

La Politique de gestion de la dette expose certaines stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt, dont celle de porter progressivement à 175,0 M\$ le poste des PCI, soit une majoration annuelle moyenne de 15,0 M\$.

Cette stratégie a été mise en place afin de diminuer la pression sur la dette et d'accélérer la réalisation de projets ou de profiter de certaines opportunités. En effet, en évitant les procédures de règlement d'emprunt, on accélère de façon substantielle la réalisation de projets. De même, ce mode de financement offre plus de flexibilité.

Par ailleurs, une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de limiter la croissance de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements générera également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement.

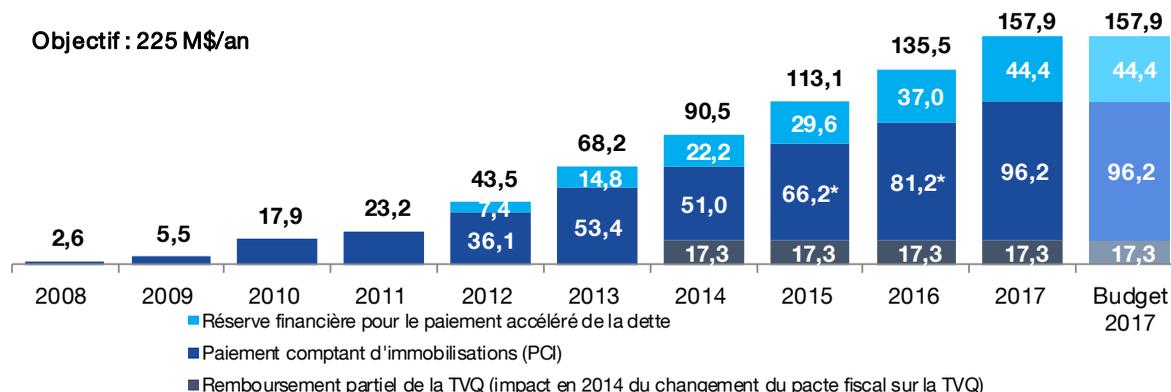
La dotation de départ de cette réserve a été de 7,4 M\$ en 2012, majorée annuellement de 7,4 M\$, jusqu'à concurrence de 50,0 M\$ par année, qui sera atteint en 2018. Cette réserve est incluse dans le service de la dette nette.

De manière combinée, les efforts consacrés aux immobilisations sont majorés de 22,4 M\$ par année (15 M\$ en PCI + 7,4 M\$ provenant de la réserve financière) et se répercutent dans les dépenses de fonctionnement. Ces pratiques permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle.

En 2017, 96,2 M\$ ont été consacrés aux immobilisations payées comptant et 44,4 M\$ à la dotation de la réserve financière, qui servira au remboursement de la dette. La réserve financière atteindra sa cible en 2018, tel que prévu au cadre financier et il est prévu que les PCI poursuivent leur progression jusqu'en 2022 pour atteindre globalement 225 M\$ (PCI + réserve financière) annuellement.

Au budget 2007, les PCI se chiffraient à 2,0 M\$

Graphique 19 – PCI et réserve financière pour le paiement accéléré de la dette
(en millions de dollars)



* Incluant 2,5 M\$ en 2015 et 3,4 M\$ en 2016 liés au traitement des droits imposés aux exploitants des carrières et sablières dorénavant comptabilisés au bilan comme revenus reportés.

ANNEXES



HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

(en millions de dollars)

HISTORIQUE DES RÉSULTATS FINANCIERS pour l'exercice terminé le 31 déc.	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
REVENUS																
Taxes et paiements tenant lieu de taxes	613,4	644,3	681,1	714,4	727,5	766,7	775,4	813,1	864,4	899,1	948,2	995,8	1 046,2	1 067,5	1 108,7	1 132,0
Autres revenus	158,9	175,1	183,2	206,2	277,0	209,6	252,3	268,6	286,4	317,7	323,1	326,8	305,1	291,1	306,2	307,9
Total Revenus	772,3	819,4	864,3	920,6	1 004,5	976,3	1 027,7	1 081,7	1 150,8	1 216,8	1 271,3	1 322,6	1 351,3	1 358,6	1 414,9	1 439,9
DÉPENSES PAR OBJET																
Rémunération globale	304,0	312,6	334,1	364,8	414,0	408,6	408,4	424,6	459,5	483,3	492,7	517,6	529,3	554,3	564,2	568,0
Service de la dette brute*	216,4	221,7	227,2	240,8	252,5	221,7	235,3	246,6	255,5	275,1	272,5	281,2	288,5	270,3	280,7	287,2
Autres dépenses	247,5	270,5	288,8	306,5	350,2	319,0	370,7	377,1	415,8	456,7	489,9	519,6	518,9	516,7	531,4	564,9
Total Dépenses	767,9	804,8	850,1	912,1	1 016,7	949,3	1 014,4	1 048,3	1 130,8	1 215,1	1 255,1	1 318,4	1 336,7	1 341,3	1 376,3	1 420,1
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	4,4	14,6	14,2	8,5	-12,2	27,0	13,3	33,4	20,0	1,7	16,2	4,2	14,6	17,3	38,6	19,8
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES																
Revenus	9,4	8,9	9,5	8,5	10,2	8,8	18,1	18,5	16,9	16,9	15,8	17,9	10,4	14,0	15,4	23,3
Dépenses	<u>11,8</u>	<u>8,1</u>	<u>7,9</u>	<u>7,8</u>	<u>10,4</u>	<u>9,0</u>	<u>16,2</u>	<u>18,6</u>	<u>16,6</u>	<u>16,6</u>	<u>14,9</u>	<u>17,0</u>	<u>9,4</u>	<u>12,5</u>	<u>14,5</u>	<u>22,5</u>
Écart des revenus sur les dépenses	-2,4	0,8	1,6	0,7	-0,2	-0,2	1,9	-0,1	0,3	0,3	0,9	0,9	1,0	1,5	0,9	0,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	2,0	15,4	15,8	9,2	-12,4	26,8	15,2	33,3	20,3	2,0	17,1	5,1	15,6	18,8	39,5	20,6
Proportion du surplus (déficit) par rapport aux revenus	0,3%	1,9%	1,8%	1,0%	-1,2%	2,7%	1,5%	3,1%	1,8%	0,2%	1,3%	0,4%	1,2%	1,4%	2,8%	1,4%

* Résultats 2015 : Redressé afin de refléter le remboursement d'obligations municipales émises envers les caisses de retraite (PL-54) déjà provisionné antérieurement pour 5,1M\$ au service de la dette brute, haussant l'excédent de fonctionnement de 13,7M\$ à 18,8M\$

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES

Tableau 42 – Sommaire des résultats
(en millions de dollars)

RÉSULTATS SELON LES COMPÉTENCES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017	Agglomération	Proximité	Global
REVENUS			
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	3,1	1 128,9	1 132,0
Quotes-parts	650,6	-610,4	40,2
Transferts	43,9	52,9	96,8
Services rendus	37,5	28,6	66,1
Imposition de droits	0,1	39,8	39,9
Amendes et pénalités	8,9	11,0	19,9
Intérêts	5,3	10,4	15,7
Autres revenus	0,3	12,7	13,0
Affectations	3,4	12,9	16,3
Total Revenus	753,1	686,8	1 439,9
DÉPENSES			
Dépenses des unités administratives			
Direction générale	57,2	26,4	83,6
Services de proximité	38,0	222,8	260,8
Services de soutien institutionnel	81,2	77,7	158,9
Eau et valorisation énergétique	59,0	0,0	59,0
Qualité de vie urbaine	198,6	39,8	238,4
Total Dépenses des unités administratives	434,0	366,7	800,7
Dépenses de financement			
Service de la dette brute	107,3	179,9	287,2
Paiement comptant d'immobilisations	33,7	62,5	96,2
Total Dépenses de financement	141,0	242,4	383,4
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	42,3	43,5	85,8
Contributions aux organismes	120,0	4,1	124,1
Autres frais	9,1	17,0	26,1
Total Autres dépenses	171,4	64,6	236,0
Total Dépenses	746,4	673,7	1 420,1
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	6,7	13,1	19,8
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES			
Revenus	13,4	9,9	23,3
Dépenses	12,8	9,7	22,5
Écart des revenus sur les dépenses	0,6	0,2	0,8
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT	7,3	13,3	20,6

Tableau 43 – Dépenses des unités administratives selon les compétences
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017	Agglomération	Proximité	Global
DIRECTION GÉNÉRALE			
Conseil municipal	0,0	4,7	4,7
Direction générale	2,0	1,9	3,9
Strat. institutionnelles et relations intergouv.	1,1	0,9	2,0
Vérificateur général	0,8	0,6	1,4
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,1	0,3
Ressources humaines	7,3	6,5	13,8
Finances	4,4	4,0	8,4
Communications	3,7	3,6	7,3
Dévelop. économique et grands projets	8,4	4,1	12,5
Office du tourisme de Québec	21,1	0,0	21,1
ExpoCité	8,2	0,0	8,2
Total Direction générale	57,2	26,4	83,6
SERVICES DE PROXIMITÉ			
Loisirs, sports et vie communautaire	1,5	6,2	7,7
Ingénierie	5,4	10,8	16,2
Interaction citoyenne	2,1	2,6	4,7
Arrondissement de La Cité-Limoilou	4,8	51,0	55,8
Arrondissement des Rivières	4,6	28,1	32,7
Arr. de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11,6	41,6	53,2
Arrondissement de Charlesbourg	2,6	22,5	25,1
Arrondissement de Beauport	3,4	32,7	36,1
Arrondissement de La Haute-St-Charles	2,0	27,3	29,3
Total Services de proximité	38,0	222,8	260,8
SERVICES DE SOUTIEN INSTITUTIONNEL			
Affaires juridiques	5,5	4,2	9,7
Technologies de l'information	16,7	12,4	29,1
Évaluation	7,9	0,0	7,9
Greffe et archives	1,4	3,7	5,1
Approvisionnements	3,7	3,2	6,9
Gestion des immeubles	35,1	35,7	70,8
Gestion des équipements motorisés	10,9	18,5	29,4
Total Services de soutien institutionnel	81,2	77,7	158,9
EAU ET VALORISATION ÉNERGÉTIQUE			
Traitement des eaux	25,6	0,0	25,6
Projets industriels et valorisation	33,4	0,0	33,4
Total Eau et valorisation énergétique	59,0	0,0	59,0
QUALITÉ DE VIE URBAINE			
Greffe de la cour municipale	6,1	0,0	6,1
Culture, patrimoine et relations internationales	4,4	20,4	24,8
Protection contre l'incendie	59,3	0,0	59,3
Police	121,1	0,0	121,1
Bureau de la sécurité civile	0,8	0,0	0,8
Commissariat aux incendies	0,8	0,0	0,8
Bureau des grands événements	4,3	8,6	12,9
Aménagement et développement urbain	0,7	5,2	5,9
Transport et mobilité intelligente	0,4	2,4	2,8
Planif. de l'aménagement et de l'environnement	0,7	3,2	3,9
Total Qualité de vie urbaine	198,6	39,8	238,4
Total Dépenses des unités administratives	434,0	366,7	800,7

CONCILIATION DES RÉSULTATS VILLE – MAMOT

REVENUS (en M\$)	Référence au rapport financier	Budget initial non consolidé	Réel administration municipale
Revenus - Rapport financier MAMOT	page S12G, ligne 12	1 368,6	1 430,0
Ajustements relatifs à des normes de présentation			
Transferts relatifs à des ententes de partage de frais, autres transferts et services rendus			
Remboursement de capital à la charge d'autres tiers		29,8	30,3
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	page S13G, ligne 4	0,0	-14,9
Produit de cession	page S13G, ligne 5	10,5	14,2
(Gain) perte sur cession	page S13G, ligne 6	0,0	0,0
Réduction de valeur / reclassement	page S13G, ligne 7	0,0	-7,8
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats			
Remboursement de produit de cession	page S13G, ligne 12	0,0	0,6
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	page S13G, ligne 14	0,0	0,0
Financement			
Dépenses d'activités financières présentées au PTI financées par subventions et autres revenus	page S13G, ligne 16	-7,9	-23,4
Affectations			
Activités d'investissement	Page S13, ligne 19	6,7	14,2
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	page S13G, ligne 20	7,5	3,9
Affectations - Excédent de fonctionnement affecté	page S13G, ligne 21	2,4	10,5
Affectations - Réserves financières et fonds réservés	page S13G, ligne 22	1,9	4,3
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	page S13G, ligne 23	0,0	2,0
Autres ajustements			
Affectation en lien avec le Fonds local d'investissement		0,0	-0,6
Intérêts en lien avec le Fonds local d'investissement		0,0	-0,2
Total des revenus incluant les éléments extrabudgétaires Reddition de comptes		1 419,4	1 463,2

DÉPENSES (en M\$)	Référence au rapport financier	Budget initial non consolidé	Réel administration municipale
Dépenses de fonctionnement - Rapport financier MAMOT	page S7G, ligne 32	1 280,8	1 326,8
Ajustements relatifs à des normes de présentation			
Frais de financement			
Remboursement de capital à la charge d'autres tiers		29,8	30,3
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations			
Amortissement	page S13G, ligne 4	-201,7	-227,7
Produit de cession	page S13G, ligne 5	0,0	-4,3
(Gain) perte sur cession	page S13G, ligne 6	0,0	14,9
Réduction de valeur / Reclassement	page S13G, ligne 7	0,0	-10,7
Propriétés destinées à la revente			
Coût des propriétés vendues	page S13G, ligne 9	0,0	-4,1
Réduction de valeur / Reclassement	page S13G, ligne 10	0,0	2,8
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	page S13G, ligne 16	-31,0	-34,8
Remboursement de la dette à long terme	page S13G, ligne 17	199,6	196,6
Affectations			
Activités d'investissement	page S13G, ligne 19	96,2	97,8
Affectations - Déficit de fonctionnement non affecté	page S13G, ligne 20	0,0	0,2
Affectations - Excédent de fonctionnement affecté	page S13G, ligne 21	0,0	2,3
Affectations - Réserves financières et fonds réservés	page S13G, ligne 22	20,7	21,4
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	page S13G, ligne 23	25,1	31,8
Autres ajustements			
Affectation en lien avec le Fonds local d'investissement		0,0	-0,8
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	page S13G, ligne 14	0,0	0,0
Total des dépenses incluant les éléments extrabudgétaires		1 419,4	1 442,6
Reddition de comptes			
Excédent (déficit) de l'exercice incluant les éléments extrabudgétaires			20,6

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est le successeur de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'une dépense réelle.

(Finance) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation plus proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour rencontrer les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Compensation tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dettes

Sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celle du RTC.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Québec, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dettes nettes consolidées

Comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle de l'organisme compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Harmonisation fiscale

Convergence des régimes d'imposition et des niveaux de taxation des divers secteurs (anciennes municipalités) de la ville vers une fiscalité unique au moyen de divers mécanismes.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Infrastructures

Installations publiques telles que : routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial);
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Produit intérieur brut (PIB) nominal

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Recettes totales consolidées

Représentent les recettes de fonctionnement et d'investissement de la Ville ainsi que celles de l'organisme compris dans son périmètre comptable, soit : Le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer certaines dépenses d'investissement dont le montant est trop important pour être assumé au cours d'un seul exercice financier.

Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

IPC

Indice des prix à la consommation

LCV

Loi sur les cités et villes

MAMOT

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

PCGR

Principes comptables généralement reconnus

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant des immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

PTI

Programme triennal d'immobilisations

RMR

Région métropolitaine de recensement

RTC

Réseau de transport de la Capitale

TI

Technologies de l'information

